



HAL
open science

Après la guerre civile : l'engagement politique et associatif des femmes au Liberia pour l'autonomisation féminine

Agathe Kervella, Juliette Malandain, Coralie Seeuws, Lory Bonnet

► To cite this version:

Agathe Kervella, Juliette Malandain, Coralie Seeuws, Lory Bonnet. Après la guerre civile : l'engagement politique et associatif des femmes au Liberia pour l'autonomisation féminine. Sciences de l'Homme et Société. 2022. dumas-03990231

HAL Id: dumas-03990231

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03990231>

Submitted on 15 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



PARIS PANTHÉON-ASSAS UNIVERSITÉ

**Après la guerre civile : l'engagement politique et
associatif des femmes au Liberia
pour l'autonomisation féminine**

Mémoire de Master 2

Spécialisation « Stratégies internationales et diplomatie »

Présenté par : Lory Bonnet, Agathe Kervella,
Juliette Malandain, Coralie Seeuws

Dirigé par : Xavier Aurégan

Année universitaire 2021-2022

Table des matières

Introduction	4
1. Une guerre civile qui porte l'attention de la communauté internationale sur la situation des femmes dans le pays	10
1.1 La guerre civile et l'apparition d'une nouvelle figure sociétale féminine	10
1.1.1 La place des femmes dans la société libérienne d'avant-guerre	10
1.1.2 L'apparition d'une nouvelle figure de la femme pendant la guerre	13
1.2 L'émergence de nouveaux engagements politiques chez les femmes libériennes	19
1.2.1 L'émergence et la montée en puissance d'associations de femmes	19
1.2.2 L'implication des femmes dans les ONG et les agences internationales implantées dans le pays	22
1.2.3 L'insuffisante action du gouvernement en faveur de l'engagement politique féminin	26
1.3 Un contexte international propice à l'engagement des femmes en politique	29
1.3.1 Étude de cas : l'illustration de l'action régionale et internationale amenant à l'engagement politique des Libériennes	29
1.3.2 Une action souvent insuffisante et inadaptée de la part des organisations internationales	32
1.3.3 L'impact de la résolution 1325 de l'Organisation des Nations unies	36
2. De multiples représentations de la femme qui sont sources de tensions au sein de la société libérienne	40
2.1 Des rivalités entre autonomisation à l'occidental et féminisme africain	40
2.1.1 Une pluralité de mouvements au sein des féminismes occidentaux et africains	40
2.1.2 Quelle réception pour les théories féministes occidentales au Liberia ?	48
2.1.3 Un manque de dialogue entre les différents acteurs	52
2.2 L'autonomisation des femmes au Liberia se heurte à des nombreux obstacles	55
2.2.1 Un statut sociétal traditionnel soutenu par les hommes et les institutions religieuses	55
2.2.2 L'autonomisation, source de tensions entre population des zones urbaines et rurales	59
2.2.3 La situation économique des femmes : un combat qui reste à mener	61
2.3 Des représentations influencées par des acteurs externes	64
2.3.1 L'influence des mouvements de femmes dans les pays voisins	64
2.3.2 La diaspora libérienne et les communautés expatriées	70
2.3.3 Étude de cas : l'influence libérienne des États-Unis au Liberia	73
Conclusion	77
Bibliographie	83
Annexe	88

Table des abréviations

AEL	Association d'entraide pour le Liberia
AFELL	<i>Association of Female Lawyers of Liberia</i>
AFD	Agence française de développement
AFL	<i>Armed Forces of Liberia</i>
APC	<i>All People's Congress</i>
AUCDD	<i>African Union Citizen and Diaspora Directorate</i>
CEDAW	<i>Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women</i>
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CERPS	<i>Center for Policy Studies</i>
CFAPD	Comité des Femmes Africaines pour la Paix et le Développement
DDR	(Programme de) Désarmement, Démobilisation et Réintégration
DHS	<i>Demographic and Health Survey</i>
ECOWAS	<i>Economic Community of West African States</i>
EUDIF	<i>European Global Diaspora Facility</i>
EWAL	<i>Ecumenial Women Association of Liberia</i>
FAO	<i>Food and Agriculture Organization</i>
FAS	Femmes Africa Solidarité
FGM	<i>Female Genital Mutilation</i>
FMI	Fond Monétaire International
FPS	Femmes, Paix, Sécurité
FNLP	Front national patriotique du Liberia
IECD	Institut Européen de Coopération et de Développement
IFAD	<i>International Fund for Agricultural Development</i>
LNP	<i>Liberia National Police</i>
LPNDPC	<i>Liberian Professional Network Diaspora Policy Committee</i>
LURD	<i>Liberians United for Reconciliation and Democracy</i>
LWI	<i>Liberian Women's Initiative</i>

MGF	Mutilations Génitales Féminines
MINUL	Mission des Nations unies au Liberia
NFPL	<i>National Patriotic Front of Liberia</i>
NLWSPM	<i>National Liberian Women Social and Political Movement</i>
ODI	Institut pour le développement en outre-mer
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	<i>One Stop Centre</i>
PAN	Plan d'Action National
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PSFF	<i>Private Sector Finance Fund</i>
RUF	<i>Revolutionary United Front</i>
RWRS	<i>Rural Women Rights Structure</i>
SLAUW	<i>Sierra Leone Association of University Women</i>
SLWF	<i>Sierra Leone Women's Forum</i>
SLWMP	<i>Sierra Leone Women's Movement for Peace</i>
TRC	<i>Truth and Reconciliation Commission</i>
TVET	<i>Technical, Vocational and Educational training</i>
ULIMO	<i>United Liberian Movement of Liberia for Democracy</i>
UNHCR	<i>United Nations Human Rights Council</i>
UNOPS	<i>United Nations Office for Project Services</i>
UNOWAS	<i>United Nations Office for West Africa and the Sahel</i>
USAID	<i>United States agency for international development</i>
WCL	<i>Women Concern Liberia</i>
WFP	<i>World Food Program</i>
WIPNET	<i>Women in Peacebuilding Network</i>
WODAL	<i>Women Development Association of Liberia</i>

Introduction

“In the traditional telling of war stories, women are always in the background. [...] If we are African, we are even more likely to be marginalized and painted solely as pathetic[...]. Victims. [...] During the war in Liberia, almost no one reported the other reality of women’s lives. How we hid our husbands and sons from soldiers looking to recruit or kill them. How, in the midst of chaos we walked miles to find food and water for our families”.

Citation tirée du prologue de l’ouvrage *Mighty Be Our Powers* (2011) de Leymah Gbowee, prix Nobel de la paix 2011 pour son engagement dans le processus de la paix pour mettre fin à la guerre civile au Liberia.

Cette citation met en lumière des aspects centraux de notre sujet. Premièrement, l’importance des femmes au Liberia : en temps de paix, elles sont chargées de nourrir leur famille, et en temps de guerre, elles doivent en plus la protéger. Ensuite, cette citation souligne la résilience acquise par les femmes libériennes pendant la guerre, force qu’elles ont ensuite utilisée pour le processus de paix et pour leur combat en faveur de davantage d’émancipation et d’autonomisation.

Dans ce mémoire, nous allons nous efforcer d’aborder l’autonomisation des femmes libériennes en utilisant la démarche géopolitique. La géopolitique est l’étude des rivalités de pouvoir sur des territoires (Lacoste, 1976). Plus précisément, c’est utiliser de nombreuses disciplines, comme la sociologie, l’histoire, l’économie ou encore la géographie, pour expliquer et analyser ces rivalités de pouvoir autour soit de territoires, soit de représentations liées à ces territoires (Lasserre, Gonon et Mottet, 2016). De nombreuses études ont déjà été menées sur la place des femmes dans certaines sociétés africaines, mais l’une des plus importantes reste l’analyse du genre au sein de la société Nnobi, située dans une région orientale du Nigeria. Cet ouvrage d’Ifi Amadiume, intitulé *Male Daughters and Women Husbands* et publié en 1987, a bousculé le domaine des études de genre en Afrique car c’est le premier à être écrit par une femme africaine, et ce à une époque où les sociétés africaines sont encore souvent décrites à travers le prisme du colonialisme. Dans le prologue de son œuvre, Ifi Amadiume explique pourquoi les précédentes études menées sur des questions de genre en Afrique étaient biaisées par la perspective occidentale de leurs auteurs. Son ouvrage est aussi novateur car elle explique en première partie pourquoi la dissociation parfois effectuée entre le genre et le sexe biologique dans la société Nnobi permettait à des femmes d’obtenir des statuts réservés aux hommes seuls. Elle montre ensuite que c’est la colonisation et

l'introduction des normes chrétiennes et occidentales qui ont perturbé cette structure et ont privé les femmes de pouvoirs qu'elles détenaient auparavant. Des études plus récentes s'inscrivent également dans cette démarche. Ainsi, Amina Mama dans son article *Feminist Studies in African Context*, publié en 2009, dénonce le manque de moyens des chercheuses africaines, empêchant celles-ci d'être entendues et de parvenir à faire comprendre que les structures économiques ou politiques occidentales n'ont parfois pas leur place dans des sociétés africaines régies par des liens sociaux et des hiérarchies différentes. Dans l'ouvrage *Femmes d'Afrique et émancipation*, l'objectif de Muriel Gomez-Perez est légèrement différent. Elle réunit quatorze études de cas réparties en quatre grands thèmes : les rapports entre femmes et politique ; femmes et normes sociales ; les femmes, les rapports de genre et la religion ; et les femmes et les migrations. Chaque étude de cas est rédigée par une chercheuse différente et presque chaque étude est située dans un pays différent. Ce livre cherche à mettre en lumière la grande diversité des sociétés africaines et des réalités auxquelles les femmes font face, leur ingéniosité pour contourner des normes sociales contraignantes ainsi que leur place dans les politiques intérieures de leurs pays. La place des femmes au sein de la société libérienne reste encore assez peu documentée.

Dans son œuvre *Politics of Peacemaking - Non State Actors' Role in the Liberian Civil War*, en 2017, Babatunde Tolu Afolabi revient en détail sur les différents éléments qui ont mené le pays à la guerre civile. Le Liberia est un pays d'Afrique de l'Ouest qui, au même titre que la Sierra Leone, s'est retrouvé au centre de l'attention internationale dans les années 1990, lors d'une guerre civile particulièrement violente et meurtrière. Ce conflit, né d'abord de la rupture de l'antagonisme historique entre les Libériens descendant des esclaves américains affranchis et ceux descendant des populations indigènes déjà présentes sur ce territoire avant 1822, a pris au cours des années une dimension plus régionale, puis internationale. En effet, ce conflit a ensuite été utilisé par des seigneurs de guerre pour prendre le contrôle de ressources naturelles stratégiques. Ainsi, l'un des belligérants libériens élu président en 1997, Charles Taylor, s'est révélé être mêlé au trafic des diamants sierraléonais, eux-mêmes utilisés pour alimenter la guerre civile de ce pays limitrophe. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que, si Charles Taylor a été accusé d'avoir commis des crimes contre l'humanité et a été reconnu coupable en 2012, ceux-ci ne concernent pas la guerre civile libérienne mais son implication dans la guerre civile sierraléonaise. En revanche, ce n'est pas seulement l'exploitation des ressources naturelles dans le but de financer la guerre civile qui a le plus choqué les observateurs internationaux, mais ce sont surtout les violations massives des droits de l'homme auxquelles la population libérienne a été confrontée. Les rebelles, ainsi que d'autres

acteurs du conflit comme les forces gouvernementales, sont restés dans les mémoires pour avoir mené de vastes campagnes d'amputations et de viols sur l'ensemble du territoire national. Cette guerre civile s'est étendue sur presque quinze ans et a connu deux phases distinctes : 1989-1997 et 1999-2003.

Pourtant, et peut-être même contre toute attente, la fin de ce conflit a été synonyme de renouveau et d'espoir pour la population libérienne. En effet, un mouvement citoyen mis en place dans les dernières années de la guerre a montré à la population que même face à la violence la plus extrême, la paix peut toujours être trouvée. Dans la dernière phase du conflit, les femmes libériennes se sont rassemblées pour forcer les chefs de guerre à accepter et prendre part aux négociations de paix, et leur engagement, couronné de succès, leur a permis de bénéficier d'une reconnaissance internationale. Si le caractère quasi-systématique des violences faites aux femmes lors de conflits est reconnu, le degré de violence et d'acharnement auquel les femmes libériennes ont dû faire face lors de cette guerre civile a rarement été égalé. Elles étaient non seulement les cibles des rebelles, mais elles subissaient également les conséquences économiques du conflit. Entre les hommes qui partaient combattre ou ceux qui étaient tués, la plupart des femmes libériennes ont dû faire preuve d'une extraordinaire résilience pour continuer à s'occuper de leur famille, tenter de la protéger et surtout, trouver de quoi subvenir à ses besoins (Gbowee, 2011).

Bien que le nombre de femmes ayant pris les armes soit resté relativement faible, toutes les femmes étaient en première ligne du conflit et c'est la raison pour laquelle, face à l'incapacité des acteurs étatiques et internationaux à trouver une solution pacifique au conflit, elles se sont mobilisées et ont exercé autant de pression que faire se peut, afin que leur pays sorte de la crise. Ces groupes de femmes, reconnaissables par leurs t-shirts blancs, ont organisé des *sit-ins*, sont descendues dans la rue, ont chanté et prié ensemble en mettant les différences religieuses et ethniques de côté et se sont réunies devant les bâtiments où se tenaient des pourparlers de paix. Elles sont devenues un symbole d'espoir pour la population libérienne. Cette mobilisation a directement influencé la tenue des négociations de paix et a permis la signature des accords de paix d'Accra, au Ghana, en 2003. Ces groupes de femmes ont donc influencé leur pays de différentes façons. Premièrement, les femmes libériennes ont redonné une dimension nationale au processus de paix, c'est-à-dire que la fin du conflit n'est pas le seul fait d'acteurs internationaux, mais aussi de la population libérienne elle-même. Ensuite, elles sont sorties du rôle de « simples victimes » dans le conflit et ont pu ainsi se trouver une place au premier rang pour la reconstruction du pays. En

effet, à partir du moment où les femmes sont les cibles de violences sexuelles à grande échelle dans un conflit, cette dimension tend à occulter toutes leurs autres implications dans ce conflit : qu'elles soient devenues des combattantes ou le seul pilier de leur famille, les femmes sont toujours bien plus actives qu'on ne peut le lire dans de nombreux rapports sur ces années de guerre. Enfin, cet engagement pour la paix et son succès leur ont permis de légitimer leurs revendications dans le domaine des droits de femmes, étant donné qu'elles avaient réussi là où les hommes avaient échoué.

Par ailleurs, ces revendications ont trouvé d'autant plus de résonance qu'elles ont été faites à un moment où, à travers le monde, les institutions internationales et les organisations non-gouvernementales s'étaient tournées vers l'émancipation et l'autonomisation des femmes. Le début de l'attention internationale pour les droits des femmes pourrait correspondre à 1975, date de la Conférence de Mexico pendant laquelle les pays membres de l'ONU décidèrent de lancer une décennie onusienne consacrée aux femmes, afin de rappeler que l'égalité entre les hommes et les femmes ainsi que le respect des droits des femmes étaient loin d'être acquis. Les trois axes phares de cette décennie devaient être : une égalité complète entre les hommes et les femmes et l'élimination de la discrimination fondée sur le genre ; l'intégration et la pleine participation des femmes au développement ; ainsi qu'une contribution de plus en plus importante des femmes au renforcement de la paix internationale. Trois autres conférences suivirent celle de Mexico et marquèrent une attention résolument plus soutenue envers les femmes. On retrouve aujourd'hui cet engagement dans les Objectifs de développement durable (ODD) portés par les Nations unies avec l'objectif numéro 5 « Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ». Le titre de cet objectif est d'ailleurs très intéressant car il comporte le terme « autonomiser », terme relié à un autre concept crucial lorsque l'on parle des droits des femmes et de l'égalité hommes-femmes : l'émancipation. Ces deux concepts sont si proches que selon les sources, ils recouvrent les mêmes enjeux, alors que dans d'autres textes, ils seront considérés comme distincts, tout en restant interdépendants.

Michel Alhadef-Jones, dans *Emancipation* (2019), définit l'émancipation comme suit : « La notion d'émancipation est issue du droit romain, dans lequel elle désigne l'acte conférant à un esclave ou à un enfant le droit d'homme libre. Dans le droit civil moderne, elle renvoie à un acte solennel par l'effet duquel un enfant mineur est affranchi de la puissance paternelle et/ou de la tutelle. Par extension, le terme renvoie à l'action de (se) libérer, de (s')affranchir d'un état de

dépendance, ou à l'état qui résulte d'une telle action. Au sens figuré, l'expression évoque alors le fait de se dégager d'une dépendance morale ou des préjugés de son époque (émancipation de la pensée, émancipation politique, intellectuelle, ou sexuelle) (Institut national de la langue française, 2005) ».

Rapportée à la condition de la femme, l'émancipation est donc l'action de se libérer, de se dégager d'une dépendance morale, de préjugés liés à une époque. Ces deux définitions mettent en lumière le rapport entre l'émancipation et le système de valeurs dans lequel les individus ont été élevés et vivent, car l'état de dépendance dans lequel se trouvent encore de nombreuses femmes est le résultat d'une construction sociétale et d'un système politique reposant sur des valeurs particulières. L'émancipation de la femme a ainsi deux dimensions. Premièrement, une émancipation presque individuelle qui renvoie à la capacité des femmes à s'extraire du système de valeurs dans lequel elles se trouvent, à s'extraire des rôles qui leur ont été assignés, si jamais elles le désirent. Mais l'émancipation de la femme doit aussi se faire au niveau de la société, les systèmes politique et/ou social qui permettent cette domination doivent être modifiés avant de permettre l'émancipation individuelle.

L'autonomisation (qui renvoie au terme anglais *empowerment* de plus en plus souvent utilisé tel quel) a été définie par Naila Kabeer (2001) comme « le processus de changement en vertu duquel ceux à qui est refusée la possibilité de faire des choix l'acquièrent ». L'autonomisation est donc le fait de rendre les femmes autonomes, de leur permettre de ne plus dépendre de personne. On est ici très proche de l'émancipation, et si on se tient à cette définition on comprend pourquoi les deux termes sont employés de façon interchangeable. C'est dans cette perspective que le terme autonomisation est utilisé pour l'objectif 5 des ODD. Cependant, ce terme est bien souvent nuancé et réduit à un domaine particulier, à savoir l'économie. On retrouve souvent l'autonomisation économique des femmes, objectif à part entière du comité ONU Femmes. L'autonomisation économique a pour but spécifique de donner aux femmes les moyens de subvenir elles-mêmes à leurs besoins, de ne plus dépendre de personne dans la sphère économique et donc juridique.

Cela nous amène à nous poser la question suivante : dans quelle mesure l'engagement politique et associatif des femmes au Liberia participe-t-il à l'autonomisation féminine depuis la fin de la guerre civile ?

L'engagement que nous souhaitons souligner dans ce travail de recherche est citoyen et civil et se traduit par une mobilisation féminine en groupes ou associations locaux ou régionaux, voire

nationaux pour certains. Cette prise de position est avant tout politique puisqu'elle apparaît dans le but de faire pression sur le gouvernement libérien et d'obtenir davantage de moyens et d'actions pour favoriser leur autonomisation progressive. Notre problématique est centrée sur l'action de ces femmes, qui apparaissent alors comme des actrices à part entière et non seulement comme les « dommages collatéraux » d'un conflit géopolitique. Comme le montre l'ouvrage *Women's Activism in Africa : Struggles for Rights and Representation*, le militantisme féminin libérien est loin d'être un cas isolé sur le continent africain. En effet, plusieurs pays de la région ont également vu naître un engagement des femmes au cours ou à la suite d'un conflit civil ; engagement en faveur de la paix et de la reconstruction du pays qui en ont fait, comme au Liberia, des acteurs majeurs post-conflit et leur ont alors permis d'enclencher un phénomène d'autonomisation féminine. Nous avons cependant fait le choix d'employer le terme « participer » pour décrire l'impact de leur engagement en faveur de leur autonomisation, car leur engagement est certes l'élément déclencheur de l'autonomisation de ces femmes, mais il est loin d'être suffisant pour que ce phénomène aboutisse. Cela nous permet d'évoquer les autres facteurs favorables autant que défavorables à cette autonomisation féminine au Liberia et de prendre en compte tous les obstacles qui se dressent sur son chemin. L'influence occidentale et les organisations internationales et non-gouvernementales, ainsi que les agences de développement, sont un autre facteur à prendre en compte pour bien saisir les enjeux de pouvoir et d'influence qui sont liés à cet engagement des femmes du Liberia et aux changements géopolitiques nationaux, régionaux et locaux, voire même internationaux qu'il amorce.

Afin de répondre à cette problématique, nous allons développer notre réflexion en deux grands axes. Tout d'abord, nous allons voir comment, à partir de 2003, les femmes libériennes utilisent l'attention internationale et les demandes de réformes pour favoriser leur autonomisation. Pour ce faire, nous allons montrer que la guerre civile a marqué une rupture dans la position de la femme au sein de la société libérienne, et a ensuite attiré l'attention internationale sur l'action de ces femmes, qui étendent leur pouvoir en-dehors du cercle familial grâce à de nouveaux engagements dans le monde politique. Ensuite, nous verrons qu'il existe une pluralité des représentations de la femme au sein de la société libérienne, et des luttes de pouvoir entre les défenseurs de ces représentations. Nous développerons ici le concept d'autonomisation, les différences entre un féminisme à l'occidental et un féminisme africain, et nous finirons par montrer que les rivalités de pouvoir sont ancrées dans une forte opposition entre zones rurales et urbaines.

1. Une guerre civile qui porte l'attention de la communauté internationale sur la situation des femmes dans le pays

1.1 La guerre civile et l'apparition d'une nouvelle figure sociétale féminine

1.1.1 La place des femmes dans la société libérienne d'avant-guerre

Au Liberia, ce sont les femmes qui s'occupent des cultures agricoles et de l'accès à la terre et qui contrôlent également la distribution de la nourriture. Ce contrôle est reconnu par les hommes et ces derniers sont conscients du fait que sans le surplus qu'elles produisent, il serait très difficile d'organiser des cérémonies et donc de construire leur carrière politique. Ce contrôle des femmes sur la plupart des tâches du cycle agricole et sur la distribution des aliments cuisinés était également utilisé comme un moyen de faire respecter leurs décisions au sein des ménages. Si tout le reste échouait, les femmes étaient connues pour agir collectivement par le biais de grèves et de boycotts, quittant leur communauté pour se réfugier dans une autre si elles se sentaient menacées ou si elles s'estimaient insultées.

De plus, nous savons qu'il existe au moins seize groupes ethnolinguistiques reconnus au sein des frontières actuelles de l'État libérien. Malgré la pluralité de ces groupes, certains idéaux de masculinité et de féminité spécifiques au genre traversent tout de même les lignes ethniques et sont institutionnalisés de manière similaire. Le Nord-Ouest du Liberia est célèbre pour les « sociétés secrètes » trans-ethniques connues sous le nom de Poro (pour les hommes) et Sande (pour les femmes). Ces organisations sont également présentes dans les pays voisins de la Sierra Leone et de la Guinée et représentent le meilleur moyen pour les femmes d'accéder à des postes de grande autorité et responsabilité même si les bureaux n'étaient pas mixtes. Dans le Sud-Est du Liberia, où les sociétés secrètes universelles n'existent pas, des systèmes parallèles de bureaux politiques, connus sous le nom d'« organisations politiques duales », offrent un moyen similaire aux femmes de s'affirmer, de commander la main d'œuvre et le respect des autres, et de construire des positions de pouvoir. Mais ce système est également source d'inégalités entre les femmes. En effet, celles-ci ne pouvaient pas prétendre aux mêmes pouvoirs selon leur groupe ethnique d'origine et selon la « catégorie » à laquelle elles s'identifiaient (civilisées, américano-libériennes, indigènes ou encore totalement exclues de ces catégories).

Par ailleurs, les femmes libériennes pouvaient parfois se sentir comme étrangères au sein même de leur communauté, sentiment renforcé par le fait qu'elles conservaient tout de même des droits et une certaine forme d'autorité dans leur patrilignage natal et pouvaient réclamer toute leur vie l'aide de leur père et de leurs frères. De plus, les femmes d'origine indigène qui ont assumé un statut de femmes civilisées (dans l'esprit de la femme au foyer européenne de l'époque victorienne qui s'accompagnerait d'une dépendance économique vis-à-vis de leur mari, de l'éducation des enfants et des nouvelles normes de tenue du foyer) ont tout de même eu besoin de compléter le salaire de leur mari et de rester économiquement actives en concevant de nouvelles formes d'entreprises à domicile, ce qui leur a permis de conserver une certaine forme d'identité prestigieuse. En outre, la plupart des femmes productrices et agricultrices jouissaient tout de même d'une certaine mobilité qu'elles n'hésitaient pas à utiliser à leur avantage dans le commerce.

Cependant, même si leur rôle domestique dans l'entretien de la maison avait une grande importance et même s'il était acceptable pour les femmes éduquées d'avoir un emploi de bureau, elles ne pouvaient pas participer aux activités les plus courantes comme elles le souhaitaient et sans menacer leur statut : commercialisation, transport de charges de bois et d'eau. Le mariage, lui aussi, était une véritable institution entourée de coutumes chez les populations indigènes. En effet, une somme d'argent était impliquée et un droit était accordé au mari, celui de pouvoir réclamer tous les enfants mis au monde par sa femme, même s'il ne s'avérait pas en être le père biologique. L'idéologie domestique du 19ème siècle apportée par les Américains-Libériens réinstallés dans le pays était alors très patriarcale, les femmes étant confinées à leur rôle de maîtresse de maison et de mères. La génération de femmes nées ou élevées au milieu du 20e siècle dans des familles appartenant aux plus hautes sphères du pays a vu davantage d'opportunités s'ouvrir à elle, mais ne pourra malheureusement pas échapper, à l'âge adulte, aux troubles causés par le coup d'État militaire organisé par une faction indigène libérienne des Forces armées du Liberia sous le commandement du sergent-chef Samuel Doe en 1980. De plus, il est important de rappeler que toutes les Libériennes n'ont pas été autorisées à entrer dans l'espace politique avant les années 1940, année où le président Tubman leur a accordé le droit de vote, à condition bien sûr de posséder des biens.

Dans l'arrière-pays et les espaces les plus reculés du Liberia, on retrouve également des lois interdisant des droits pourtant fondamentaux comme la propriété de certains biens, la tenue de discussions importantes avec des hommes, la participation au processus décisionnel ou encore le

fait d'exercer certains emplois. Ces lois sont utilisées par les hommes pour opprimer ouvertement les femmes. De plus, les petites filles étaient souvent envoyées dans des fermes pour y travailler pendant que les petits garçons partaient étudier à l'école, et ce même si le gouvernement a déclaré l'école obligatoire pour tous les enfants depuis 1912. Ces mesures reflètent la crainte que les femmes puissent utiliser leurs droits pour dominer les hommes. On attend d'elles qu'elles soient respectueuses, surtout chez les femmes dites « civilisées ». Cette perception de la femme comme « propriété » de son mari, de la famille de son mari, ou de son père, rendait les femmes et les filles plus vulnérables aux abus et à l'exploitation, sans possibilité de recours. On essayait de les priver de l'accès à l'éducation et en 2009, on comptait encore près de 80 % de femmes analphabètes¹. Nous pouvons également dire que cela a jeté les bases des violations extrêmes perpétrées contre les femmes et les jeunes filles en temps de guerre : les hommes avaient déjà été socialement habitués à pouvoir les agresser sexuellement en toute impunité.

Bien qu'il ait souvent été bafoué par des lois permettant de l'opprimer et de le contrôler, le *leadership* des femmes et les systèmes d'entraide n'étaient pas absents au Liberia avant la guerre, et la guerre n'a donc pas été la seule cause de leur émergence. Les femmes libériennes ne manquaient pas de modèles avant les années 1990, et elles avaient déjà l'habitude de jongler avec des identités multiples et à puiser dans des ressources disparates pour être efficaces. L'engagement des femmes dans la société civile libérienne n'est pas un phénomène nouveau qui serait apparu seulement du fait de la guerre civile et de la volonté de se mobiliser pour aboutir à des accords de paix durables. En effet, le premier mouvement féminin libérien documenté, connu sous le nom de *National Liberian Women Social and Political Movement (NLWSPM)*, date de 1920. Cette organisation féminine fondée par Maude A. Morris, une militante libérienne pour les droits des femmes, possédait des branches locales au sein de quatre groupes ethniques, telles que les femmes tribales Bassa et les femmes tribales Grebo. Ce mouvement avait déjà tenté de faire pression sur le gouvernement de l'époque régi par le président Charles D. B. King, pour que les femmes puissent bénéficier de davantage de poids dans les décisions politiques. Ce dernier s'y était opposé au motif que cela revenait à « américaniser » les femmes libériennes, mais son refus n'a pas réussi à mettre un terme aux mobilisations féminines.

C'est en 1988 que les femmes libériennes démontrent une nouvelle fois leur volonté d'améliorer leur statut social, économique et juridique en créant un nouveau mouvement : le

¹ D'après un rapport intitulé « Truth and Reconciliation Commission Liberia, Women and the Conflict », 2009.

Women Development Association of Liberia (WODAL). Cette association féminine visait, elle aussi, à engager le *leadership* des femmes dans le développement communautaire et la prise de décision. La création de ces mouvements et associations de femmes témoigne du fait que, bien avant la guerre et la nécessité de s'allier pour œuvrer pour la paix, les Libériennes englobaient déjà ce rôle de militantes engagées pour leurs droits. Qu'il s'agisse d'autonomisation, d'éducation, de parité politique, ou de sécurité face aux violences sexuelles, les femmes du pays se battaient pour pouvoir faire entendre leur voix dans ce pays régi par des hommes politiques qui n'avaient pas toujours les mêmes priorités qu'elles.

La force de leur engagement était trop profonde et trop ancienne pour qu'elles se contentent de rester inactives en temps de guerre. L'échelle et les implications de leur lutte ont cependant radicalement changé avec le début de la guerre civile. Les femmes libériennes ne se battaient plus seulement pour leur statut de femmes dans la société mais elles se battaient pour l'ensemble du pays, pour mettre un terme à une situation dont elles étaient, certes, les premières victimes, mais dont l'ensemble de la population souffrait. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de parler de l'apparition d'une nouvelle figure sociétale féminine qui n'hésiterait pas à se battre en temps de guerre, qui obligerait le président à agir, qui s'allierait sans que la religion ne devienne un facteur conflictuel et qui permettrait d'aboutir à l'élection d'une femme à la présidence du pays. Les femmes ne souhaitent plus seulement pouvoir faire entendre leur voix, elles souhaitent que le message soit à la fois entendu et pris en compte. Elles ne veulent plus seulement se battre contre les violences qu'elles subissent, elles veulent se battre contre celles que leurs enfants subissent quand ils sont enlevés pour aller combattre sous amphétamines, et ce, peu importe leur âge. C'est ici qu'un tournant a lieu.

1.1.2 L'apparition d'une nouvelle figure de la femme pendant la guerre

Pendant la guerre, les femmes ont, dans un premier temps, assuré un rôle humanitaire essentiel puis sont rapidement devenues des partenaires indispensables pour l'instauration d'une paix durable. Une fois le conflit terminé, elles ont participé à l'élaboration de nouvelles lois internationales permettant de régir les conflits et de prévenir la répétition de ce qu'elles avaient vécu au Liberia. Pourtant, les femmes qui se trouvent au cœur d'un conflit continuent bien souvent d'être perçues uniquement comme des victimes de celui-ci et non des actrices du conflit. Nous

pouvons expliquer cela par le fait que, traditionnellement, la guerre est le domaine privilégié des hommes. Cependant, les conflits tendent à modifier les rôles traditionnels des hommes et des femmes. Les femmes acquièrent en général plus de mobilité et plus de *leadership*. Mais cette responsabilité supplémentaire ne s'accompagne la plupart du temps d'aucune diminution des exigences de leurs rôles traditionnels. Durant cette guerre civile libérienne, les femmes ont été forcées de trouver des moyens de se défendre et de s'organiser entre elles. Privées de leurs moyens de subsistance et de leur famille, certaines ont alors choisi de rejoindre des luttes de résistance telles que le *National Patriotic Front of Liberia (NFPL)*, dans le but de pouvoir se nourrir et de pouvoir nourrir leurs familles, pour celles qui avaient la chance d'être entourées, avec les provisions fournies par les combattants. Le NFPL était un groupe de rebelles mené par Charles Taylor pendant la première guerre civile (de 1989 à 1996) et avait pour but de renverser l'ancien président Samuel Doe. Ellen Johnson Sirleaf avait d'ailleurs œuvré comme coordinatrice internationale au sein de ce groupe de résistance.

De plus, en 1993, le groupe de combat *United Liberian Movement of Liberia for Democracy (ULIMO)* créé en 1991 et dirigé par le gouvernement de Samuel Doe, a bloqué la circulation, les services et les biens à Monrovia. La *Concerned Women's Organization*, un groupe de femmes ayant décidé de se mobiliser pour lutter contre cette action, et a élaboré un plan pour livrer de la nourriture à Monrovia. Elles ont mobilisé des commerçantes, rassemblé d'importantes quantités de denrées alimentaires et négocié un passage sûr pour franchir les points de contrôle.

Par ailleurs, en 1994, un groupe de femmes s'est organisé sous le nom de la *Liberian Women's Initiative (LWI)*, en tant que groupe non politique et non partisan, afin de faire pression sur les factions belligérantes pour mettre fin à la guerre. La LWI était composée d'enseignantes, de journalistes, de femmes de marché, d'avocates, de politiciennes, de médecins, de femmes au foyer, etc. Toutes ces femmes œuvraient conjointement à la rédaction de déclarations de presse et de prises de position sur la guerre civile. Elles mettaient l'accent sur les crises humanitaires et sur les effets de ce conflit sur la population, en particulier sur les femmes et les enfants. Elles permettaient donc de relayer l'information et de tenir informée la communauté internationale sur l'évolution de la guerre civile. La LWI a également écrit aux Premières Dames de tous les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et aux Premières Dames du monde entier pour demander à leurs gouvernements d'intervenir pour mettre un terme à la guerre au Liberia.

D'autres femmes, qui ont eu la chance d'éviter le combat et d'éviter que la faction armée *Liberians United for Reconciliation and Democracy* (LURD) ne les enlève pour les entraîner de force à se servir des armes, se sont alors organisées de manière non-violente pour mener à bien une initiative en faveur d'une intervention internationale. Le LURD était quant à lui actif pendant la seconde guerre civile libérienne (de 1999 jusqu'au départ de Charles Taylor en 2003, marquant la fin de la guerre) et avait pour but de renverser Charles Taylor et de l'écarter le plus vite possible du pouvoir afin de ramener la paix dans le pays.

Tous ces exemples d'interventions féminines illustrent le fait que les femmes, bien qu'elles aient souvent été réticentes à être identifiées comme anciennes combattantes par peur de la stigmatisation qui en résulterait au sein de leur communauté, ont tout de même combattu ensemble pour agir localement et aider les victimes de la guerre en franchissant les lignes de combat. Elles ont su mener leurs propres batailles en gardant toujours l'espoir d'aboutir sur des accords de paix durables. En effet, elles se sont toujours organisées, et ce depuis le tout début de la guerre civile en 1989, pour encourager les initiatives de paix nationales et régionales.

Par ailleurs, le Liberia n'est pas le seul pays qui a vu l'apparition de mouvements pour la paix créés par des femmes. Par exemple, un mouvement voisin de femmes originaires de la Sierra Leone est créé en 1994 dont le but était également d'œuvrer pour la paix et d'organiser des manifestations contre l'aggravation de la guerre civile dans leur pays. En 2000, des femmes des deux pays se sont réunies à Abuja, au Nigeria, à l'invitation de la CEDEAO, et ont lancé, avec leurs homologues guinéennes, un mouvement régional de femmes pour la paix, le *Mano River Union Women Peace Network* (MARWOPNET). En reconnaissance de leurs efforts, les femmes ont d'ailleurs obtenu le statut de déléguées au 24e sommet de la CEDEAO en décembre de la même année, et se sont adressées aux dirigeants pour souligner l'importance de soutenir les programmes de rétablissement de la paix menés par des femmes. Les actions de MARWOPNET ont permis de mettre en évidence le potentiel de ces mouvements pour la paix créés et tenus par des femmes en Afrique. Ces femmes, qu'elles aient été combattantes de manière volontaire ou forcée, infirmières, cuisinières, messagères ou espionnes, ont toutes joué un rôle déterminant dans les conflits. Au Liberia et sur un total de 103 000 combattants ayant achevé leur démobilisation formelle, près de 22 500 (22 %) étaient des femmes qui, en participant au programme de démobilisation, ont pu bénéficier de prestations de réintégration². Parmi ces chiffres, nombreuses sont celles qui n'ont pourtant pas

² D'après un rapport intitulé « Truth and Reconciliation Commission Liberia, Women and the Conflict », 2009.

souhaité bénéficier de ces prestations financières remises par le programme de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration (DDR) par peur d'assumer leur rôle de combattantes au détriment de leur rôle traditionnel et par peur de se retrouver confrontées aux hommes. De plus, en octobre 2004, plus de 10 000 femmes ex-combattantes s'étaient inscrites à divers types de formations professionnelles tandis que 6 500 autres ont décidé d'aller étudier à l'école³. Les combattantes, en particulier celles dont le rang était élevé, ont acquis un certain respect de la part de la communauté en prouvant qu'elles étaient aussi compétentes que les hommes dans le combat. Elles avaient d'ailleurs les mêmes motivations que ces derniers, tuer ou être tuées, mais faisaient souvent face à davantage de violences qu'eux. En effet, les violences sexuelles et physiques étant utilisées comme des armes et comme des moyens de contrôle à l'encontre de ces femmes combattantes, ce qui ne les a pas empêchées de continuer à se battre pour leurs droits et pour leur pays. Elles ont d'ailleurs été les premières à souffrir de maladies gynécologiques dans un contexte où il était quasiment impossible d'accéder à des soins de santé. En effet, pendant la guerre, l'ensemble du système de santé était perturbé voire totalement détruit dans certaines régions du Liberia. De plus, les femmes n'ont pas souffert uniquement de problèmes de santé physiques et psychologiques, elles ont également dû faire face à des problèmes économiques car certaines ont perdu leur propriété et leurs biens pendant le conflit, devant alors renoncer à toute forme de capital leur permettant de les aider à se rétablir économiquement une fois que ce dernier prendrait fin. En plus de la stabilité économique, la guerre a également détruit la vie de famille de certaines femmes, dont les petites filles, si elles avaient eu la chance de rester en vie, qui étaient de plus en plus exposées à la prostitution et aux violences sexuelles. Toutes ces atrocités vécues par les femmes les ont alors incitées à incarner le rôle moteur et indispensable de pacificatrices. Elles n'ont pas eu d'autre choix que de se mobiliser pour mettre un terme à la violence qu'elles subissaient, que leur famille subissait et que le pays tout entier subissait.

Les femmes du Liberia ont exprimé un engagement politique fort en faveur de la paix et se sont mobilisées pour aboutir à la signature d'accords de paix. Pour ce faire, elles se sont unies pour créer le mouvement *Women of Liberia Mass Action for Peace Campaign*, outil qui devait leur permettre de provoquer les négociations pour la paix.

Ce mouvement de paix, lancé en 2003 par les femmes de Monrovia, est organisé par Crystal Roh Gawding, Leymah Gbowee et Comfort Freeman, ces deux derniers étant à l'époque travailleurs

³ Toujours d'après ce même rapport « Truth and Reconciliation Commission Liberia, Women and the Conflict », 2009.

sociaux et militants. Comfort Freeman veut forcer Charles Taylor, président du Liberia, et d'autres chefs de factions belligérantes à participer aux négociations de paix au Ghana sous la médiation de la CEDEAO. Ce sont 200 femmes de différentes religions et classes sociales vêtues de blanc qui sont présentes à l'intérieur du palais présidentiel lors des négociations. Bien que n'ayant pas le droit d'y prendre part, elles forcent les négociateurs à les écouter. Chaque fois que l'un d'entre eux les menace de partir ou de s'enfuir, elles menacent de se dénuder en retour. En effet, dans la tradition libérienne, une femme en colère qui se dénude en public attirerait sur les hommes ayant provoqué cette dernière, une grande malédiction. Elles bloquent ainsi les issues et sont résolues à trouver une solution en partant du principe que personne ne quittera la pièce avant qu'un accord ne soit prononcé et que les négociations pour la paix soient enfin amorcées après quatorze années de guerre civile.

La mobilisation et l'engagement de ces femmes, combinés à la pression exercée par les dirigeants de la CEDEAO, ont donc joué un rôle clé dans le processus de paix et, par la suite, dans l'élection de la première femme présidente en Afrique et dans l'occupation féminine de postes à responsabilités au sein du gouvernement. Leur visibilité politique est donc essentielle dans ce contexte de guerre et appelle à la fin des violences domestiques et sexuelles qu'elles et leurs enfants ont subies durant la totalité du conflit. Lors de leur mobilisation au palais présidentiel, elles n'ont pas hésité à menacer les hommes de répondre par une « grève du sexe » si elles n'obtenaient pas une négociation de paix de leur part. Cette menace forte ne permettait pas seulement de faire réagir les hommes en les privant de relations sexuelles, elle permettait également de revenir sur le statut de mère, statut symboliquement très fort dans la société. À l'image de leur menace de se dénuder face aux fuites éventuelles de ce palais présidentiel, elles se servent de leur corps comme d'une arme qu'elles auraient le pouvoir de contrôler à leur guise. En effet, elles se mobilisent pour montrer aux hommes qu'elles ne comptent plus les laisser décider de ce qu'ils pourraient éventuellement faire de ce corps qui n'appartient qu'à elles et qui leur offre le pouvoir de les en priver par la grève ou de se dénuder en signe de protestation et de malédiction. En utilisant ainsi leur sexualité et leur corps comme un nouvel objet politique et non seulement un moyen pour les hommes de leur infliger des violences sexuelles, elles montrent qu'elles sont résolues à se battre, à la fois pour la paix et pour leur identité féminine. Elles se servent de ce corps meurtri par la violence pour tirer la situation à leur avantage et pour avoir plus de poids dans leur mobilisation collective. Déshumanisées par toute la violence qu'elles ont dû endurer en temps de guerre, elles ont décidé d'exprimer un

engagement politique ne permettant pas seulement d'aboutir à la signature d'accords de paix mais permettant également de les humaniser à nouveau.

Les femmes se sont rassemblées par milliers au marché pour discuter, prier et chanter. Ces images ont été retranscrites dans le monde entier. « Le monde se souvient du Liberia en raison des images des enfants soldats. Maintenant, ils connaissent notre pays grâce aux femmes en blanc » a déclaré Leymah Gbowee, l'une des dirigeantes du mouvement qui recevra le Prix Nobel de la paix en 2011. Les femmes ont donc pris position parce qu'elles estimaient que les hommes restaient trop silencieux et qu'ils acceptaient, passivement, toutes les formes de violence que le pays était en train de subir. Elles ont eu gain de cause car les négociations ont mené à la signature d'un Accord de paix global en 2003 et à la démission de Charles Taylor parti en exil la même année puis arrêté au Nigeria en 2006. L'activisme politique des Libériennes ne s'est pas arrêté à la signature de cet accord de paix ni relâché jusqu'à l'organisation des élections remportées par Ellen Johnson Sirleaf en 2005, un tournant décisif dans l'histoire du pays. Le militantisme politique dont elles ont fait preuve tout au long de la guerre a été décisif dans la fin des combats et a continué lors de la reconstruction du pays par la suite. Il a permis aux femmes de s'unir, peu importe leur religion et leur milieu socio-culturel, qu'elles soient musulmanes ou chrétiennes, indigènes ou américano-libériennes, éduquées ou analphabètes, dans une action non-violente permettant d'aboutir à la paix. Leurs efforts révèlent comment des mouvements bien coordonnés peuvent établir des pratiques de consolidation de la paix.

L'engagement des femmes, déjà présent avant la guerre civile, s'est renforcé tout au long de cette dernière et a permis d'aboutir sur la signature d'accords de paix, mais également sur les élections de la première femme présidente du continent africain. Ceci est la preuve que ce militantisme ne s'est pas arrêté directement après la guerre civile, après avoir obtenu gain de cause, mais a continué à émerger à travers de multiples associations de femmes voulant davantage ancrer leur droit. La fin de la guerre n'a pas été le synonyme de la disparition des femmes de la sphère publique. En effet, les femmes n'ont pas cessé de se battre pour implanter, sur le long terme et pas seulement en temps de conflit, les prémices de leurs actions ayant pour objectif principal leur autonomisation.

1.2 L'émergence de nouveaux engagements politiques chez les femmes libériennes

1.2.1 L'émergence et la montée en puissance d'associations de femmes

Après la guerre civile, la mobilisation féminine continue et prend une tournure plus politique. Certains groupes précédemment mentionnés, dont le WIPNET, s'engagent en faveur de la démocratie après la signature des accords de paix. Le WIPNET a notamment aidé les électeurs à mieux comprendre le déroulement des élections et à s'inscrire sur les listes électorales pour les élections présidentielles de 2005. Le groupe s'est particulièrement penché sur le cas des femmes vivant dans des zones rurales et pour lesquelles il était complexe de se rendre jusqu'aux urnes. Le groupe a assuré le transport de certaines femmes, la garde de leurs enfants ou encore la surveillance de leur échoppe pour celles qui travaillaient au marché d'après l'étude de l'*United States Institute of Peace*⁴. Le groupe ne soutient aucun candidat ou parti politique, il veut rappeler l'importance des élections, veiller à leur bon déroulement et mobiliser les femmes pour qu'elles aillent voter et soient ainsi mieux représentées au sein des institutions politiques.

Après la guerre civile, des Libériennes ont fondé des associations et ONG qui placent les femmes au centre de leur préoccupation et cherchent à favoriser leur autonomisation en garantissant une meilleure protection de leurs droits. C'est le cas de la *Women-Concern Liberia* (WCL), une ONG qui défend les droits des femmes et des filles. La structure lutte contre les violences psychologiques et sexuelles faites aux femmes et défend leurs droits sexuels et reproductifs. WCL met l'accent sur le fait que ces droits ne peuvent être défendus qu'à travers une meilleure représentation des femmes dans les hautes sphères de la société. C'est donc naturellement que l'ONG encourage les femmes à se présenter aux élections du pays. La défense des droits des femmes est également portée par une association de renom au Liberia, *The Association of Female Lawyers* (AFELL) fondée pendant la guerre civile par Gloria Maya Musu-Scott, une femme politique et juriste libérienne. AFELL défend les droits des femmes en assurant leur défense lors de procès. L'association est à but non lucratif car les membres souhaitent que chaque femme du pays puisse être défendue, peu importe ses moyens financiers et sa place au sein de la société. AFELL compte une centaine d'avocats, en majorité des femmes, dont certaines font partie d'un groupe de réflexion et de discussion sur la loi régissant les droits fonciers du Liberia. Il est primordial pour les Libériennes d'être entendues sur ce

⁴ Bekoe, D. & Parajon, C. (Mai 2017). *Women's Role in Liberia's reconstruction*. United States Institute of Peace. <https://www.usip.org/publications/2007/05/womens-role-liberias-reconstruction>

sujet sachant qu'elles n'ont pas le droit d'obtenir des terres, même lorsqu'il s'agit d'un héritage. L'association défend aussi le corps des femmes en dénonçant les mutilations génitales encore souvent perpétrées au sein de groupes religieux traditionnels libériens sous autorité masculine. Les membres d'AFELL luttent également contre les violences conjugales, les violences basées sur le genre, les violences sexuelles et les mariages forcés. L'association doit faire face à de nombreux obstacles, à commencer par les textes de loi du pays qui ne mentionnent pas certains sujets jugés tabous, tels que le viol ou le mariage forcé. Par son travail, AFELL montre une nouvelle fois l'importance d'avoir des femmes au sein des structures politiques du pays pour une législation qui défend leurs droits et garantit leur intégrité physique.

D'autres associations et organisations féminines libériennes sont davantage engagées dans un combat économique et social en faveur des femmes. Après la guerre civile, le pays fait face à d'importantes difficultés économiques et à une inflation des prix de l'alimentation et des produits de première nécessité. Ce sont les zones rurales qui subissent le plus ce revers de la guerre, car bien souvent les champs agricoles sont détruits et les marchés sont au ralenti, il est donc difficile pour les populations locales d'avoir des revenus qui leur permettent de vivre correctement. Les femmes sont majoritairement touchées par cette crise car de nombreux métiers leur sont fermés et elles ne sont pas prioritaires lorsque des postes se libèrent. Certaines d'entre elles décident alors de fonder des associations ou organisations qui pourront aider économiquement les femmes du pays. C'est le cas de l'organisation nationale *The Rural Women Rights Structure (RWRS)*, développée par des femmes pour les Libériennes adultes et enfants. RWRS a été fondée en 2008 après le conflit en réponse à la crise économique qui frappait le pays. L'organisation demande alors la mise en place d'aides économiques pour les femmes et leur donne la possibilité d'exprimer librement ces difficultés. Des plateformes et infrastructures de débat sont alors créées dans le pays pour mieux appréhender ces difficultés économiques.

Toujours dans un objectif d'autonomisation des Libériennes, des associations se focalisent sur l'éducation des femmes, éducation qui leur est souvent difficile d'accès. Éduquer les femmes sur leurs droits, sur la loi nationale, sur la santé notamment sexuelle ou encore sur le système politique et l'importance d'aller voter sont autant de sujets qui doivent être abordés pour leur permettre d'être plus autonomes. *EduCare*, un hub d'affaires non lucratif fondé et géré par des femmes est l'une des structures qui œuvrent dans ce sens. Bien qu'*EduCare* ne soit pas sous tutelle du gouvernement libérien, la structure collabore avec lui, notamment le ministère du Commerce et de

l'Industrie du pays, mais surtout avec le ministère du Genre créé sous la présidence d'Ellen Johnson Sirleaf. *EduCare* fait également partie du projet de consolidation de la paix mis en œuvre par ONU Femmes qui vise à éviter d'autres conflits sur le territoire et à améliorer les conditions de vie des femmes et des filles du pays. Ce sont des structures comme *EduCare*, plus proches des Libériennes sur le terrain que les structures internationales comme ONU Femmes ou USAID, qui permettent de mieux répondre aux attentes des Libériennes et de mieux les représenter.

En 2017, seulement 37 %⁵ des Libériennes savent lire et écrire, un chiffre qui reflète ce manque d'accès féminin à l'éducation. *EduCare* met alors en place des cours pour apprendre à lire et à écrire destinés aux femmes vivant avant tout dans les zones rurales du pays où l'éducation est plus difficile d'accès qu'en ville. La structure propose également des cours de compétences commerciales pour aider les femmes à travailler dans une boutique et sur les marchés. Toujours dans une optique de maintien de la paix et dans la continuité des actions des mouvements et groupes de femmes qui se sont mobilisés en faveur de la paix pendant la guerre civile, des formations de consolidation de la paix sont également dispensées. *EduCare* assure aussi des moments de dialogue entre femmes sur la violence et la santé sexuelle pour les aider à prendre conscience de certaines réalités et les encourager à se mobiliser pour défendre leurs droits.

D'autres associations et organisations de Libériennes décident de donner l'opportunité aux femmes de mettre à profit ces nouvelles compétences et connaissances en les aidant à se faire une place dans le monde du travail. Certaines structures font alors appel à des femmes ayant déjà une expérience professionnelle pour qu'elles transmettent leur savoir et aident d'autres Libériennes à avoir un emploi stable. C'est le cas de la *Ecumenical Women Association of Liberia (EWAL)*, une association qui encourage l'autonomisation des femmes par le travail et l'apprentissage. La structure offre des cours de couture, de cuisine, de coiffure ou encore de fabrication de certains produits comme du savon aux Libériennes qui le souhaitent. EWALL est créée en 2009 pour donner une chance aux femmes qui veulent subvenir à leurs propres besoins. EWALL est à présente à la fois dans les zones urbaines et rurales et aurait permis à plusieurs centaines⁶ de femmes de bénéficier d'une vraie formation professionnelle et, pour certaines, d'ouvrir par la suite leur propre commerce.

⁵ Banque mondiale, Taux d'alphabétisation des femmes adultes au Liberia, https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SE.ADT.LITR.FE.ZS?locations=LR&name_desc=false

⁶ Peace Insight, Ecumenical Women Association of Liberia (septembre 2016), <https://www.peaceinsight.org/en/organisations/ewal/?location=liberia+theme>

EWALL encourage également le dialogue entre les différentes communautés, aussi bien religieuses que sociales, du Liberia afin de combattre les tensions et discriminations qui persistent entre elles.

Ces associations de femmes décident parfois de se regrouper pour avoir plus de poids au sein de la société et mieux représenter les femmes de toutes classes sociales, de toutes origines et de toutes religions. Le *Women's NGO Secretariat of Liberia* (WONGOSOL) fondé en 1998 est une structure regroupant plusieurs associations et groupes de femmes au Liberia. L'entité WONGOSOL coordonne les actions de ces groupes pour qu'elles aient davantage d'impact dans le pays. La structure permet de créer des liens entre les différents comtés du pays et d'encourager une dynamique nationale. Ainsi, la mobilisation féminine a plus d'ampleur et est plus représentative des revendications des Libériennes.

Les Libériennes ont continué de se mobiliser après la guerre civile en œuvrant au sein d'associations et d'organisations non gouvernementales et non lucratives pour la plupart. À travers ces structures, elles se mobilisent pour aider les femmes et les filles du pays à mieux faire face aux difficultés économiques, à avoir un meilleur accès à l'éducation et au monde du travail, mais cela leur permet également de prendre conscience de leurs droits et de leur importance au sein de la société. Ces initiatives associatives ouvrent la voie à un engagement politique des Libériennes et à une meilleure représentation des femmes au sein des structures politiques du pays.

1.2.2 L'implication des femmes dans les ONG et les agences internationales implantées dans le pays

L'émergence et la montée en puissance des associations de femmes libériennes vont de pair avec l'implication de ces femmes dans les ONG étrangères implantées dans le pays. Ces implications se font de diverses manières. Certaines femmes libériennes s'engagent directement auprès des associations en question, tandis que d'autres dirigent des organisations locales avec lesquelles les ONG étrangères peuvent travailler. OXFAM France est par exemple implantée au Liberia. Cette ONG mobilise le pouvoir citoyen pour lutter contre les inégalités et abolir la pauvreté, notamment en assurant l'accès à l'eau, à la nourriture, et en développant des systèmes d'agriculture durable. Leurs actions sont menées selon les directives du programme WASH de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), programme qui porte sur la nécessité de parvenir progressivement à la réalisation des droits de l'homme à l'alimentation en eau potable et à l'assainissement. Par ailleurs, au Liberia,

OXFAM développe des partenariats avec des organisations locales pour plaider et faire du lobbying afin d'inciter les responsables des politiques à formuler et à mettre en œuvre des politiques progressistes, qui intègrent les questions de genre et la justice de genre.

Le programme WASH au Liberia est en réalité un consortium composé d'OXFAM, *Concern WorldWide*, *Tearfund* et *Water Aid* et présidé par *Action contre la faim*. Cette dernière est une ONG qui travaille au Liberia avec des organisations de la société civile, telles que *Ground Water Exploration Incorporated* (GWEI) ; *Scaling Up Nutrition Civil Society Alliance of Liberia* (SUNCSAL), *Liberia Association of Psychosocial Services* (LAPS), *Community Health Initiative* (CHI) et *Women Empowerment for Self Employment* (WE4SELF) (Action contre la faim, 2016). Elle met en œuvre des programmes de lutte contre la sous-nutrition au Liberia avec le soutien de donateurs institutionnels et privés tels que l'Agence française de développement (AFD), l'UNICEF, *Irish Aid*, *United Nations Office for Project Services* (UNOPS), l'Union européenne, la Fondation *Natixis* et *Sharefood*. Selon cette ONG, environ 20 % de la population totale du Liberia avait besoin d'une assistance alimentaire en 2021. En effet, les effets dévastateurs du virus Ébola et de la crise du coronavirus dans ce pays ont plongé la population dans l'insécurité alimentaire, dont les femmes souffrent en priorité. Selon un rapport d'OXFAM publié en 2019, les femmes sont, avec les petits producteurs agricoles, les principales victimes de sous-nutrition et d'insécurité alimentaire. En effet, selon ce rapport, « Malgré leur rôle crucial en matière de sécurité alimentaire des ménages, elles font face à la discrimination et à un pouvoir de négociation limité. Des normes patriarcales désavantagent les paysannes en particulier sur les droits fonciers (petites parcelles, difficultés d'accès à la propriété, droits de succession discriminatoires), les ressources productives (aucun accès au crédit, aux services de vulgarisation ou aux intrants), le travail non rémunéré, les emplois précaires et une faible participation aux décisions et à la représentation politique. Au sein du ménage, avec une position de négociation plus faible, elles mangent souvent moins, en dernier ou disposent d'une alimentation de moins bonne qualité ». Ainsi, de nombreuses ONG de nationalités différentes sont établies au Liberia, et permettent notamment à des femmes de s'engager pour faire avancer leurs droits et leur qualité de vie.

Aux côtés des ONG, des agences internationales sont également présentes à travers des financements et des programmes. USAID, l'agence des États-Unis pour le développement international, est l'une des agences internationales les plus présentes et importantes au Liberia. En juin 2016, Michelle Obama, alors première dame des États-Unis au cours du mandat de Barack

Obama, effectue un déplacement au Liberia (White House, 2016). Dans le cadre de son programme *Let Girls Learn* (« Laissez les filles apprendre »), initiative destinée à agir en faveur de la scolarisation des filles en Afrique et particulièrement au Liberia après la dure crise causée par le virus Ébola, Michelle Obama a ainsi encouragé les jeunes filles libériennes à rester à l'école et poursuivre leur éducation scolaire. La présidente libérienne de l'époque, Ellen Johnson Sirleaf, était présente aux côtés de la première dame des États-Unis, qui a annoncé de nouveaux fonds mis en place par l'agence USAID pour encourager la scolarisation des jeunes filles libériennes. Aujourd'hui, l'USAID continue son action auprès des femmes libériennes. Selon un rapport (USAID, 2022) sur l'égalité des genres et l'inclusion sociale mis à jour au mois de mai 2022, l'USAID organise des formations et des ateliers pour donner aux femmes libériennes la possibilité d'une émancipation économique. Le rapport aborde l'exemple des rizicultrices du comté de Lofa, qui ont bénéficié de formations pour les aider à optimiser leurs cultures, notamment pour que celles-ci soient moins pénibles physiquement. De même, l'agence états-unienne participe, en partenariat avec le gouvernement libérien, à l'implémentation du « *Land Rights Act* », qui permet aux femmes d'être désignées comme propriétaires et/ou héritières de leurs terres, droit qui était auparavant exclusivement réservé aux hommes. Par ailleurs, USAID œuvre également à former les femmes libériennes souhaitant s'engager dans des partis politiques, pour mener à bien leurs campagnes.

En ce qui concerne les agences françaises, l'Agence française de développement (AFD) est très présente au Liberia. Dans sa stratégie 2020-2024 pour le Golfe de Guinée, l'AFD présente les moyens mis en œuvre pour atteindre ses objectifs dans la région, soit « soutenir l'insertion économique et sociale de la jeunesse, favoriser la transition démocratique et citoyenne et faire émerger des espaces urbains durables et créateurs de valeurs ». Pour ce faire, l'accent est notamment mis sur l'égalité femmes-hommes auprès des jeunes générations. Ainsi, des ateliers et des campagnes de sensibilisation sont mis en place pour faciliter l'accès de ces jeunes à une éducation de qualité et pour les sensibiliser aux problématiques de genre et d'accès à la santé, notamment sexuelle. L'action de l'AFD au Liberia est en effet très axée sur la jeunesse. Récemment, en 2020, un accord a été signé entre le gouvernement français – *via* l'AFD – et le Liberia (AFD, 2020). Il s'agit d'une subvention de 10 millions d'euros versée au gouvernement libérien, en soutien à la politique nationale « TVET », *Technical, Vocational and Educational training*, qui a vocation à former des jeunes aux compétences techniques nécessaires dans les domaines de l'agriculture, l'électricité, la construction ou encore l'informatique. Ce projet est développé par l'Institut européen de coopération et de développement (IECD), en collaboration avec les ministères de la jeunesse, des

sports et de l'éducation libériens. Sur la question plus précise de l'égalité des genres, cependant, la Suède occupe une place prédominante au Liberia.

Dwede Tarpeh, chargée de mission pour les questions de genre à l'ambassade de Suède à Monrovia et avec qui nous nous sommes entretenues sur différentes questions concernant l'engagement des femmes au Liberia, a souligné qu'UN Women, l'agence des Nations unies qui promeut l'émancipation des femmes dans le monde et la parité, n'était pas réellement présente sur le terrain, mais possédait cependant une forte influence politique. Selon elle, cette agence a assurément eu un rôle important dans le développement de ces thématiques au Liberia, mais plutôt à une échelle macro.

Lorsque nous lui avons posé la question des présences étrangères au Liberia, elle a souligné le rôle historique et important de la Suède, pour le développement du pays, mais également sur les questions de genre. Le Liberia et la Suède ont des liens historiques, qui continuent de se développer aujourd'hui. En effet, dans les années 1970 et 1980, de nombreux investisseurs suédois ont eu un impact important sur le Liberia. Plus récemment, en 2010, l'ambassade de Suède à Monrovia a ouvert une aile consacrée à la coopération pour le développement du pays. Cette politique va de pair avec l'engagement politique de la Suède pour les questions de genre. L'exemple de Dwede Tarpeh nous montre une autre facette de l'engagement des femmes libériennes pour le développement des questions de genre, à travers les différentes ambassades ou représentations nationales présentes dans le pays.

Les actions des différentes ONG et représentations nationales de tous pays sont cependant à nuancer. D'un côté, elles apportent souvent une vision occidentalisée de la société, qu'elles tentent d'appliquer au Liberia. Certains parlent même d'une « désoccidentalisation » nécessaire du monde humanitaire, et d'une « conscientisation croissante de la nécessaire prise en compte des perceptions locales pour augmenter l'acceptation de l'aide humanitaire et pourtant une véritable difficulté à la mettre concrètement en pratique » (Larzillière, Micheletti *et al.*, 2010). D'un autre côté, il y a également des dérives. En effet, l'apparence de « sauveur » de ces ONG leur confère un certain pouvoir et une certaine mainmise sur des populations vulnérables. Et cela peut s'avérer parfois même dramatique, comme l'illustre l'exemple de l'ONG *More than Me*. Cette organisation, implantée dans un bidonville de Monrovia, avait pour mission de sortir les petites filles libériennes de la rue en les scolarisant en son sein, pour lutter contre l'exploitation sexuelle. Cependant, sa directrice a démissionné en 2019 suite à des accusations de viols de la part du cofondateur de cette

ONG. Il s'agit là d'un cas de dérive qui reste rare, mais qui illustre néanmoins un des risques de l'action des ONG.

Ainsi, l'implémentation des organisations non gouvernementales et agences internationales au Liberia est l'occasion pour les Libériennes de s'engager politiquement. Cependant, le poids et l'étendue de ces engagements est moindre lorsque l'action du gouvernement pour soutenir ces thématiques n'est pas suffisante.

1.2.3 L'insuffisante action du gouvernement en faveur de l'engagement politique féminin

Selon l'ONU, la violence à l'égard des femmes se définit de la façon suivante : « tous les actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée » (Conseil de l'Europe). Les violences à l'égard des femmes ne cessent pas après les guerres ou les conflits, aussi, malgré les missions temporaires mises en place notamment par les Nations unies pour la reconstruction ou assurer la paix dans une société post-conflit, l'action du gouvernement reste une base nécessaire pour assurer la pérennité de ces engagements. Cependant, celle-ci est souvent insuffisante, ce qui est notamment le cas au Liberia.

La police, organe gouvernemental chargé d'appliquer la loi et d'assurer la paix, joue un rôle crucial dans la gestion des violences faites aux femmes. Or, en Afrique notamment, la réponse policière est largement inadaptée à l'importance des violences de genre (ONU Femmes, 2011). En effet, certaines pratiques policières découragent les femmes qui voudraient porter plainte pour les violences qu'elles subissent, et empêchent même l'arrestation des hommes incriminés (Medie, 2018). La pression de l'entourage, la peur des représailles ou encore le manque de confiance envers la police pour gérer les plaintes de manière efficace sont autant de facteurs qui poussent les femmes à ne pas porter plainte (Medie, 2017), d'autant que la plupart des agresseurs sont des proches des victimes, et que l'entourage considère que cela doit se régler en privé. De plus, malgré l'adoption de lois contre les viols ou contre les violences faites aux femmes, l'accès à la justice reste largement inégalitaire, notamment pour les femmes des milieux ruraux et défavorisés, qui n'y ont pas accès.

L'arrivée au pouvoir d'Ellen Johnson Sirleaf, présidente libérienne de 2006 à 2018 et première femme élue au suffrage universel à la tête d'un État africain, a toutefois été synonyme d'avancées pour les sanctions des violences faites aux femmes. Entre 2006 et 2013, sous l'impulsion du gouvernement libérien et de la mission de maintien de paix des Nations unies, la MINUL, la police nationale libérienne (LNP) a été réformée. Cette réforme est axée sur les questions de genre, avec deux priorités : la LNP doit recruter plus de femmes, et doit être plus réactive aux violences sexuelles. En effet, en 2005 au Liberia, les femmes représentaient environ 2 % des forces de l'ordre (ONU, 2005), et la LNP était notamment connue pour les « bérets noirs », groupe de policiers responsables de viols et d'assassinats. Ainsi, le gouvernement Sirleaf, aidé par la résolution 1325 de l'ONU qui porte sur les relations entre les conflits armés, les femmes, la paix et la sécurité, a fixé un objectif de 20 % de femmes dans la police libérienne avant 2014. Cependant, cet objectif n'a pas été atteint, à cause du manque de scolarisation des femmes. Des avancées ont donc été faites sous le mandat Sirleaf, avec également la création d'une section spéciale pour la protection des femmes et des enfants (WPCS), visant à lutter contre les violences domestiques, les agressions sexuelles et les crimes sur enfants, la création d'une cour spéciale du ministère de la Justice pour les affaires de violence sexuelle et des unités criminelles spécifiques. Toutefois, de nombreux procès sont classés sans suite et de nombreuses plaintes ne débouchent pas sur un procès faute de preuves, car elles ont été traitées longtemps après les faits.

Lors de la soixante-sixième session de la commission de la condition de la femme des Nations unies en mars 2022, ONG et organisations de la société civile se sont accordées pour dire que « l'action climatique doit se faire avec les femmes, ou ne se fera pas » (ONU, 2022). Au cours des discussions, la ministre libérienne du genre, des enfants et de la protection sociale, Mme Williametta E. Saydee-Tarr, a pris la parole pour faire part des efforts menés par le gouvernement libérien, avec 58 % de sa population dépendant de l'agriculture pour sa subsistance. Selon la ministre, « le gouvernement libérien a mis en œuvre une stratégie de réponse aux changements climatiques qui vise, entre autres objectifs, à faire accéder les femmes à la propriété de terres agricoles. Il s'emploie par ailleurs à améliorer la gestion des catastrophes qui affectent principalement les femmes et les filles. Enfin, il vient de lancer un indice sur l'égalité des sexes, afin de mieux cerner les différences existant entre hommes et femmes en termes de besoins, de participation aux prises de décisions, d'accès aux ressources et aux droits de propriété, de planification du développement et de contrôle des actifs » (ONU, 2022). Cependant, de nombreux témoignages ont été partagés, et montrent l'insuffisance de l'action du gouvernement quant à

l'inclusion des femmes, qui plus est autochtones, dans les prises de décision et les changements. En effet, les femmes rurales, autochtones ou encore handicapées ne sont associées ni à la prise de décision, ni à la planification, alors qu'elles sont très touchées par le changement climatique et sont de « puissants agents de changement », comme l'a déclaré le ministère du Genre, de l'enfance et de la protection sociale du Ghana. Le problème de l'accès à l'éducation revient ici, puisque la participation des femmes à l'économie formelle et à la prise de décision est indissociable du fait qu'elles doivent y trouver leur place, ce qui passe par un accès à l'éducation.

Pour agir en faveur de l'engagement politique féminin, il convient tout d'abord d'agir en faveur des droits des femmes au Liberia. Pour ce faire, le pays a lancé, en premier lieu pour la période 2009-2013, un plan d'action national (PAN) développé par la ministre du Genre, des enfants et de la protection sociale, pour assurer la protection des filles et des femmes libériennes, et encourager leur autonomisation et leur émancipation. À l'issue de cette période, un rapport a été publié par le ministère pour lancer une seconde période d'action de ce PAN, de 2019 à 2023. Ce rapport énonce les progrès qui ont été faits, mais également ceux qui restent à mener. Ainsi, se basant sur des rapports de UN Women, cet état des lieux (ONU Femmes, 2020) des progrès du Liberia en matière de genre commence par aborder le sujet de la police. Ce rapport salue l'action menée, notamment grâce à la réforme de la LNP, mais souligne les efforts qu'il reste à faire. Les résultats sont insuffisants, ce qui serait dû à des contraintes budgétaires et logistiques, qui empêcheraient la police d'être suffisamment équipée pour aller au bout des initiatives de protection des femmes contre les violences de genre. Ainsi, seulement huit comtés ont instauré des « *Safe Homes* », endroits sécurisés pour les femmes, qui sont pour la plupart abandonnés aujourd'hui. De même, des « *One Stop Center* », dans la même idée, ont été créés, mais n'existent qu'au nombre de cinq à Monrovia et sont inexistant dans sept comtés, en plus d'être fermés le week-end et en soirée.

En ce qui concerne le système judiciaire libérien et les améliorations nécessaires qui doivent être faites, le rapport du ministère énonce principalement l'habilitation des acteurs de la justice et de la santé pour déployer une aide rapide aux femmes victimes de violences basées sur le genre. Selon la ministre, cette initiative pourrait permettre d'incriminer plus facilement les agresseurs et, ainsi, de diminuer les violences – notamment sexuelles – faites aux femmes et aux enfants. Cependant, ce qui est ainsi sous-entendu dans ce rapport, c'est que ces violences n'ont pas baissé lors de la première phase d'action du PAN. Par ailleurs, des tribunaux pour juger les affaires de

violence basée sur le genre ont été créées. Mais là encore, ces tribunaux n'existent que dans le comté de Montserrado, soit l'un des quinze comtés du Liberia, et là où se trouve Monrovia, la capitale. Ainsi, les inégalités perdurent. De même, les femmes des communautés autochtones ont, grâce à ce PAN, été davantage incluses dans les processus de décision. Selon ce rapport, 180 leaders traditionnels (la plupart étant des femmes) et religieux ont été formés et désignés comme points de contact prioritaires avec la NLP. De plus, les jeunes sont également amenés à participer davantage, avec la création de onze centres de jeunesse répartis dans cinq comtés, qui sensibilisent les jeunes aux questions de santé et de sécurité sexuelles notamment. Cependant, là encore, il convient de souligner que ces services sont centralisés, et tous les Libériens et Libériennes n'y ont pas accès. Les inégalités d'accès à ses services, ainsi que leur pleine implémentation restent les principaux enjeux de cette deuxième phase du plan d'action national.

Ainsi, ONG et organisations internationales s'accordent pour souligner les progrès faits par le gouvernement libérien en matière de protection des femmes et d'avancées de leurs droits. Seulement, ces mêmes organisations s'accordent également sur l'insuffisance de l'action gouvernementale en la matière, et donc en matière d'engagement politique féminin. La deuxième phase du PAN dédié à ces sujets, qui prend fin en 2023, montrera si les progrès ont été étendus.

Toutefois, en plus de leurs recommandations et préconisations, les organisations internationales agissent également directement sur le terrain. Nous allons à présent voir en quoi le contexte international, depuis la fin de la guerre civile libérienne jusqu'à nos jours, est propice à l'engagement des femmes en politique, en commençant par son influence, avec une étude de cas sur un mouvement politique lancé et mené par des femmes.

1.3 Un contexte international propice à l'engagement des femmes en politique

1.3.1 Étude de cas : l'illustration de l'action régionale et internationale amenant à l'engagement politique des Libériennes

Afin d'aborder le sujet de l'action internationale menée en faveur de l'engagement politique des Libériennes, nous allons prendre un exemple précis, avec le cas du Réseau des Femmes du Fleuve MANO pour la Paix, organisation de la société civile connue sous l'abréviation anglaise de MARWOPNET et créée sous l'égide de l'ONG internationale Femmes Africa Solidarité (FAS) et la

Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). En mai 2000, les femmes africaines se sont réunies sous l'égide de la CEDEAO et du Comité des femmes africaines pour la paix et le développement (CFAPD) avec l'appui de l'Organisation de l'Union africaine (OUA), de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et du gouvernement nigérian, pour « promouvoir le rôle des femmes dans les processus de prévention, de gestion et de restauration de la paix en Afrique » (DCAF). Cela a conduit à la création de MARWOPNET, réseau de femmes du Liberia, de Sierra Leone et de Guinée. « Ces pays sont si intimement liés, qu'une fois qu'il n'y a plus la paix au Liberia, la paix cesse en Sierra Leone et lorsqu'il y a des combats en Guinée il y a, par voie de conséquence, des combats au Liberia. C'est pourquoi, en tant que femmes, le seul moyen de permettre aux femmes africaines de jouer un rôle à part entière dans l'obtention de la paix est de soutenir leur lutte pour une pleine participation à la vie politique, économique et sociale » (Gouvernance en Afrique).

Les femmes, comme artisanes de la paix, sont les principaux canaux par lesquels les populations touchées par la guerre et les communautés délaissées s'expriment. La création de ce réseau de femmes sous l'impulsion de l'action internationale menée en faveur des femmes et de leur engagement croissant, leur permet de représenter ces populations notamment lorsqu'elles sont invitées à des réunions avec des représentants ou organisations internationaux. En effet, en 2003, alors que des tensions sévissent entre la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone, les femmes du MARWOPNET ont envoyé des délégations de paix dans chacun de ces trois pays, pour favoriser le dialogue et engager une désescalade. Ainsi, elles ont rencontré chacun des trois présidents, pour insister sur les souffrances humaines que les conflits entraîneraient, et ont réussi à apaiser les tensions.

De même, ce réseau de femmes, en partenariat avec l'UNESCO, a lancé en 2012 un projet d'éducation à la paix des jeunes filles dans la région du fleuve MANO. Ce projet a de nombreux axes. D'une part, il vise à éduquer à la paix à travers des programmes de radio, des témoignages de femmes ou encore des exemples de conflits et des stratégies de prévention. D'autre part, le projet soutient les programmes d'alphabétisation des jeunes femmes en engageant notamment les jeunes filles déscolarisées à assister à des ateliers, ou encore à former des journalistes pour les programmes de radio tenus par des femmes. Selon le rapport de l'UNESCO sur ce projet (UNESCO, 2015), des avancées significatives ont été notées dans les pays participants. En effet, en Côte d'Ivoire, 600 filles de différentes communes proches de la frontière du Liberia bénéficient de formation à la paix et à

la restauration de la cohésion sociale, ce qui les a menées à s'impliquer davantage dans le processus de paix et de restauration de la cohésion sociale. Au Liberia, ce projet permet de transmettre des compétences aux jeunes filles, en recueillant et en diffusant par les chaînes de radio des témoignages sur des expériences de création d'entreprise, et en Sierra Leone, de développer des compétences pour gérer la radio au quotidien dans différentes provinces.

Ces dernières années, l'organisation MARWOPNET a continué à mettre en place des actions et activités pour assurer le maintien de la paix, à de nombreuses échelles. Le rapport final d'exécution du projet de développement pilote des plans locaux de sécurité (ONU, 2017), dans le cadre du programme de stabilité et de paix de l'Union européenne pour la Guinée, énonce certaines de ces activités. À titre d'exemple, les femmes du MARWOPNET ont mis en œuvre des actions locales, d'ordre sécuritaire, économique et socio-culturel visant à prévenir les conflits et à maintenir les relations cordiales entre le Liberia et la Sierra Leone. Pour ce faire, des ateliers ont été mis en place, comme une série de sensibilisation et d'activités culturelles sur la non-violence et la paix.

En ce qui concerne le rôle de la femme dans les processus de paix en général, ONU Femmes, en partenariat avec l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), a organisé un séminaire à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en 2016. Ce séminaire international, intitulé « Promouvoir la participation des femmes dans les processus de paix en Afrique francophone » (ONU Femmes, 2017), a rassemblé plus de cinquante pays. Bien qu'il s'agisse de l'Afrique francophone, les constats restent quasiment les mêmes. La participation des femmes aux processus de paix connaît des avancées, qui sont visibles notamment par le nombre croissant d'accords de paix qui font mention explicite de l'égalité des sexes, et le nombre de femmes et expertes qui interviennent en qualité de médiatrices, négociatrices ou signataires des accords de paix (Coomaraswamy, 2015). La participation des femmes aux processus de paix est également facilitée par l'émergence de nouveaux conflits, qu'ils soient dus à la radicalisation ou aux nouveaux défis climatiques, qui remettent en cause les structures traditionnelles de la famille et de la société, et laissent donc une plus grande place aux femmes dans les processus décisionnels.

En outre, le succès des femmes dans les processus de paix et de négociations peut aussi être expliqué d'une autre manière : cela ne remet pas en cause les pouvoirs et les dominations déjà existants, mais propose une nouvelle voie de négociation et de nouveaux canaux d'influence (Theobald, 2014). Par exemple, lors des négociations de paix menées par des délégations de femmes à l'époque des tensions entre les trois pays fondateurs, les femmes du MARWOPNET ont été bien

reçues et reconnues comme actrices principales de l'accalmie du conflit. En revanche, lorsque les femmes tentent de maintenir leur *leadership* ou de transformer en profondeur des institutions ou élections qui remettent en cause le rôle des hommes, elles rencontrent plus de difficultés. En effet, l'année après cette rencontre, à Rabat au Maroc en 2002, le MARWOPNET était absent. Victime d'une marginalisation et d'un manque de fonds ainsi que de la présence non désirée et vue comme non-indispensable des femmes, ces dernières n'ont pas été conviées. Bien que l'arrivée au pouvoir de la présidente libérienne Ellen Johnson Sirleaf illustre qu'il est bien possible pour une femme d'accéder à ces sphères politiques, il s'agit d'un cas exceptionnel. Par ailleurs, les femmes, une fois engagées en politique, ont souvent tendance à « masculiniser » plutôt qu'à « féminiser » la politique (Bouta, Tsjeard *et al.*, 2005), pour pouvoir y survivre symboliquement.

Cependant, ces organisations régionales et internationales peuvent donner l'impulsion et encourager des mouvements nationaux. En effet, le mouvement « *Women of Liberia Mass Action for Peace* » est né du WIPNET, *Women in Peacebuilding Network*, qui a mené des actions dès le début de la guerre civile au Liberia. Les femmes libériennes qui ont formé ce mouvement ont ainsi protesté pacifiquement en faveur de la paix.

Ainsi, l'étude du cas du réseau MARWOPNET montre que l'action internationale et le contexte de montée en puissance des femmes après la guerre civile a poussé les Libériennes, notamment, à s'engager en politique, et à s'illustrer dans des situations de négociation et de maintien de la paix. Cependant, nous allons à présent nous pencher sur le revers de la médaille de cette action internationale. En effet, les organisations internationales mènent souvent des actions inadaptées, ou du moins insuffisantes.

1.3.2 Une action souvent insuffisante et inadaptée de la part des organisations internationales

Le contexte régional et international au début des années 2000 a peut-être donné l'élan nécessaire aux femmes libériennes pour s'engager en politique, mais les organisations internationales, porteuses au Liberia d'une certaine vision majoritairement occidentale, mènent des actions souvent insuffisantes et inadaptées. Notamment lorsque des fonds sont mis à disposition des pays le nécessitant, souvent c'est aux organisations internationales de les répartir ou de les porter à l'intérieur du pays. Or, cette répartition peut être arbitraire et, très souvent, inégale. En effet, les financements ne parviennent pas souvent aux communautés autochtones et aux

organisations communautaires par exemple, car elles sont centralisées dans les grandes villes ou dans les comtés peuplés (ONU, 2022). Cependant, ce sont les représentantes de ces communautés autochtones qui devraient être mises en avant et qui pourraient ainsi faire bénéficier de leurs connaissances, notamment en termes d'environnement et de nature, pour ce qui est des prises de décision en matière de changement climatique.

Nous allons à présent prendre l'exemple d'un programme implémenté par une agence des Nations unies, et tenter de montrer en quoi il s'agit d'un exemple d'action insuffisante. Il s'agit du JP RWEE, le *Joint Program on accelerating progress towards the Economic empowerment of Rural Women in Ethiopia, Guatemala, Kyrgyzstan, Liberia, Nepal, Niger and Rwanda*. Le rapport (IFAD, 2021) dont il sera question dans cette partie est une évaluation globale de ce programme, sur la période 2014-2020, et a été publié en mai 2021. Ce programme est une initiative internationale ayant pour but d'assurer les droits des femmes des milieux ruraux dans les pays en question dans un contexte de développement durable, et a été implémenté par l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (IFAD), le *World Food Program* des Nations unies (WFP) et ONU Femmes.

Tout d'abord, le rapport indique dans sa méthode de récolte de données qu'il n'y a pas eu de travail de terrain au Liberia, uniquement des analyses « *desk-based* »⁷, ce qui peut poser des questions sur l'exactitude des données relevées. Il en est de même pour les personnes touchées par les actions menées dans le cadre de ce programme : le tableau ci-dessous fait état du nombre de bénéficiaires par année, entre 2015 et 2019, en comptant le total des sept pays. Nous pouvons ainsi remarquer que ces chiffres sont faibles, étant donné que les populations de ces pays additionnées montent à plus de 200 millions d'habitants. Par ailleurs, il s'agit de foyers dans des communautés rurales, soit généralement éloignés les uns des autres. Les effets de ce projet ne peuvent donc pas être aisément transmis par la proximité des foyers entre eux.

⁷ Traduction : de la recherche

Table 6 Numbers of total beneficiaries reached per year by JP RWEE

	Women (direct)	Men (direct)	Total (direct)	Household member beneficiaries**
2015	18 000 (approx.)	n/a	n/a	n/a
2017	40 227	10 953	51 180	261 000
2018	49 089	12 647	61 736	315 688
2019	35 068	3 226	38 294	204 954
2020	Unavailable*	Unavailable*	37 251	197 879

* 2020 data aggregated from individual country annual reports as 2020 consolidated report not available. Disaggregated data on sex of beneficiaries not available for all countries. **Household member beneficiaries calculated using average household sizes for JP RWEE programme areas in each country and vary from 4.5 in Rwanda to 6 in Niger.

Lorsque le rapport aborde la question des limites du programme, il est fait mention de la pandémie de covid-19 qui a empêché les voyages, et donc les experts de se rendre au Népal, au Niger et au Guatemala, les obligeant ainsi à mener leurs entretiens à distance. Pourtant, mener les études à distance est la méthodologie utilisée dans les autres pays concernés par le programme. Quant à l'évaluation des résultats produits par ce programme, elle a été menée en partie avec un questionnaire en ligne. Le rapport présente les résultats de l'enquête, qui sont les réponses à la question suivante : « *From your personal experience, whether at a global or national level, please rate the performance of the JP RWEE on achieving results in the following areas* »⁸, avec comme choix la sécurité alimentaire des femmes rurales, l'augmentation de leurs revenus et de leur affirmation au sein de la communauté, ainsi qu'une politique prenant en compte la question de genre. Seulement, sous les réponses à ce questionnaire en ligne, il est écrit que les questions n'ont pas été posées aux bénéficiaires directs du programme (soit les femmes des milieux ruraux), mais à des membres du gouvernement, des ONG ou encore des donateurs – ce qui pose la question de la recevabilité des résultats.

Ainsi, à la lecture de certains rapports produits par les organisations internationales sur les actions implémentées dans certains pays, l'efficacité et la sincérité de celles-ci peut être remise en question. À cela s'ajoute la question de l'accessibilité de ces organisations internationales, notamment avec leurs interlocutrices. En effet, les femmes qui travaillent avec ces organisations internationales, souvent parce qu'elles sont à la tête d'une ONG ou d'un mouvement au Liberia, sont internationalisées, c'est-à-dire qu'elles parlent plusieurs langues, et souvent qu'elles ont fait des études universitaires (Martin De Almagro, 2017). Cela réduit le champ des possibles, étant

⁸ Traduction : « D'après votre expérience personnelle, que ce soit au niveau international ou national, veuillez évaluer la performance du JP RWEE en ce qui concerne l'obtention de résultats dans les domaines suivants »

donné que l'accès à l'éducation en général au Liberia et d'autant plus pour les femmes, est très difficile voire parfois inexistant.

Par ailleurs, la relation entre les organisations internationales et les organisations régionales peut parfois être complexe. En effet, selon V. C. Chamot dans « Vers un partage des responsabilités entre les Nations unies et les organisations régionales dans le maintien de la paix ? » (L'Observateur des Nations unies, pp. 29-57), l'ONU demeure « au centre du système de sécurité collective du globe et a pour but premier de maintenir la paix et la sécurité internationales. Toute participation d'une organisation à cet objectif passe, peu ou prou, par les règles du jeu onusien ». Ce principe se confirme à la lecture de la charte des Nations unies, qui énonce quatre principes majeurs, déclarant que les organisations internationales doivent suivre leurs règles du jeu. L'article 53 de la charte des Nations unies précise en outre que « le Conseil de sécurité utilise, s'il y a lieu, les accords ou organismes régionaux pour l'application des mesures coercitives prises sous son autorité. Toutefois, aucune action coercitive ne sera entreprise en vertu d'accords régionaux ou par des organismes régionaux sans l'autorisation du Conseil de sécurité ». Ainsi, les organisations régionales sont, dans une certaine mesure, dépendantes de l'Organisation des Nations unies lorsqu'il s'agit notamment de mener des actions coercitives. Et ce alors que, comme démontré avec le rapport JP RWEE, les organisations internationales ne disposent pas toujours de la connaissance de terrain nécessaire pour mener à bien leurs programmes de manière équitable et intégrale.

Enfin, nous allons partir du rapport de l'UNHCR sur le Liberia datant de 2020 pour analyser ce que l'ONU a permis de mettre en place ou non. Le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et le comité des droits de l'Homme ont noté avec préoccupation qu'aucun des auteurs présumés des graves violations des droits de l'homme et des crimes de guerre mentionnés dans le rapport de la Commission « vérité et réconciliation » n'avait été traduit en justice et que certains d'entre eux occupaient ou avaient occupé des postes officiels au sein de l'exécutif, y compris au gouvernement. Cela traduit la mise en application difficile au niveau local de ce qui a été décidé avec les organisations internationales. La conjoncture de la pandémie de coronavirus et de la crise du virus Ébola qui a durement touché le Liberia n'ont pas facilité l'implémentation des décisions, mais les différents comités ont souligné que la loi sur les droits fonciers n'avait pas encore été adoptée, ou encore que l'accès aux infrastructures de santé n'était toujours pas garanti pour de nombreuses femmes. Par ailleurs, bien que la MINUL et ONU Femmes notamment aient œuvré pour aboutir au décret présidentiel de 2018 interdisant les *Female Genital*

Mutilation (FGMs) chez les filles de moins de 18 ans ou les femmes non consentantes, cette pratique n'était toujours pas interdite par la loi. Ces quelques exemples montrent l'insuffisance de l'action des organisations internationales au Liberia, qui ne peuvent effectuer que des recommandations, ce qui n'aboutit souvent pas à une traduction de celles-ci dans le système juridique du pays.

Ainsi, si la question de l'efficacité et de la pertinence des actions des organisations internationales au Liberia ainsi que leurs méthodologie et relations avec les autres organisations se pose, il n'en reste pas moins que des dynamiques sont lancées lorsque des résolutions sont prises. Pour clore cette partie sur les acteurs internationaux, nous allons analyser l'impact de la résolution 1325 de l'Organisation des Nations unies.

1.3.3 L'impact de la résolution 1325 de l'Organisation des Nations unies

Le 31 octobre 2000, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté à l'unanimité la résolution 1325 « Femmes, Paix et Sécurité », avec pour objectif d'accroître la participation des femmes dans la prévention et dans le règlement des conflits, ainsi que dans la consolidation de la paix. Elle repose sur cinq piliers : la prévention, la protection, la participation, la construction de la paix et le redressement. Afin de mettre en œuvre les résolutions adoptées, les États sont invités à mettre en œuvre des plans d'actions nationaux. Suite à cette résolution 1325, neuf autres résolutions ont été adoptées, d'une part sur l'importance de la participation des femmes aux mécanismes de résolution des crises, de stabilisation et de reconstruction et, d'autre part, sur la prévention, la lutte contre l'impunité et la protection des femmes contre les violences sexuelles comme armes de guerre. Ainsi, la résolution 1325 a lancé une réflexion internationale sur la question du genre dans les guerres et conflits, ce qui a amené de nombreuses agences onusiennes à orienter des fonds vers des organisations de la société civile.

L'étude mondiale sur la mise en œuvre de la résolution 1325 des Nations unies (ONU, 2015), intitulée « Prévenir les conflits, transformer la justice, obtenir la paix », réalisée à la demande du Secrétaire général des Nations unies, regroupe les avancées et les limites de cette résolution et de son implémentation. Tout d'abord, les progrès. La communauté internationale a « adopté un cadre normatif complet concernant les violences sexuelles commises en période de conflit », permettant de mieux juger ces violences et ceux qui les perpétuent, et attache une importance grandissante à « la recherche de vérité, la réconciliation, la mémorialisation et les réparations pour

les femmes victimes de violations ». Par ailleurs, entre 1990 et 2000, année de l'adoption de la résolution, seuls 11 % des accords de paix faisaient référence aux femmes. Ce nombre est passé à 27 % depuis 2000. De même, l'ONU annonce dans ce rapport la nomination en son sein d'un nombre croissant de femmes occupant des postes de haute direction, ou encore la multiplication par quatre de l'aide bilatérale à l'égalité des sexes accordée aux États fragiles – tout en précisant néanmoins que cette aide partait d'un niveau pratiquement nul. Cependant, ces progrès au niveau international sont à souligner.

L'ONU n'est pas la seule organisation internationale à intégrer ces concepts et orienter ses politiques en fonction. L'OTAN également, se décrit comme « ayant ancré son action en matière de genre et de sécurité dans une approche plus large de la paix et de la sécurité » (OTAN, 2018). Ainsi, trois principes régissent l'action de l'OTAN dans le domaine Femmes, Paix, Sécurité (FPS) : intégration, inclusivité et intégrité. Le principe d'intégration consiste à veiller à ce que les femmes soient partie intégrante des politiques et réflexions menées par l'OTAN. L'inclusivité à encourager une plus grande participation des femmes, et l'intégrité à renforcer la redevabilité. En 2016, une Commission consultative de la société civile sur les femmes a été mise en place. Il s'agit d'un groupe indépendant d'organisations de femmes du monde entier, qui représentent les femmes victimes des conflits. La mission de ce groupe est d'élargir la perception de l'OTAN en matière de sécurité, et d'assurer une inclusion des femmes.

Ainsi, la résolution 1325 de l'ONU se pose comme la clé de voûte du paysage juridique et politique international en ce qui concerne l'inclusion et le rôle des femmes dans la résolution des conflits. Par la suite, un certain nombre de résolutions afférentes ont été adoptées. La résolution 1820, adoptée en 2008, a permis de reconnaître la violence sexuelle comme tactique de guerre, la nécessité de lutter contre l'impunité en temps de guerre, et le fait que « le viol, ou toute autre forme de violence sexuelle, peut être qualifié de crime de guerre, de crime contre l'humanité ou d'acte constitutif de génocide » (Résolution 1820, ONU, 2008). En 2009, la résolution 1888 a été adoptée afin de renforcer la précédente, pour assurer notamment la coordination des parties impliquées dans la lutte contre la violence sexuelle liée aux conflits. Cette même année, la résolution 1889 venait renforcer la mise en œuvre de la résolution 1325. En 2010, la résolution 1960 amenait à l'instauration d'un système de responsabilisation pour mettre fin aux violences sexuelles, et en 2013, la résolution 2106 ajoutait des détails opérationnels pour renforcer les précédentes. Enfin, en 2015, la résolution 2242 « place les questions liées aux femmes, à la paix et à la sécurité au cœur du

relèvement des défis que pose la nouvelle situation en matière de paix et de sécurité à l'échelle mondiale, y compris l'intensification de l'extrémisme violent, la hausse du nombre de réfugiés et de personnes déplacées dans leur propre pays, et les impacts mondiaux du changement climatique et des pandémies » (Résolution 2242, ONU, 2015), et la résolution 2419 adoptée en 2018 exhorte toutes les parties à éliminer toutes sortes de violences sexuelles et sexistes.

La résolution 1325 de l'ONU a ainsi donné l'impulsion nécessaire à l'inclusion des questions de genre et du rôle des femmes dans les conflits. Mais qu'en est-il de son application concrète et de son impact ? *International Alert*, organisation indépendante spécialisée dans la consolidation de la paix, a produit en septembre 2010 un rapport (*International Alert*, 2010) sur, à cette date, les implémentations de la résolution onusienne. Les plans d'action nationaux liés à cette dernière permettent notamment la création de nouveaux outils et fournissent aux gouvernements un cadre de mise en œuvre pour assurer les moyens et les ressources nécessaires à leur objectif, l'intégration des femmes dans la consolidation de la paix. La principale recommandation émise par cette organisation est d'engager un dialogue entre le double système juridique qui existe notamment au Liberia, entre les pratiques coutumières et le système juridique formel. En effet, le système juridique coutumier tend à nuire aux femmes, puisqu'il s'appuie sur des chefs traditionnels masculins.

Toutefois, certains chercheurs effectuent une critique de la résolution 1325 de l'ONU. C'est le cas notamment de Claire Duncanson dans son ouvrage *Gender and Peacebuilding*, qui tient un regard critique sur la conceptualisation, l'application et l'ambition de cette résolution. Dans sa conceptualisation d'abord, l'auteure souligne qu'insister – comme le fait la résolution – sur la protection nécessaire des femmes contre les violences sexuelles renforce l'idée qu'elles ne peuvent qu'être vulnérables en temps de conflit ou de guerre. Cependant, elles jouent également d'autres rôles. Cette vision binaire des rôles des femmes et des hommes les enferme dans des rôles et normalise la masculinité ou la féminité des êtres humains en temps de guerre, sans troisième voie possible. De plus, selon l'auteure toujours, les violences psychologiques, dont sont victimes hommes et femmes, ne sont pas prises en compte. Dans son application ensuite, C. Duncanson estime que l'adoption de la résolution renforce paradoxalement « la possibilité pour les hommes d'interdire aux femmes d'être intégrées dans ce domaine en qualifiant la démarche d'impérialiste et d'idée féministe venue du Nord ». Cela nous ramène au cas des délégations de femmes du réseau MARWOPNET, qui ont été marginalisées des négociations après avoir contribué à l'apaisement des

tensions entre les présidents de la région du fleuve Mano. Enfin, la résolution dans son ambition paraît insuffisante selon l'auteur, qui déclare que « *Link between gender and peacebuilding is gender equality as the goal of peacebuilding. Indeed, for many feminists, peace has to include gender equality, but cannot stop at that* » (2016, p. 47)⁹.

Ainsi, la résolution 1325 de l'Organisation des Nations unies sur les Femmes, la Paix et la Sécurité a ouvert la voie à de nombreuses discussions et nouvelles résolutions sur la question de la place des femmes dans les conflits, la reconstruction ainsi que le jugement et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes. Son implémentation s'est faite notamment via des plans d'actions nationaux dans les différents pays concernés, ce qui fut notamment le cas du Liberia, avec, entre autres, un « plan d'action national sur la mise en œuvre de la résolution 1325 des Nations unies dans les régions des Grands Lacs et du fleuve Mano ».

La fin de la guerre civile au Liberia et les années qui ont suivies ont donné lieu à un contexte international propice à l'engagement des femmes en politique. Cet engagement passe par la reconnaissance de leur rôle et de leur place dans les conflits et leur résolution, ainsi que la lutte contre les violences faites à leur encontre. Les femmes libériennes se sont ainsi engagées, par le biais d'organisations internationales – bien que leur action ne corresponde pas toujours à la réalité du terrain – et humanitaires. Toutefois, il est difficile de rassembler l'ensemble des femmes libériennes dans ces considérations. En effet, les représentations de la femme dans la société libérienne sont multiples, ce qui est une source de tensions considérable à l'intérieur du pays, mais également avec les différentes visions du féminisme à l'international et du féminisme africain, parfois antagonistes.

⁹ Traduction : « Le lien entre le genre et la consolidation de la paix est l'égalité des sexes comme objectif de la consolidation de la paix. En effet, pour de nombreuses féministes, la paix doit inclure l'égalité des sexes, mais ne peut s'arrêter à cela ».

2. De multiples représentations de la femme qui sont sources de tensions au sein de la société libérienne

2.1 Des rivalités entre autonomisation à l'occidental et féminisme africain

2.1.1 Une pluralité de mouvements au sein des féminismes occidentaux et africains

Le féminisme est un concept très large qui abrite un grand nombre de mouvements différents. Pour OXFAM France, le féminisme c'est « un ensemble de mouvements et d'idées philosophiques qui partagent un but commun : définir, promouvoir et atteindre l'égalité politique, économique, culturelle, sociale et juridique entre les femmes et les hommes¹⁰ ». Plus simplement, Bibia Pavard le définit comme « l'ensemble des combats pour l'égalité et la liberté des sexes »¹¹. En Occident, le féminisme est à comprendre au pluriel, comme un ensemble de courants que l'on pourrait même qualifier de nébuleuse-s, terme qui : « permet de mettre l'accent à la fois sur l'importance des dissensus au sein des mobilisations féministes (les différents courants, les multiples protagonistes et familles de pensée, organisés en divers pôles des plus institutionnels aux plus contestataires), mais aussi sur les forces de convergence qui permettent de forger un mouvement social et politique autour de grandes causes communes » (Pavard, 2020). Si les mouvements féministes sont si nombreux, c'est parce que la lutte pour les droits et libertés des femmes n'est jamais indépendante des autres combats menés en même temps dans la société. Le féminisme en Occident remet en question les identités de genre ayant cours dans les sociétés. Ainsi, être féministe au XIXème siècle, c'est sortir de la sphère privée où étaient cantonnées les femmes pour aller dans la sphère publique, réservée aux hommes. Les mouvements féministes des années 1970 jusqu'à aujourd'hui continuent de remettre en question certaines normes assignées aux femmes. Mais c'est surtout le concept d'intersectionnalité qui rend le mieux compte du fait que les mouvements féministes sont pleinement intégrés aux sociétés dans lesquelles ils évoluent.

¹⁰ Jarry, C. (2022, 21 septembre). *Féminisme : mouvements féministes et combats dans l'Histoire*. Oxfam France. <https://www.oxfamfrance.org/inegalites-femmes-hommes/le-feminisme-a-travers-ses-mouvements-et-combats-dans-lhistoire/>

¹¹ Pavard, B. (2018). Faire naître et mourir les vagues : comment s'écrit l'histoire des féminismes. *Itinéraires*, 2017-2. <https://doi.org/10.4000/itineraires.378> 7

L'intersectionnalité, c'est lutter contre l'égalité des sexes tout en prenant en compte les autres inégalités auxquelles les femmes font face : inégalités de classe, d'origine, d'âge ... (Pavard, 2020).

Cette diversité au sein des mouvements féministes se retrouve également en Afrique. Dans un entretien entre l'académicienne Amina Mama et des membres de l'*African Studies Association*, celle-ci définit les féminismes africains ainsi : “[there are a] multiplicity of feminisms that emerge out of the diverse historical specificities that comprise African realities, and the numerous configurations of power, knowledge and action that shape life on the continent”. C'est pourquoi on ne peut véritablement parler d'un féminisme unique en Afrique. Les mouvements de femmes en Afrique existaient déjà au début du XXème siècle, mais ils se sont surtout développés à la fin des années 1960. À l'époque, ils prenaient racine dans le combat contre le colonialisme. Ce serait ainsi dans les mouvements nationalistes anticoloniaux que les femmes auraient commencé à s'investir pour leurs droits, finissant par mener un double combat contre les puissances coloniales, mais également contre les hommes politiques qui leur refusaient l'accès au gouvernement (Mama, 2019). Amina Mama prend l'exemple de l'égyptienne Doria Shafik qui a rassemblé 1 300 femmes en 1951 pour entrer dans le parlement égyptien afin d'obtenir l'égalité des droits et qui, l'année suivante, aurait rassemblé sept mille femmes pour soutenir les troupes de Nasser contre l'armée britannique. En fragmentant les sociétés africaines, le colonialisme a aussi participé à diversifier les mouvements de lutte pour les droits des femmes. En effet, avec l'arrivée des Occidentaux, certaines familles ont pu gravir l'échelle sociale et composer une nouvelle élite qui a commencé à partager le mode de vie des colons. Les enfants étaient envoyés faire leurs études à l'étranger, y compris les jeunes filles, qui revenaient alors dans leur pays avec une nouvelle vision de la société. Ce sont généralement les femmes de ces familles qui ont fondé les premiers mouvements féministes. Par exemple, Doria Shafik a étudié dans une école missionnaire française à Alexandrie puis est partie étudier la Philosophie à la Sorbonne. Dans son article *Regards croisés sur deux générations de militantes maliennes (1954-1991) entre engagements féministes et partisans*, Ophélie Rillon met également en lumière ce phénomène et explique que les associations de femmes qui ont participé à la lutte pour l'indépendance au Mali étaient majoritairement constituées de membres venant de ces élites. Avec la fin des colonialismes et l'apparition des nouveaux États, d'autres femmes d'origine plus modeste ont commencé à s'investir dans le milieu associatif et politique, mais des tensions sont apparues avec les membres des groupes déjà existants qui n'acceptaient pas l'apparition de nouveaux mouvements fondés par des femmes moins instruites ou plus pauvres. Ces tensions sont également décrites par Leymahe Gbowee dans son ouvrage *Mighty be our powers* : “It's a sad truth

that we often spent more time fighting each other than anyone else. No one from Liberian Women's Initiative or MARWOPNET came to our actions, though they were always invited. The class tensions were pronounced. They were the educated elite, we were the indigenous poor". Bien qu'il soit ici question non pas de mouvements féministes, mais d'associations œuvrant pour la paix, cet extrait est représentatif des tensions de classe qui existent entre femmes.

À l'échelle des pays, la diversité des mouvements s'explique aussi par le manque de centralisation, de cohésion entre eux. Là où les différents mouvements féministes en France viennent essentiellement de divergences sur le fond, il faut ajouter en Afrique le manque de moyens et de structures permettant aux organisations d'être présentes dans tout le pays. Concrètement, il y a dans un même pays une vaste constellation d'associations, d'ONG, de groupes qui ne diffèrent pas nécessairement d'un point de vue théorique, mais qui n'ont pas les moyens de se regrouper. Ce sont aussi des mouvements qui n'ont pas forcément de bureaux, de page Internet, qui sont restés très locaux dans leur action et dans la composition de leurs membres et qui ne peuvent pas encore mener une action collective, commune, sur l'ensemble du territoire. Par exemple, il existe au Liberia la *Liberia Rural Women Association*, fondée en 1998 pour aider les femmes des milieux ruraux à accéder à des emplois plus stables grâce au microcrédit et à des formations professionnelles. L'objectif était également de sensibiliser ces populations aux questions liées aux violences sexuelles et de genre et au SIDA¹². Seulement, il est très compliqué de trouver davantage d'informations sur cette structure, et il semblerait que son nom ait changé depuis. En effet, dans un article de 2021, ONU Femmes parle d'une association appelée *National Rural Women Structure of Liberia*. Ce manque de centralisation et de coopération vient d'un manque de moyens, mais également d'autres facteurs, comme l'épidémie d'Ébola qui a touché le pays en 2014 et qui a ainsi considérablement freiné les activités dans le pays. Ce retard est particulièrement visible si on prend l'exemple du *Liberia Feminist Forum*. L'*African Feminist Forum* est un Forum qui se tient dans différents pays d'Afrique et a pour but de permettre le débat et la discussion autour de sujets liés aux femmes. Les premiers se sont tenus en Ouganda en 2008 et devaient permettre une réflexion à dimension nationale mais également régionale. L'idée est née à l'époque de recréer ces forums dans différents pays d'Afrique pour développer la prise de parole et la réflexion autour des droits de la femme. Il a fallu attendre 2013 pour que la création d'un tel forum au Liberia soit envisageable, il n'y avait auparavant pas assez de subventions. Lorsque le processus est enclenché en 2014,

¹²WOCAN, <https://www.wocan.org/organization/liberian-rural-women-association-lirwa/>

l'épidémie d'Ébola débute, forçant le projet à s'arrêter (Williams, 2019). Ce n'est qu'en 2016 que le *Liberia Feminist Forum* peut reprendre ses activités, qui n'ont jusqu'à présent pas mené à l'organisation d'un forum régional comme en Ouganda.

S'il est donc vrai qu'on observe une plus grande diversité des mouvements féministes en Afrique qu'en Occident, ça n'est pas ce qui sépare le plus les féminismes occidentaux des féminismes africains. En effet, les mouvements féministes en Afrique diffèrent des mouvements européens et américains dans leur rapport à la question du genre. Dans les sociétés africaines, les théories du genre ne sont pas toujours synonyme d'infériorité pour les femmes. Ainsi, il est très fréquent que ce soit les femmes qui doivent nourrir leur famille, fonction hautement symbolique et très respectée. Dans *Male daughters, female husbands* publié en 1987, Ifi Amadiume décrit une société où, avant l'arrivée du christianisme, les femmes avaient un rôle central et vecteur d'autorité dans la société. Au Liberia, les femmes étaient également au cœur de la distribution alimentaire (Moran, 2019). En outre, alors que dans les sociétés européennes et américaines les rôles imposés aux femmes contribuent à les empêcher de s'émanciper, ces mêmes rôles dans les sociétés africaines sont prestigieux et donnent du pouvoir aux femmes. Alors que l'idéal féminin dans nos sociétés était la femme dépendant en tous points de son mari et consignée au foyer avec ses enfants, la femme dans de très nombreuses sociétés africaines a un rôle majeur à la fois dans la famille et dans la communauté. Elle a de l'autorité sur les membres de sa famille, que ce soit ses fils mais aussi ses belles-filles. Être une « bonne mère » revient à subvenir par le travail aux besoins de sa famille (Mama, 2019). Et alors qu'en Europe et aux États-Unis les femmes cherchent à se distancer de ce rôle de mère, celui-ci était brandi par les activistes luttant pour la paix au début des années 2000 au Liberia car il leur donnait plus de légitimité. Il les a aussi protégées, empêchant souvent les soldats du gouvernement ou les membres des factions de devenir violents. On ne frappe pas une mère (Gbowee, 2011). C'est également la raison pour laquelle, lors de la campagne présidentielle qui a mené à son élection, Ellen Johnson Sirleaf mettait en avant le fait qu'elle était mère et grand-mère (Moran, 2012). Ce statut lui conférait de la crédibilité. Ce contre quoi les mouvements féministes africains se battent, c'est contre le fait que les sociétés traditionnelles, bien qu'elles reconnaissent la valeur des femmes en tant que mères, restent inégalitaires et mettent les femmes en danger. En 2018, la scolarisation des filles dans le secondaire en Afrique subsaharienne était seulement de 34 %¹³. En outre, les violences sexuelles et sexistes restent omniprésentes dans de

¹³Banque mondiale, 2020, <https://data.worldbank.org/indicator/SE.SEC.NENR.FE?locations=ZG>

routinely hold authority over some men, even if the same person may be subject to male authority in another context". Ce qui n'est pas le cas dans les sociétés américaines et européennes du début du XXème siècle. Par ailleurs, si l'identité de genre en Occident était un facteur d'enfermement et d'isolement, ça n'est pas le cas dans des sociétés africaines où l'appartenance au groupe des épouses, des filles ou des mères est parfois source de pouvoir car il permet l'appartenance à un groupe et une protection face aux autres individus. Ainsi, Amadiume explique que les hommes n'avaient pas le droit d'entrer dans le quartier des femmes et que ces dernières étant constamment entourées d'autres femmes ou d'enfants, les époux ne pouvaient pas les forcer à avoir de relations sexuelles. Par ailleurs, en cas de violences, les femmes pouvaient faire appel à leurs proches restés dans d'autres communautés, car même mariées elles gardaient un lien avec leur famille et restaient la fille ou la sœur de quelqu'un. Enfin, pour le sociologue Oyeronke Oyewumi, l'identité sociale en Afrique de l'Ouest est situationnelle, c'est-à-dire qu'elle dépend de la personne avec qui on interagit, et pas de notre genre (Moran, 2012). Une femme peut avoir de l'autorité sur un homme, cela dépend de son lien avec lui, alors que dans les sociétés européennes et américaines du début du XXème siècle, une femme n'avait d'autorité que sur ses enfants, et elle perdait son autorité sur son fils dès que celui-ci grandissait.

Enfin, ce qui différencie les féminismes occidentaux des féminismes africains, c'est que si les premiers se sont appuyés sur des actions de contestation, des manifestations et des collectifs pour imposer leurs revendications, ils se sont également basés sur des mouvements d'intellectuels dont les écrits ont activement participé faire avancer la lutte pour les droits des femmes. Ces thèses et ces articles ont contribué à faire avancer les revendications des femmes dans les sociétés européennes et américaines. Les féminismes africains ne reposent pas sur des théories écrites ou sur des travaux académiques (Mama, 2019). Ils reposent sur des performances artistiques, de la culture visuelle et sur le dialogue. La recherche se développe sur ces sujets et de nombreux articles ont été publiés ces dernières années, mais ils sont arrivés après la naissance des mouvements féministes. En effet, le taux d'alphabétisation de certains pays reste faible (48 % au Liberia en 2017¹⁴). En outre, il ne faut pas négliger le fait qu'il peut y avoir des tensions entre les populations rurales et les populations des villes, tensions que les discours féministes remettant en cause certaines pratiques traditionnelles comme les mutilations génitales féminines ou les mariages forcés d'enfants ne viennent pas apaiser. Si les associations qui luttent pour les droits de femmes mettaient

¹⁴ Banque mondiale, 2017, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SE.ADT.LITR.ZS?locations=LR>

la recherche académique au cœur de leurs actions, le message qu'elles cherchent à faire passer n'atteindrait pas la grande majorité des populations visées. D'ailleurs, les conférences comme les *African Feminist Forum* n'attirent que peu de personnes. En 2008, seulement 3 Libériennes sont allées au Forum organisé en Ouganda (Williams, 2019) et seules 39 personnes ont participé aux *Feminist Forum* de la République du Congo en 2012. Les mouvements féministes africains reposent essentiellement sur de l'engagement local et des échanges en personne avec les communautés concernées.

Si les mouvements féministes au Liberia possèdent les mêmes spécificités que les autres mouvements africains, ils se démarquent aussi de ces derniers. Dans *Navigating checkpoints : the journey of the Liberia Feminist Forum*, Korto Williams fait le constat qu'avant la guerre civile, il n'y avait à sa connaissance pas de mouvements ou d'organisations féministes. Celles-ci ne sont apparues qu'après l'élection d'Ellen Johnson Sirleaf à la présidence du pays. Parmi les raisons pour cette absence d'engagement féministe avant le XXI^{ème} siècle, on pourrait citer le fait qu'à l'époque où les premiers mouvements de femmes naissaient en réaction au colonialisme, le Liberia n'était pas une colonie ou un protectorat. De plus, la société, très patriarcale, ne laissait en réalité que peu de place à l'expression des femmes (Williams, 2019) et des tensions fracturaient déjà le pays entre Libériens d'origine indigène et ceux qui descendaient des anciens esclaves venus d'Amérique. Les mouvements féministes se sont développés tard, et si l'action des femmes dans les processus de paix reste un exemple célèbre de mouvement collectif féminin, il n'était pas féministe. Le but était de mettre un terme au conflit qui détruisait le Liberia et qui mettait en danger les femmes, alors fréquemment victimes de violences sexuelles. Dans *Mighty be our powers* paru en 2011, Leymah Gbowee retrace les événements qui ont mené aux accords d'Accra en 2003, et il apparaît clairement que toutes les organisations de femmes, toutes les actions menées par les femmes, n'avaient qu'un seul et unique but : la paix et la sécurité des citoyens. Si ces mêmes mouvements demandaient la fin des violences faites aux femmes, c'était dans le contexte de la guerre. Il n'y avait pas à l'époque de cadre théorique pour ces mouvements, et leur futur se limitait à la fin de la guerre (Williams, 2019). C'est une fois le conflit fini que les mouvements ont commencé à penser la question des droits de femmes et de leur place dans la société, impulsion soutenue par les Organisations internationales. Le fait que l'élection ait vu la victoire d'une femme a également contribué à insuffler de l'élan aux femmes libériennes, qui y ont vu le signe que c'était le moment pour des changements en profondeur dans la société. Mais les mouvements féministes au Liberia font face aux mêmes problèmes que les autres mouvements féministes africains. Ils restent divisés, éparpillés sur le

territoire, manquent de moyens et de soutien au niveau national. Les questions de financement et de subventions créent des tensions entre organisations. Par ailleurs, les tensions encore existantes dans la société entre femmes des milieux urbains et rurales, femmes descendantes des anciens esclaves ou d'indigènes contribuent à rendre la coopération fragile. Ces associations peinent à faire entendre leur voix, que ce soit face au gouvernement ou aux populations qu'elles souhaitent sensibiliser.

Le féminisme au Liberia est essentiellement basé sur la sensibilisation. Les membres d'associations vont dans les villages pour parler de sujets tels que les violences sexuelles et sexistes, les mutilations féminines génitales, la scolarisation des petites filles. Bien que des lois aient été adoptées sur ces sujets, la tradition et la religion continuent d'avoir une forte influence dans les régions plus rurales, et les lois ne sont pas respectées. Les groupes féministes espèrent donc que le dialogue avec ces communautés permettra de changer leur vision de ces pratiques. Cependant, les *Hinterland Regulations* rendent ce dialogue compliqué. En effet, par le passé le Liberia possédait un système juridique qui reposait à la fois sur un droit statutaire, mais également sur un droit coutumier. Les *Hinterland Regulations* étaient censées distinguer les lois statutaires applicables aux Libériens « civilisés » et les lois coutumières applicables aux « indigènes ». Le droit coutumier ne condamne pas les MGF, le mariage d'une fille à son violeur, les mariages forcés d'enfants ou les violences sexuelles et sexistes. Après la guerre, il a fallu attendre plusieurs années et une forte pression des Organisations Internationales pour que le gouvernement fasse passer des lois condamnant ces pratiques. En effet, le département de la Protection des droits de l'homme de la mission des Nations unies au Liberia explique dans un rapport publié en décembre 2015 que l'influence des chefs traditionnels restait telle que le Conseil national des chefs et des anciens était toujours consulté par le gouvernement sur des sujets touchant la société. En 2020, le Haut-Commissariat des Nations unies aux Droits de l'Homme déplorait dans un rapport le fait que le décret présidentiel de 2018 interdisant les MGF chez les filles de moins de 18 ans ou les femmes non consentantes n'ait pas mené à une loi. En outre, bien que les membres de la classe politique décrivent ces *Hinterland Regulations* comme de simples vestiges du passé qui ne sont plus utilisés, elles sont en réalité toujours utilisées dans les communautés des zones rurales (MINUL, 2015). Les associations féministes tentent donc d'apporter le droit étatique dans ces communautés et se servent du dialogue pour que cette démarche ne soit pas vécue comme une agression, une menace directe à l'autorité des chefs traditionnels. En effet, la situation ne pourra réellement changer que

si ce sont les femmes des communautés rurales qui s'unissent pour demander ces changements, en s'appuyant sur leurs droits censés être garantis par l'État.

2.1.2 Quelle réception pour les théories féministes occidentales au Liberia ?

Le féminisme onusien, souvent associé au féminisme libéral, renvoie au cadre théorique féministe développé par l'ONU et sur lequel de nombreuses organisations internationales s'appuient pour évaluer l'amélioration des droits des femmes. Le féminisme onusien a culminé entre 1975 et 1985, pendant la Décennie des Nations unies pour la femme. Ce qui fait sa particularité, c'est la place accordée à l'intégration des femmes au développement : « après avoir considéré les femmes presque exclusivement en fonction de leurs besoins en matière de développement, on reconnut les contributions essentielles qu'elles apportaient à tout le processus de développement et l'on chercha à leur donner davantage de pouvoir ainsi qu'à promouvoir leurs droits à participer pleinement aux activités humaines, sur tous les plans »¹⁵. Concrètement, cela renvoie aux programmes développés par les Nations unies pour permettre aux femmes d'avoir un meilleur accès aux financements et de développer leur potentiel d'entrepreneuses afin qu'elles soient sur un pied d'égalité face aux hommes qui peuvent trouver des financements plus facilement. Cette vision s'inscrit dans la démarche des organisations internationales visant à intégrer les pays les moins développés au commerce international et donc à leur l'intégration au libéralisme économique mondial. ONU Femmes décrit comme suit son engagement pour l'autonomisation des femmes en Afrique : « ONU Femmes vise à autonomiser jusqu'à 2 millions de femmes pour augmenter leurs revenus, créer des actifs, de la richesse et du *leadership* commercial. Le programme facilite l'accès des femmes aux ressources productives et aux services aux entreprises, en s'attaquant aux obstacles politiques et systémiques et en faisant la promotion de la participation active des femmes à l'industrie extractive, à l'agriculture, au commerce et en renforçant les compétences des femmes et des jeunes dans l'agro-industrie et l'entrepreneuriat tout au long de la chaîne de valeur »¹⁶.

Cependant, cette interconnexion entre féminisme et développement économique dans les pays les moins développés est vivement critiquée. En effet, si ces programmes touchent bien à des problèmes existants dans les pays ciblés, notamment le fait que les femmes n'ont pas accès aux

¹⁵Organisation des Nations unies, <https://www.un.org/french/womenwatch/followup/beijing5/session/fond.html>

¹⁶ ONU Femmes, <https://africa.unwomen.org/fr/what-we-do/economic-empowerment>

postes de direction, aux financements ou aux formations, ils ne prennent pas en compte le fait que ces secteurs ne concernent qu'une minorité de femmes. La majorité d'entre elles travaille dans l'agriculture ou les services, et le plus souvent dans les réseaux informels (Arora, 2019). Ces programmes ne touchent pas à la structure de l'économie des pays, et n'ont aucune chance de changer la situation des femmes. Même si les femmes ont un meilleur accès aux capacités de financement et que davantage de postes leur sont réservés dans les grandes entreprises nationales, cela ne touchera pas les femmes travaillant dans les secteurs informels. Pour Pallavi Arora (2019), cela consiste simplement à intégrer la parité dans le système commercial du pays, pas à le réformer en faveur des femmes les plus vulnérables. Amina Mama (2019) décrit également ces programmes comme cherchant simplement à rajouter des femmes dans les politiques de développement, et donc ne cherchant pas réellement à s'attaquer aux problèmes qui font que les femmes sont dans les secteurs les moins protégés de l'économie.

En faisant de la condition des femmes dans les pays moins développés un axe central de leur travail, les organisations internationales ont favorisé l'émergence de mouvements féministes post-coloniaux dans les nouveaux États d'Afrique (Mama, 2019). Mais ces mouvements sont nés au moment où les Programmes d'ajustement structurels (PAS) demandés par le Fond monétaire international (FMI) et la Banque mondiale étaient mis en place par les pays d'Afrique. Ces programmes conditionnaient l'aide des organisations internationales à des mesures telles que des politiques d'austérité, la privatisation du secteur public et la libéralisation des économies. Les PAS furent vivement critiqués car ils forcèrent des économies fragiles et structurellement inadaptées à entrer dans le libéralisme et la globalisation économique, ce qui eut des effets désastreux sur certains pans de l'économie et sur certaines populations, notamment les femmes qui travaillaient dans les secteurs informels ou dans l'agriculture. En outre, Amina Mama (2019) explique que : *“modernization was premised on industrial capitalism models that continued to focus on male labor and compounded the marginalization and losses that many African women had already experienced under colonial regimes”*. À la suite de l'application des PAS, un grand nombre de voix s'élevèrent en Afrique, mais plus largement dans les pays en développement, pour critiquer ces mesures et la vision des organisations internationales selon laquelle le libéralisme économique devrait être introduit dans toutes les économies, sans tenir compte de leur spécificité et des conséquences qui en résulteraient. Les mouvements féministes post-coloniaux ont intégré ces critiques dans leur discours et restent partagés vis-à-vis des programmes de développement amenés par les puissances

occidentales, étant donné qu'ils ont été une source d'aggravation de la situation des femmes dans de nombreux pays.

Par ailleurs, il faut également prendre en compte le fait que les organisations internationales ont, elles-aussi, un cadre théorique venant influencer leurs décisions et les politiques qu'elles adoptent. Ce cadre théorique vient parfois interférer avec la réalité des pays dans lesquels les politiques sont appliquées, ce qui tend à décrédibiliser certains discours de ces organisations. Par exemple, au début des années 2000, les articles des organes de l'ONU ou des grandes ONG occidentales tendaient à décrire le rôle des femmes dans les conflits comme essentiellement passif. Les femmes étaient considérées seulement comme des victimes. S'il est vrai que les femmes subissent bien plus que les hommes pendant la guerre, notamment les violences sexuelles qui sont très fréquemment utilisées comme une arme dans les conflits, leur rôle ne se limite pas à cela. Le rapport de la Commission de Vérité et Réconciliation publié en 2009 met ceci en avant et écrit : *“the general perception of women as victims-only persists. Usually, war is men’s territory, and women are collateral damages. [...] Conflict can and does change traditional gender roles. Women acquire more mobility, resources and opportunities for leadership. But the additional responsibility comes without any diminution in the demands of their traditional roles”*. En effet, pendant un conflit, ce sont les femmes qui vont devoir assurer la survie de la famille, elles vont devoir trouver de la nourriture, trouver des refuges, échapper aux soldats, etc. Ce n'est pas un comportement passif, mais une lutte quotidienne. Les mouvements de femme au Liberia au début des années 2000 sont représentatifs de cette lutte des femmes. C'est parce que la guerre les a forcées à endosser d'autres rôles, parce qu'elles ont dû subir de nombreuses violences, qu'elles se sont mobilisées et ont activement pris part à la fin du conflit.

Un exemple particulièrement parlant de cette vision de la femme inadaptée à la réalité des conflits est le cas des femmes combattantes. Il reste compliqué, aujourd'hui encore, de trouver des données sur les femmes qui ont combattu dans la guerre civile libérienne. Selon plusieurs instituts de recherche, la motivation première ayant poussé les femmes à rejoindre les rangs des rebelles est le fait qu'elles cherchaient ainsi à se protéger de violences sexuelles (Commission de vérité et de réconciliation, 2009). Le fait qu'elle prenne les armes pour venger de telles violences n'arrive qu'en seconde position. Le rôle des femmes combattantes pendant la guerre reste un sujet tabou pour un grand nombre de familles et les femmes qui ont combattu ne souhaitent pas évoquer le sujet pour ne pas se mettre en danger. Mais si des recherches approfondies avaient été menées sur le sujet, il

aurait été possible de rassembler davantage d'informations sur leurs motivations et leur quotidien et il aurait également été possible d'avoir des estimations plus précises sur le nombre de femmes ayant pris les armes. En effet, on trouve maintenant de nombreux articles parlant des sociétés secrètes Poro et Sande, et même si la majeure partie de leurs activités est demeurée secrète, on connaît leur fonctionnement et leur structure. S'il est possible de rassembler des informations sur et d'engager le dialogue avec d'anciens membres, alors même que parler des activités de ces sociétés avec des personnes extérieures peut être puni par la mort, il doit être possible de trouver d'anciennes combattantes et de parler avec elle de leur expérience, tout en leur garantissant l'anonymat et en faisant en sorte que leur entourage ne soit pas au courant de leur passé, comme cela a été fait lors des consultations nationales menées par la Commission vérité et réconciliation visant à recueillir des témoignages sur les violences sexuelles faites aux femmes pendant le conflit. Ces femmes désiraient l'anonymat pour ne pas subir de représailles de la part des agresseurs, qui étaient parfois des membres de la communauté. Le manque de ressources sur ce sujet témoigne donc également du manque d'investissement des organisations internationales ou des grandes ONG occidentales sur les sujets liés aux femmes combattantes ainsi qu'à leur expérience dans le conflit. Le rapport de la Commission *Truth and Reconciliation* estime que leur nombre était compris entre 10 et 30 %.

Ce manque de connaissance sur les femmes combattantes a été soulevé par de nombreuses associations et ONG libériennes dans les années qui suivirent la fin de la guerre. En effet, ces femmes ont été réintégrées brutalement à leur vie de famille sans le suivi et sans l'accompagnement dont ont bénéficié les hommes ce qui a contribué à creuser les inégalités entre hommes et femmes. Si le programme de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) mené par la MINUL a élargi ses critères de désarmement de sorte à ce que les femmes combattantes puissent participer, c'est seulement parce que le programme de DDR qui avait été mis en place en Sierra Leone en 1991 avait laissé de côté les femmes et les filles (Solomon et Ginifer, 2008), ce qui avait été vivement critiqué dans le pays car cela contribuait à aggraver les inégalités entre les femmes et les hommes à l'issue de la guerre. Il fallait par exemple posséder une arme pour entrer dans le programme, ce qui n'était pas le cas d'un grand nombre de femmes et de filles car les armes qu'elles utilisaient leur étaient prêtées, elles ne les possédaient pas. Le fait que les femmes combattantes ne sont pas suffisamment prises en compte dans les programmes de DDR a également été lié par certains mouvements féministes africains au manque de connaissances et de compréhension des sociétés africaines par

les organisations internationales, manque de connaissance qui remet également en cause les programmes préconisés par ces dernières.

2.1.3 Un manque de dialogue entre les différents acteurs

L'autonomisation des femmes au Liberia et la suppression des pratiques traditionnelles dangereuses pour leur santé ne peut se faire sans le soutien des membres du milieu traditionnel. Que ce soit les chefs des sociétés Poro et Sande ou d'autres chefs religieux, c'est également par eux que passera le changement. La tradition et la religion restent très présentes dans la société libérienne, surtout dans les campagnes comme nous l'expliquait Dwele Tarpeh, chargée de mission pour les questions de genre à l'ambassade suédoise au Liberia lors d'un entretien le 11 janvier 2022. Or, lorsque les organisations internationales ont mis en place des programmes pour améliorer la condition des femmes au Liberia après la guerre, elles n'ont pas engagé de dialogues avec les chefs religieux. Elles ont publié des rapports condamnant un certain nombre de pratiques traditionnelles et ont exhorté le gouvernement à légiférer pour interdire ces pratiques. Les milieux religieux se sont sentis agressés. Leur autorité et leur place dans la société libérienne étaient remises en question de façon assez abrupte sans qu'aucun dialogue n'ait été engagé avec eux. C'est la raison pour laquelle de nombreuses lois très attendues pour protéger les droits des femmes n'existent toujours pas, où sont rédigées de telle sorte qu'elles n'offrent pas de réelle protection. Ainsi, il n'existe pas de loi interdisant les MGF au Liberia. En effet, le décret présidentiel signé en 2018 par Ellen Johnson Sirleaf a expiré en février 2019 et n'a pas été renouvelé depuis. Par ailleurs, en 2020, le Haut-Commissariat des Nations unies aux Droits de l'Homme soulignait le fait que les femmes mariées sous le droit coutumier ne bénéficiaient toujours pas de la même protection que les femmes mariées sous le droit statutaire. Non seulement la tradition reste importante pour beaucoup de Libériens, mais les membres des milieux traditionnels restent extrêmement influents au niveau national.

Le dialogue s'est engagé depuis, et des progrès ont été faits. Un rapport sur les pratiques traditionnelles dangereuses publié en 2015 conjointement par la MINUL et le Conseil des Droits de l'Homme des Nations unies met en avant le fait qu'un nombre croissant de chefs traditionnels reconnaît la dangerosité de certaines pratiques et la nécessité de les réformer. Il est intéressant de noter cependant qu'ils parlent de réformes et non d'interdiction. Ce même rapport explique que les initiations forcées dans les sociétés secrètes, les accusations de sorcellerie et les ordalies constituent

des violations des droits de l'homme. Cependant, les MGF ne sont pas mentionnées, et le fait que le viol peut être utilisé comme punition sur une femme ayant défié les règles de comportement liées à la société secrète Poro n'est pas mentionné non plus (MINUL et le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, 2015). Par ailleurs, ce dialogue est d'autant plus important que de nombreux chefs traditionnels ne connaissent pas les lois statutaires protégeant les droits des femmes (ONU Femmes, 2021). Enfin, la compréhension des milieux traditionnels s'est aussi développée au sein des organisations internationales, ce qui permet d'élaborer d'autres stratégies visant à éliminer les pratiques traditionnelles dangereuses. Ainsi, ONU Femmes Liberia a compris que les MGF sont pratiquées par les exciseuses traditionnelles pour des raisons culturelles, mais aussi financières. C'est pourquoi, l'accent a été mis dans l'intégration de ces dernières à l'*Alternative Economic Livelihood* (ONU Femmes, 2021). Ce programme, lancé en 2019 par ONU Femmes, a pour but de former les femmes à divers métiers afin qu'elles puissent avoir accès à un panel plus large d'emplois. Dans le cas des exciseuses professionnelles, cela va leur permettre de ne plus avoir besoin de pratiquer des MGF pour subvenir à leurs besoins.

Les actions des mouvements féministes africains reposent majoritairement sur la sensibilisation et le dialogue direct avec les communautés. Or, les organisations internationales les plus actives au Liberia mènent des actions politiques destinées au gouvernement, et ne sont pas assez tournées vers les communautés du pays. L'agence de l'ONU la plus active dans le pays est ONU Femmes, dont le poids au niveau politique a été, et continue d'être, considérable, notamment grâce à l'importance de leurs ressources. Mais, leur influence sur les communautés est compliquée à ressentir et à évaluer (Tarpeh, 2022). Après la guerre civile, différents organes de l'ONU se sont saisis de la question des droits des femmes au Liberia et ont suivi leur évolution de près, publiant régulièrement des rapports censés aider le gouvernement libérien à aller plus loin dans ses réformes. Cet engagement est essentiel car il permet de dresser un bilan de ce qui a été fait et reste à faire pour améliorer les droits des femmes dans le pays, mais également parce qu'il rappelle au gouvernement que ces questions sont aujourd'hui liées aux droits de l'homme et qu'il n'est pas libre de décider s'il souhaite réformer des lois inégalitaires ou mettre un terme à des pratiques dangereuses. Cette pression politique garantit aux femmes libériennes le fait que la communauté internationale agit au quotidien pour la promotion de leurs droits et elle permet également de jouer le rôle de contrepoids que les associations et groupes féministes du pays n'ont pas encore atteint. Cependant, bien que cet engagement politique soit nécessaire et ait amené certains changements

dans la condition des femmes, il n'est pas forcément adapté au contexte du pays et ne devrait pas être la stratégie majeure des organisations internationales implantées dans le pays.

ONU Femmes a commencé à travailler au Liberia en 2004, et toute la pression politique exercée en presque vingt ans reste tributaire des décisions des hommes politiques et des chefs traditionnels. En revanche, la guerre a montré que les mouvements de femmes pouvaient être extrêmement puissants et mener à la fin d'un conflit civil qui durait depuis 1989. C'est par ces femmes que peut venir le changement, ce sont elles qui seront écoutées par les chefs traditionnels et les hommes politiques, de bonne ou mauvaise grâce. Les organisations internationales et les agences de l'ONU présentes au Liberia devraient concentrer leurs efforts au soutien des groupes et associations qui vont parler aux communautés des zones rurales, qui expliquent quelles lois ont été adoptées, quelles lois restent à faire voter, quelles pratiques sont des atteintes aux droits des femmes. C'est en sensibilisant les femmes moins instruites à l'importance de s'investir pour la paix que les mouvements des années 2000 ont réussi à mobiliser autant de personnes. C'est en allant sur les marchés, en distribuant des flyers avec des dessins pour que les femmes ne sachant pas lire puissent comprendre, et parlant avec ces femmes que la mobilisation est devenue si importante (Gbowee, 2011). La sensibilisation des associations et des groupes de femme est dans la lignée de la stratégie employée par les groupes pour la paix. La pression sur le gouvernement libérien ne suffira pas, il faut que les femmes du pays se saisissent de la question et utilisent une mobilisation générale pour obtenir, par exemple, une loi interdisant formellement les MGF sur les mineurs et les femmes non consentantes. Or, les femmes ne peuvent pas se mobiliser contre ces pratiques si elles ne savent pas que c'est une atteinte à leur intégrité physique considérée maintenant comme une atteinte aux droits de l'homme. Elles ne peuvent pas aller dénoncer un viol aux autorités si on ne leur a pas dit que le viol est maintenant condamné par la loi, qu'il ne faut pas avoir honte de le dénoncer et de faire punir le coupable par les autorités compétentes. Or, si cette sensibilisation est en cours, elle reste très lente car les associations manquent de moyens financiers et humains pour couvrir l'ensemble du territoire, pour retourner plusieurs fois dans un même village, car ce n'est pas avec une discussion seulement que les représentations et traditions changeront. Les acteurs étrangers présents au Liberia doivent se tourner vers les acteurs nationaux et locaux, demander aux femmes comment elles procèdent et comment elles pourraient être aidées dans leur entreprise.

Les mouvements féministes au Liberia sont nés de la guerre civile et de l'engagement des femmes pour la paix. Si certains aspects de leurs combats rejoignent les théories féministes qui

sous-tendent les actions des organisations internationales dans le pays, ils restent différents à la fois sur le fond mais aussi dans leurs actions sur le terrain. Si des oppositions existent entre les associations locales et les acteurs extérieurs présents dans le pays, celles-ci n'entravent en rien les actions des femmes libériennes et elles restent moins prononcées que dans d'autres pays d'Afrique. L'autonomisation des femmes reste cependant freinée par des acteurs nationaux, qui voient en elle une menace pour leur statut et leur place dans la société.

2. 2 L'autonomisation des femmes au Liberia se heurte à des nombreux obstacles

2.2.1 Un statut sociétal traditionnel soutenu par les hommes et les institutions religieuses

La société libérienne reste très traditionnelle et laisse peu de place à une nouvelle représentation des femmes. Les mouvements féminins en faveur de l'autonomisation de ces dernières se heurtent à une opposition avant tout masculine portée entre autres par les institutions religieuses du pays.

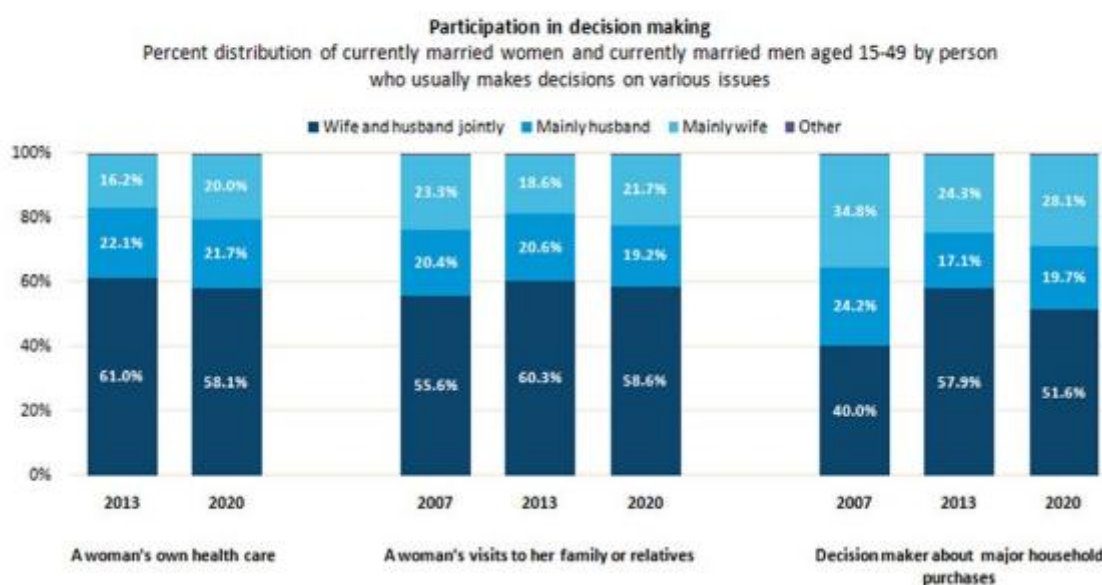
Le Liberia se classe 181^e sur 189 pays selon l'Indice d'inégalités de genre de l'ONU. L'Institut pour le développement en outre-mer (ODI) déclare lui que plus de trois femmes sur quatre ont été victimes de violences sexuelles pendant la guerre civile libérienne, soit entre 1989 et 2003. Le viol est souvent une arme et un moyen pour les hommes d'humilier leurs ennemis sur le terrain et d'imposer leur volonté. Selon Nicola Jones, chercheur à l'ODI, « *La guerre peut créer un environnement dans lequel les violences sexuelles sont normalisées. Après la guerre, les hommes sont souvent agressifs et combattent pour s'adapter en temps de paix* ». En 2013, seulement 137 cas de viols ont été jugés et seulement 49 violeurs¹⁷ ont été condamnés sur environ un millier de plaintes déposées. Ce chiffre est représentatif du manque de considération accordée aux plaintes pour viols déposées en majorité par des femmes et surtout de l'incompétence judiciaire à réellement sanctionner les coupables. Ces manquements peuvent s'expliquer par la tradition culturelle du pays. En effet, les femmes y sont souvent considérées comme inférieures aux hommes et doivent rester soumises à l'autorité de ces derniers. Lors de notre entretien (annexe n°1), Dwele Tarpeh a rappelé qu'il est attendu des femmes qu'elles entretiennent la maison, fassent les tâches

¹⁷ L'express, (novembre 2009), « Liberia : des viols dus à une culture de l' « hyper-masculinité » héritée de la guerre », https://www.lexpress.fr/actualites/1/styles/liberia-des-viols-dus-a-une-culture-de-l-hyper-masculinite-heritee-de-la-guerre_1549771.html

ménagères et facilitent la vie de leur époux. La majorité des revendications avancées par les Libériennes ne vont pas à l'encontre de ces « traditions » culturelles car les femmes acceptent souvent ce rôle d'épouse ou de mère qu'elles ont d'ailleurs mis à profit au sein de mouvements en faveur de la paix. L'un des exemples les plus frappants est l'importance que le mouvement des Libériennes en faveur de la paix a prise lorsque ces dernières ont décidé de mettre un terme à toute relation sexuelle avec leur époux. Cela a favorisé la prise en considération des revendications des femmes et montre une nouvelle fois l'importance du rôle qui leur est attribué.

Les Libériennes mariées peuvent souvent gérer seules leurs revenus personnels mais les décisions concernant leurs enfants, leur habitation ou leur propre santé, reviennent à leurs époux. Le graphique ci-dessous montre l'évolution de la prise de décision des femmes libériennes mariées entre 2007 et 2020 en ce qui concerne leur santé personnelle, les visites qu'elles rendent à leur famille ou leurs proches et les achats ménagers. Ces chiffres proviennent des données recueillies par la Banque mondiale et la *Demographic and Health Survey (DHS)*¹⁸.

Graph 1.23. Participation in decision-making



Nous constatons que les femmes mariées ne peuvent souvent pas prendre de décisions seules, même lorsque cela concerne leur santé et donc qu'elles dépendent encore de leur mari. En 2020, seulement 20 % de femmes âgées entre 15 et 49 ans tendent à prendre seules une décision

¹⁸ ONU Femmes, Liberia Country Gender Equality Profile (août 2021), <https://datapopalliance.org/wp-content/uploads/2021/09/Report-UNW-liberia.pdf> (page 44).

concernant leur santé. L'autorité de l'homme sur sa femme reste une croyance très présente au Liberia et s'impose comme un sérieux obstacle à l'autonomisation féminine.

Le Liberia est également un pays où la religion tient une place particulière qui, par le biais des institutions qui la représentent, apparaît souvent comme un obstacle à l'autonomisation des femmes. En 2018, 39,4 % de Libériens revendiquent leur appartenance aux religions dites traditionnelles pratiquées au sein de groupes religieux anciens et qui sont l'héritage des esclaves noirs d'Amérique. On compte également 42,5 % de chrétiens et 16,1 % de musulmans¹⁹. Bien que certains mouvements de femmes aient eu recours à des pratiques religieuses, notamment des prières, pour mobiliser et encourager la population à œuvrer en faveur de la paix, la religion a également été un obstacle pour elles. La plupart des églises sont sous l'autorité d'un homme et le rôle d'imam est peu accessible aux femmes. Les institutions religieuses du Liberia défendent une organisation traditionnelle de la société au sein de laquelle les femmes ont un rôle secondaire.

Il existe de nombreuses sociétés traditionnelles au Liberia, desquelles se dégage une certaine mysticité. Les leaders sont souvent vus comme des êtres dotés de pouvoirs, notamment celui de guérison, et ont donc un statut important dans la société. Les membres de ces sociétés sont appelés Poro pour les hommes et Sande pour les femmes. Au sein de ces communautés souvent dirigées par des hommes, les femmes et jeunes filles subissent des mutilations génitales, des violences sexuelles et sont mariées de force. La mobilisation féminine pendant et après la guerre civile a permis de donner une nouvelle dimension au conflit et de le faire connaître au-delà des frontières libériennes. Les atrocités subies par les femmes et dénoncées après le conflit ont amené des organisations et structures internationales à se pencher sur le cas du Liberia et à mettre en lumière les conditions de vie de certaines de ces femmes. ONU Femmes a, par exemple, organisé des discussions avec les chefs de certaines sociétés traditionnelles pour leur faire prendre conscience des traumatismes engendrés par les mutilations génitales et pour souligner l'importance d'y mettre un terme. Mais le chemin est long, d'autant plus que les hommes de ces sociétés craignent bien souvent que la fin de telles pratiques remettent leur autorité en question auprès du reste de la communauté. La violence à l'égard des femmes est souvent considérée comme une façon pour les hommes de prouver leur virilité et leur puissance et reste ainsi ancrée dans de nombreux foyers du Liberia. La polygamie est également pointée du doigt par certaines structures internationales car

¹⁹ ACN International, Liberté religieuse dans le monde (Rapport 2021), <https://2018.religious-freedom-report.org/fr/reports/lr/>

elle est présente sur le territoire libérien au sein de certaines communautés religieuses. Même si elle est interdite dans les religions chrétienne et musulmane, au sein des groupes religieux traditionnels, elle est souvent considérée comme normale. Avoir plusieurs épouses est alors un signe de puissance et de prospérité pour un homme.

Les mariages forcés sont également pointés du doigt par les associations de femmes libériennes et les structures internationales, mais ils sont encore encouragés et initiés par certains groupes religieux. Sous le couvert de la religion, ces unions sont banalisées voire considérées comme un bien pour ces jeunes femmes qui peuvent ainsi devenir des épouses, fonder une famille et bénéficier des revenus de leur mari. Ces pratiques sont surtout visibles en zones rurales où les traditions religieuses sont beaucoup plus ancrées qu'en ville et où l'influence occidentale se fait moins ressentir. Cette disparité géographique est visible avec les chiffres du tableau ci-dessous, du *Liberia Demographic and Health Survey* de 2019-2020 :

Table 1.7. Median age of women aged 25-49 years at first marriage and at first sexual intercourse by residence

Residence	Median age at first marriage	Median age at first sexual intercourse
Rural	19.1	15.8
Urban	23.3	16.2

Nous pouvons constater que les femmes âgées de 25 à 49 ans se marient pour la première fois à 19 ans dans les zones rurales, et à 23 ans en zone urbaine. Cette différence s'explique en partie par la plus forte présence de sociétés traditionnelles religieuses en zones rurales qu'urbaines qui sont généralement des moteurs de la vie des Libériens qui y vivent. L'âge du premier rapport sexuel est quant à lui très proche : 15 ans en zone rurale et 16 ans en zone urbaine.

Les institutions religieuses jouent un rôle majeur dans la construction de la société et influencent directement les comportements d'une partie de la population. Les Libériens qui font partie de groupes religieux respectent ces pratiques et placent bien souvent leurs croyances religieuses au-dessus de leurs convictions personnelles. Il est donc difficile de les inciter à voir la société autrement et de mettre un terme aux traditions qui vont à l'encontre de l'intégrité physique et morale des femmes. D'autant plus que la guerre civile a renforcé la puissance et l'influence des

institutions et communautés religieuses car elles encouragent traditionnellement les hommes à se battre pour imposer leur virilité. Certains hommes prennent alors part à des raids, souvent pour piller un autre village ou un autre groupe et ce, bien avant la guerre civile. La violence et le conflit sont souvent banalisés par les groupes religieux au Liberia et font de la guerre « une forme de régulation politique et économique » selon S. Ellis dans son article intitulé *Armes mystiques, Quelques éléments de réflexion à partir de la guerre du Liberia*. Les femmes sont souvent exclues de ces combats et démonstrations de force et restent assignées au rôle de victime et de trophée de guerre.

La société libérienne est fondée sur des croyances religieuses fortes et un système patriarcal qui laisse peu de place à l'autonomisation des femmes, celle-ci allant à l'encontre de la représentation traditionnelle de l'homme et de la femme. De nombreux hommes tirent profit de cette domination masculine et n'ont ainsi pas intérêt à ce que les femmes gagnent en autonomie et en influence. De nombreuses communautés religieuses portées par des hommes perpétuent des traditions qui vont à l'encontre des droits des femmes, telles que les mutilations génitales, les violences sexuelles et les mariages forcés et se placent ainsi comme principaux opposants à toute prise d'autonomie de la femme.

2.2.2 L'autonomisation, source de tensions entre population des zones urbaines et rurales

À l'échelle nationale, les disparités libériennes sont accentuées entre les zones urbaines et rurales. En effet, selon un rapport de Population Référence Bureau, intitulé « Disparités entre milieu urbain et rural en matière de développement », en 2007, en zone urbaine, le pourcentage d'hommes et de femmes âgés de 15 à 24 ans ayant achevé leurs études secondaires était de 39 % chez les hommes et de 28 % chez les femmes. En zone rurale, le pourcentage était de 15 % chez les hommes et de 5 % chez les femmes. Ce même rapport montre également que ces inégalités n'influencent pas seulement l'éducation mais également d'autres facteurs, tels que la fécondité (qui est de 6,1 % en zones rurales pour la période 2004-2014 et de 3,8 % en zones urbaines), la pauvreté (pour la période 2004-2013, 55 % de personnes vivaient en dessous du seuil de pauvreté dans les zones urbaines contre 68% en zones rurales), ou encore la mortalité infantile (pour la période 2004-2014, le taux de mortalité infantile était de 66 % en zones urbaines contre 73 % en zones rurales). Ces écarts se retrouvent dans l'utilisation de moyens contraceptifs, dans les besoins en planification familiale, dans l'accès à l'eau potable ou à des installations d'assainissement améliorées.

Nous pouvons expliquer ces différences par le fait que les populations qui vivent en milieu rural sont moins sensibilisées aux questions liées à la contraception par exemple. En effet, l'information est plus accessible dans les villes que dans l'arrière-pays, ce qui favorise la prise d'un moyen contraceptif et mène à des taux de fertilité différents. De plus, poursuivre plus longtemps ses études en zone urbaine donne accès à une éducation qui remet en question la centralité de la maternité dans l'identité des femmes et qui contribue ainsi à changer les représentations de la femme chez les étudiants et les étudiantes. Cet accès à une éducation supérieure est l'une des raisons qui expliquent pourquoi le taux de natalité est plus faible dans les villes. Par ailleurs, suivre des études supérieures contribue à retarder l'âge du premier enfant chez les femmes puisque leur priorité est de terminer leur cursus universitaire. De plus, poursuivre leurs études après le lycée leur permettra d'accéder à des postes mieux rémunérés. Ces jeunes femmes ne seront plus dépendantes financièrement de leur famille ou de leur mari. Les zones les plus rurales ont les taux de pauvreté les plus élevés dans le pays et sont également les régions où l'on recense le taux de natalité le plus élevé.

Ces disparités peuvent également être expliquées par la place importante qui est accordée à la tradition libérienne, toujours très ancrée dans les milieux ruraux et qui influence donc davantage les femmes qui y habitent. En effet, celles-ci ne se marient pas plus jeunes dans les zones rurales seulement parce qu'elles sont moins nombreuses à continuer leurs études après le lycée, mais c'est également parce que le poids de la société traditionnelle se renforce plus on s'éloigne des centres urbains. En outre, le manque de communication entre les différentes régions du pays rend compliquée la diffusion vers les zones périphériques des nouveaux modes de vie urbains. Si parfois les populations rurales savent que certaines de leurs pratiques n'ont plus cours dans les villes, ça n'est pas toujours pour autant qu'elles voudront les abolir. Une meilleure connexion des régions entre elles et une meilleure communication au niveau national favoriseraient la discussion autour des pratiques dangereuses pour les femmes.

Le continent africain demeure cependant l'un des continents les moins urbanisés et par conséquent, cette zone géographique connaîtra l'un des taux de croissance de la population urbaine les plus élevés au cours des prochaines années en conséquence de cet exode rural. En effet, en Afrique la part de la population urbaine en 2030 est estimée à 52,9 %, contre 37,2 % en 2000²⁰.

²⁰ Selon un article intitulé « Urbanisation, pauvreté et capacités : nouveaux défis des stratégies de développement ? », écrit par Jean-Pierre Lachaud et paru dans la *Revue d'Économie Régionale et Urbaine* le 3 août 2006.

Cette croissance démographique urbaine fera l'objet de nouveaux enjeux pour nourrir et subvenir aux besoins de cette population grandissante. Du fait de ces migrations des zones rurales vers les zones urbaines, les taux de pauvreté et de malnutrition au sein des villes et des banlieues risquent d'être croissants. En effet, la forte croissance démographique de ces zones urbaines s'accompagnera d'une augmentation du niveau de pauvreté, car les populations prenant part à l'exode rural seront constituées de familles vivant pour la plupart en dessous du seuil de pauvreté. L'État du Liberia devra alors faire en sorte que ces populations ne se concentrent pas dans des bidonvilles autour des centres urbains, comme c'est déjà le cas autour de certaines grandes métropoles africaines. Il faudra donc que l'offre immobilière soit adaptée à la nouvelle demande, à savoir de très nombreux logements avec des loyers relativement bas.

De plus, avec la croissance démographique que connaîtra le pays dans les prochaines années, un autre problème va se poser : la création de nouveaux emplois pour les populations qui ont quitté les zones rurales. Non seulement ces emplois devront être très nombreux, mais ils devront aussi être qualitatifs, c'est-à-dire permettre à ces Libériens et Libériennes de gagner suffisamment d'argent pour ne pas sombrer dans la pauvreté. La priorité pour les femmes ayant décidé de partir vers les villes est alors de profiter de ce nouveau départ pour s'affranchir de la tutelle des hommes et se développer économiquement.

2.2.3 La situation économique des femmes : un combat qui reste à mener

Beaucoup de femmes et de jeunes filles sont toujours exploitées et maltraitées par les hommes. Un grand nombre d'obstacles vient entraver leur autonomisation et le retour à une vie normale après la violence quotidienne engendrée par la guerre civile pendant quatorze ans. Ces violences semblent d'ailleurs se perpétuer après la fin du conflit, preuve que le comportement des hommes à l'égard des femmes n'a pas changé avec le retour de la paix (Tarpeh, 2022). Nous savons pourtant que la réinsertion des femmes combattantes qui ont subi des violences pendant la guerre est un enjeu majeur de la reconstruction de la société. Cependant, cette réinsertion nécessite une amélioration de leur condition dans le cercle familial et public, processus qui est loin d'être achevé. En effet, la grande majorité des combattantes tait leur implication dans la guerre par honte ou par peur des représailles. Si la réinsertion des anciennes combattantes se veut efficace, elle doit être synonyme de nouveau départ. La société doit changer afin d'être plus juste envers celles qui ont grandement participé à l'arrêt de la guerre. Or, la réalité reste bien différente. Les femmes

continuent de subir des violences et de nombreuses discriminations sans pouvoir s'appuyer sur leur famille, leur propriété (elles ne savaient d'ailleurs pas, avant la guerre, que selon la loi elles n'avaient pas le droit de posséder des biens par elles-mêmes et sans l'intervention de leur mari) ou sur leurs biens que la guerre a souvent emportés sur son passage. Comment les femmes pourraient-elles améliorer leur condition dans cette situation ?

Dans ce contexte d'après-guerre, le marché de l'emploi n'offre pas de perspectives pour les femmes. Les questions que se posent les Libériennes à la fin de la guerre concernent : l'éventualité et les modalités d'une assistance mise à leur disposition pour les aider à se réinsérer dans la société ; les éventuels programmes d'accompagnement à l'emploi et formations professionnelles qui les aideraient à développer de nouvelles compétences et la hauteur du salaire auquel elles pourraient prétendre. Ce sujet est d'autant plus délicat pour les anciennes combattantes. Les femmes soldats souhaitent que leur réinsertion s'accompagne d'un réel changement dans leur vie et dans la société. Les femmes qui n'ont pas combattu pendant la guerre civile doivent, elles aussi, être réinsérées dans la société libérienne, notamment celles qui travaillaient dans l'agriculture. En effet, le secteur agricole, véritable pilier de l'économie avant la guerre, a été gravement affecté par la guerre civile. En outre, le conflit ayant entraîné des déplacements massifs de populations des zones rurales vers les zones urbaines et vers les pays voisins, les terres sont restées non cultivées pendant plusieurs années²¹. Le pays est aujourd'hui toujours confronté à un réseau routier et à une alimentation électrique de mauvaise qualité. Le mauvais état des routes limite la capacité des agriculteurs à livrer leurs produits sur les marchés, et limite également le développement de certains des secteurs les plus prometteurs du Liberia. La guerre a donc bouleversé les habitudes et les modes de vie de toutes les femmes et c'est la raison pour laquelle elles ont grandement besoin d'un travail décent qui leur accordera une certaine stabilité dans un contexte d'après-guerre encore incertain. Un programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) en collaboration avec l'UNICEF a mené, suite à la guerre civile, une évaluation du marché du travail et des besoins en formations professionnelles du pays²². Sur la base de cette étude favorisant la réinsertion des anciens combattants hommes et femmes, des programmes d'enseignement accéléré, des formations professionnelles, des projets de création d'entreprise ou encore des stages d'observation et d'apprentissage vont être créés en fonction des

²¹ Selon un rapport intitulé « Food and Agriculture Organization of the United Nations gender profile of agriculture and rural livelihoods », 2018.

²² Selon un reportage de l'OIT intitulé « Filles-soldats: La difficile réinsertion des combattantes libériennes », 2005.

besoins du marché du Liberia, dans le but de fournir aux jeunes combattants une chance de se réinsérer plus facilement et de manière plus ciblée. En effet, l'étude du marché libérien réalisée au préalable est très importante pour identifier les besoins en fonction des différentes professions et du nombre d'effectifs nécessaires au sein même de ces différentes branches de métier. Par exemple, la priorité sera de cibler les formations professionnelles dans le domaine de la santé pour embaucher un maximum de personnel soignant pouvant participer à la reconstruction du système hospitalier ravagé par la guerre civile. Il faudra également mettre l'accent sur l'embauche de personnel dans les domaines du bâtiment et de l'industrie, pour reconstruire le pays et relancer le plus rapidement possible son économie. Une autre priorité reste de réparer les infrastructures agricoles du pays et d'en créer de nouvelles dans les zones les plus rurales pour lutter contre les disparités géographiques, ce qui permettrait ainsi au Liberia de bénéficier de ce secteur profitable et prometteur.

L'Organisation internationale du travail (OIT) met également l'accent sur la création de programmes d'insertion sociale menant à l'égalité hommes-femmes. En effet, les inégalités entre les sexes dans le monde du travail restent un obstacle majeur à l'autonomisation économique des femmes. L'institutionnalisation de ces inégalités reste dissuasive pour beaucoup de femmes, qui n'oseront pas se battre pour monter leur propre entreprise ou pour bénéficier de leurs propres revenus. C'est la raison pour laquelle l'OIT a voulu se baser sur les préoccupations de ces dernières, sur leurs besoins et leurs motivations pour leur proposer des programmes à la fois adaptés mais également égaux à ceux proposés aux hommes.

Les jeunes mères souhaitant atteindre l'indépendance économique à travers leur travail ne sont pas entravées par le fait d'avoir un nouveau-né à charge, elles reflètent un changement dans la société qui pousse de plus en plus de femmes à rechercher un travail décent et sans danger qui leur permettra de subvenir aux besoins de leurs enfants. Il reste cependant beaucoup de travail afin que les opportunités économiques offertes aux femmes se rapprochent de celles dont bénéficient les hommes.

La priorité pour que les femmes jouissent d'une situation économique convenable est de combattre l'analphabétisme, car comme nous l'avons évoqué plus tôt, un grand nombre de femmes au Liberia est analphabète. Dans ce domaine, leur retard par rapport aux hommes est très important car la scolarisation des garçons primait déjà sur celle des filles avant la guerre, et les avancées depuis

2003 restent balbutiantes. Ensuite, il faudrait également leur faciliter l'accès aux technologies de l'information et aux services financiers et bancaires afin de soutenir leur autonomisation et leur émancipation de la tutelle des hommes de leur famille.

En perdant leur maison et leurs biens, les femmes se sont retrouvées sans rien pour se rétablir économiquement après le conflit. Elles doivent tout reconstruire seules, à la différence des hommes qui bénéficiaient généralement d'une meilleure éducation et d'un capital plus important. La chute fut d'autant plus brutale pour les femmes qui avaient, avant la guerre, un statut élevé dans le secteur économique informel et dans les marchés locaux. De plus, les Libériennes font toujours face à de fortes discriminations et inégalités en matière d'accès à la propriété et à la terre. Par exemple, si le mari d'une femme meurt, ce sera l'un de ses parents masculins qui aura le droit d'hériter de sa terre, et non la veuve. On ne peut donc toujours pas affirmer que les femmes libériennes sont autonomes au sein de leur propre pays. Et même si des programmes extérieurs mobilisent des moyens pour leur venir en aide et leur redonner de l'espoir, elles ne devront jamais cesser de se battre.

L'autonomisation des Libériennes est également influencée par les mouvements en faveur de la paix menés par les femmes de certains pays voisins. En effet, si au sein de ces derniers des femmes se battent aussi pour une réinsertion plus juste et plus égale, cela peut avoir un impact sur l'ensemble de la région.

2. 3 Des représentations influencées par des acteurs externes

2.3.1 L'influence des mouvements de femmes dans les pays voisins

La guerre civile au Liberia a déstabilisé l'ensemble de la région d'Afrique de l'Ouest en provoquant notamment d'importants flux migratoires vers les pays frontaliers tels que la Sierra Leone et la Guinée. On évoque souvent un conflit « articulé » lorsque l'on mentionne les conflits civils auxquels les trois pays ont fait face sur leur territoire ou à leurs frontières. Des acteurs du conflit à échelle nationale, notamment Charles Taylor le fondateur du Front patriotique national du Liberia (FNPL), et le RUF sierraléonais, ont également joué un rôle dans le conflit à échelle régionale, créant un enchevêtrement d'acteurs. De plus, les frontières ont joué un rôle majeur dans les actions des différents agents, permettant une véritable mobilité de leurs actions et leur conférant une

influence régionale. Comme au Liberia, dans ces pays et particulièrement en Sierra Leone, des femmes se sont mobilisées en faveur de la paix, s'organisant en groupes et défendant leur combat de manière pacifiste et non-partisane. Une influence mutuelle s'est alors naturellement mise en place entre ces groupes de femmes libériennes et sierraléonaises.

La Sierra Leone fut le pays le plus impacté par le conflit au Liberia puisqu'une guerre civile éclate sur le territoire sierraléonais le 23 mars 1991 à la suite d'affrontements entre le gouvernement de Joseph Momoh, alors président de la République sierraléonaise, et le groupe armé *Revolutionary United Front* (RUF) qui veut le renverser. Le RUF a tiré profit des problèmes économiques et sociaux auxquels le pays faisait face depuis son indépendance en 1961 et du sentiment d'abandon et de désillusion partagé par l'ensemble de la population, tout particulièrement présent chez les jeunes²³. Nombreux furent ceux qui, dans les années 1990, ne virent pas d'autre solution que de rejoindre le RUF et de renverser un gouvernement décevant. Le groupe armé a d'abord été plutôt bien accueilli par la population sierraléonaise qui souhaitait mettre un terme à la corruption du régime en place. Malheureusement, les membres du RUF se sont rapidement intéressés aux diamants et aux mines d'or, particulièrement présents en Sierra Leone, et ont voulu contrôler ces ressources précieuses pour le pays. Il est cependant important de préciser que le RUF était majoritairement composé d'hommes et de femmes enrôlés de force. Le RUF était particulièrement proche de Charles Taylor, qui a d'ailleurs été reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre par le Tribunal spécial pour la Sierra Leone, mis en place à la suite de la guerre civile sierraléonaise en 2002. Il a en effet soutenu le RUF et pris part au trafic des diamants dits « de sang » qui a entretenu la violence dans la région. Cette influence libérienne sur la Sierra Leone a provoqué des tensions entre les deux pays lorsque Charles Taylor était au pouvoir de 1997 à 2003, et empêchait tout dialogue construit entre les deux gouvernements, ce qui ne favorisa pas la fin de la guerre. Face à ce climat de tensions et de violence, des femmes sierraléonaises se sont alors posées en médiatrices et défenseuses de la paix, favorisant une issue favorable au conflit et influençant l'issue de la guerre civile au Liberia.

Avant la guerre, les femmes souffraient déjà de violences, de discriminations et d'exclusion notamment en politique. La Sierra Leone est en effet une société traditionnelle et patriarcale, où les

²³ Amling, A., & O'Reilly, M. (2016). À l'oeuvre pour les femmes, la paix et la sécurité en République démocratique du Congo, aux Philippines, en Serbie et en Sierra Leone. (page 58) https://www.inclusivesecurity.org/wp-content/uploads/2017/05/Promesse_mondiale_action_nationale.pdf

pouvoirs et les prises de décision sont réservés aux hommes et où les femmes n'ont accès ni à la propriété, ni à l'autonomie judiciaire. De plus, elles souffrent d'un fort taux d'illettrisme qui les empêche de prendre part à la vie sociale. Avant la guerre, un seul parti politique dirigeait, le *All People's Congress (APC)*²⁴. Cela n'a pas amélioré la condition des femmes puisqu'elles furent les premières touchées par le conflit. En effet, plus de 250 000 d'entre elles auraient été victimes de violences sexuelles²⁵, notamment de viols collectifs qui étaient utilisés par les rebelles armés de la RUF comme moyen pour « consolider » la cohésion du groupe. Le RUF a également imposé de nombreux mariages forcés aux femmes et filles de Sierra Leone, ce qui n'a laissé d'autre choix à certaines d'entre elles que de rejoindre indirectement le groupe et de devoir prendre part aux violences et aux actions qu'il a perpétrées. Il est difficile de connaître le nombre exact de femmes combattantes qui ont volontairement rejoint le RUF même si elles n'étaient pas majoritaires, mais on estime qu'elles étaient 10 000 femmes²⁶ volontairement associées au groupe et 9 500 qui auraient été enlevées par le groupe ou « données » de force par des proches qui n'avaient pas d'autre choix. Des recherches ont montré que volontaires ou enrôlées de force par la violence ou par le mariage, elles rencontrèrent bien plus de difficultés que les hommes à se réintégrer au sein de la société sierraléonaise²⁷. Elles furent notamment exclues des programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) au sein de la société, qui furent mis en place de 1998 à 2002²⁸.

Dès 1994 et tout au long de la guerre civile sierraléonaise, des femmes se mobilisent en faveur de la paix. Plusieurs organisations féminines religieuses, à la fois chrétiennes et musulmanes, créent le Mouvement pour la paix des femmes de la Sierra Leone et font pacifiquement campagne

²⁴ Conciliation Resources. (2013). Accord Insight an International review of peace initiatives. Women building peace. (page 20) https://rc-services-assets.s3.eu-west-1.amazonaws.com/s3fs-public/Women_building_peace_Accord_Insight_1.pdf

²⁵ Amling, A., & O'Reilly, M. (2016). À l'oeuvre pour les femmes, la paix et la sécurité en République démocratique du Congo, aux Philippines, en Serbie et en Sierra Leone. (page 58) https://www.inclusivesecurity.org/wp-content/uploads/2017/05/Promesse_mondiale_action_nationale.pdf

²⁶ Shepler, S. (2002). Les filles-soldats : trajectoires d'après-guerre en Sierra Leone. *Cairn*. <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2002-4-page-49.htm> N° 88 (Pages 49 à 62)

²⁷ Shepler, S. (2002). Les filles-soldats : trajectoires d'après-guerre en Sierra Leone. *Cairn*. <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2002-4-page-49.htm> N° 88 (Pages 49 à 62)

²⁸ Amling, A., & O'Reilly, M. (2016). À l'oeuvre pour les femmes, la paix et la sécurité en République démocratique du Congo, aux Philippines, en Serbie et en Sierra Leone. (page 58) https://www.inclusivesecurity.org/wp-content/uploads/2017/05/Promesse_mondiale_action_nationale.pdf

en faveur des droits des femmes. La mobilisation est donc d'abord partie des groupes religieux, très importants dans le pays. Les membres du groupe tentent de discuter avec les *leaders* du groupe armé RUF, mais restent considérées comme des victimes du conflit et comme pas des actrices actives au sein de celui-ci. Les discussions n'aboutissent à rien. Mais petit à petit, des groupes et organisations de sierraléonaises vont prendre de l'ampleur dans le pays et devenir des moteurs du combat des femmes en faveur de la paix. En 1994, l'Association des femmes universitaires de la Sierra Leone (*Sierra Leone Association of University Women, SLAUW*)²⁹ est fondée. Elle est composée de femmes chrétiennes et musulmanes qui se réunissent pour discuter des problèmes du pays, partager des informations et travailler. Le SLAUW a notamment participé à la préparation de la conférence de Pékin de 1995 durant laquelle l'Organisation des Nations unies déclare que l'égalité entre les femmes et les hommes est une condition du maintien de la paix. Le groupe de femmes prépare alors ses déclarations et ses revendications pour mieux porter la voix des Sierraléonaises au cours de cet événement mondial. Un autre groupe majeur de femmes du pays fut créé avant la conférence de Pékin, le *Sierra Leone Women's Forum (SLWF)* ou Forum des Femmes qui devint une coalition majeure de la mobilisation féminine nationale. Le SLWF a directement participé aux efforts pour mettre fin à la guerre civile tout en affichant sa volonté de faire progresser la condition féminine en donnant plus d'autonomie aux Sierraléonaises et en les incluant davantage dans le système politique national. En 1995, année d'élections présidentielles et législatives, le SLWF organise une conférence pour rappeler aux candidats l'importance d'évoquer les droits des femmes dans leurs programmes et de résoudre les problèmes auxquels elles font face en termes de santé, d'illettrisme, d'éducation, d'entrepreneuriat, mais aussi l'importance de pointer du doigt les inégalités femmes-hommes dans la loi nationale en ce qui concerne le mariage, l'héritage, le divorce ou encore l'accès à la propriété. Ces femmes veillent également au bon déroulement des votes car il y avait souvent des violences perpétrées à l'égard des citoyens qui se rendaient aux urnes. Si le SLWF avait davantage une démarche d'autonomisation des femmes, un autre groupe majeur, le Mouvement pour la paix des femmes de Sierra Leone (*Sierra Leone Women's Movement for Peace, WLWMP*) avait lui une démarche avant tout pacifiste. Le groupe a coordonné de nombreuses actions de femmes du pays, en partageant les informations sur les prochains rassemblements, sur les prochaines manifestations, avant tout par le bouche à oreille. Elles misent notamment sur la

²⁹Conciliation Resources. (2013). *Accord Insight an International review of peace initiatives. Women building peace.* (page 20) https://rc-services-assets.s3.eu-west-1.amazonaws.com/s3fs-public/Women_building_peace_Accord_Insight_1.pdf

croyance dans le fait que les femmes sont des négociatrices naturelles et des gardiennes de la paix. Le SLWMP a travaillé en coordination avec le SLWF, en menant avant tout une campagne de levée de fonds auprès du gouvernement et des rebelles pour aider les victimes de la guerre civile, mais aussi en organisant des marches pacifistes, des prières collectives et des rencontres avec des membres de la communauté internationale. Des actions similaires aux groupes de Libériennes qui aspirent à la paix dans leur pays et dans leur région. Face au danger de critiquer ouvertement le gouvernement en place, les femmes ont adopté une démarche non-partisane, en ne prenant pas position politiquement parlant et en discutant aussi bien avec les groupes de rebelles qu'avec le gouvernement sierraléonais. Le but était de se montrer neutre pour être écoutées par tous. Ainsi, les rebelles comme le gouvernement pouvaient discuter avec elle publiquement, sans perdre la face et sans être critiqués.

Par leur approche non-partisane, pacifiste et démocratique, les femmes sont devenues des porte-paroles de la société sierraléonaise, elles ne défendaient pas seulement leurs droits et leur cause, mais avant tout la paix et le respect de la démocratie et de l'égalité. Le pays étant marqué par un bipartisme entre les rebelles et le gouvernement, dans lequel beaucoup de Sierraléonais ne se retrouvaient pas, l'arrivée de ces groupes de femmes qui ne soutiennent ni l'un ni l'autre et qui ont une démarche opposée à celle de ces acteurs, a permis d'apporter un nouveau souffle au pays et un nouveau mouvement vers lequel se tourner. Elles ont dû faire face aux élites qui ont tenté de les décourager pour préserver leur propre pouvoir politique et de pointer du doigt les clivages entre les groupes et organisations de femmes. La diversité sociale et religieuse des groupes de femmes a cependant permis à une majorité d'entre elles de se retrouver dans ce combat et de se sentir représentées. Ce militantisme a permis de mettre fin au conflit dans le pays, en facilitant notamment le dialogue entre les chefs d'État du Liberia, de la Sierra Leone et de la Guinée. En effet, Charles Taylor étant accusé d'aider les membres du RUF en Sierra Leone et le président guinéen Conté étant accusé de soutenir des rebelles hostiles à ce dernier, les trois chefs d'État entretenaient des relations tendues, peu propices à un dialogue pour mettre fin aux conflits régionaux. Dans un contexte de guerre civile en Sierra Leone et au Liberia, des femmes des deux pays et de Guinée se réunissent au Nigeria et fondent le mouvement féminin régional en faveur de la paix MARWOPNET, Réseau des femmes de l'union du fleuve Mano pour la paix. Le groupe MARWOPNET, présent dans ces trois pays, a envoyé une délégation de femmes rencontrer chaque chef d'État pour les forcer à discuter. Une des femmes de MARWOPNET aurait dit au président guinéen « Il faut qu'une rencontre entre hommes ait lieu, entre vous et le Président Taylor pour que vous aplanissiez les

différences entre vous, et nous, les femmes, tenons à être présentes. Nous vous enfermerons à clé dans cette pièce jusqu'à ce que vous reveniez à la raison, et je ne lâcherai pas la clé »³⁰. Il aurait alors répondu « quel homme pourrait me parler ainsi, à votre avis ? Seule une femme pourrait me dire une chose pareille sans avoir à en subir les conséquences ». Finalement, M. Conté a accepté d'assister au sommet et il a reconnu que c'était grâce aux femmes qu'il avait changé d'avis. Cela est un exemple qui illustre bien l'impact des femmes sur les discussions en faveur de la paix. Elles ont un rôle de médiatrices neutres et non-partisanes qui leur confère une certaine influence.

Cette prise de position des femmes leur a permis de devenir plus influentes au sein de la société sierraléonaise et de prendre conscience de l'importance des élections pour une meilleure autonomisation féminine. Ainsi, ces groupes de femmes que nous ne pouvons pas tous citer ont milité pour une meilleure représentation des femmes au sein du Parlement national, pour l'égalité des sexes et ont réclamé des réformes judiciaires et sécuritaires qui garantissent leurs droits. De nombreuses femmes se sont également présentées aux élections parlementaires du pays en 2002³¹, qui furent les premières élections post-guerre civile. 18 des 124 sièges du Parlement sierraléonais ont été attribués à des femmes, soit un pourcentage de 14,52 %³². Cela reste peu, mais montre une certaine mobilisation féminine en politique et une prise de conscience de l'importance des élections pour une meilleure condition des femmes. Cette prise de conscience a notamment été favorisée par la conférence de Pékin de 1995 qui a eu un impact insuffisant, mais positif sur les Sierraléonaises, notamment en matière de sécurité. Progressivement, le pays a mis en place des moyens pour mieux protéger les femmes, par exemple en inscrivant la notion de genre dans les textes de la police nationale et des Forces armées de la Sierra Leone pour mieux appréhender les demandes des femmes et les violences sexuelles et psychologiques auxquelles elles peuvent faire face. De plus, pour garantir une meilleure prise en charge des femmes victimes de ces violences et encourager ces dernières à dénoncer ces actes, de plus en plus de femmes sont recrutées dans la police nationale.

³⁰ *Lobbying auprès des Chefs d'États de la Mano River Union (Guinée, Liberia et Sierra Leone) pour la paix*, http://www.afrique-gouvernance.net/bdf_experience-1315_en.html

³¹ Amling, A., & O'Reilly, M. (2016). *À l'oeuvre pour les femmes, la paix et la sécurité en République démocratique du Congo, aux Philippines, en Serbie et en Sierra Leone*. (page 58) https://www.inclusivesecurity.org/wp-content/uploads/2017/05/Promesse_mondiale_action_nationale.pdf

³² http://archive.ipu.org/parline-f/reports/arc/1281_02.htm

On comptait 17,8 %³³ d'entre elles en 2016 selon l'activiste pour les droits des femmes et avocate de renom nationale, Beoky-Betts. On voit que ces mouvements de femmes ont permis de mettre en marche une autonomisation des femmes sierraléonaises, mais également libériennes car plusieurs de ces mouvements, comme le MARWOPNET, ont directement coopéré avec des organisations féminines du Liberia. Le partage d'expérience entre ces femmes et leur entraide ont eu une influence positive sur les mouvements de femmes au Liberia et ont directement œuvré au changement de représentation des Libériennes. En effet, les femmes des deux pays ont dû faire face aux mêmes obstacles au sein de la société encore fortement fondée sur un système patriarcal où les femmes ont peu de pouvoir politique, économique et social et donc peu de possibilité d'être actrices de la fin d'un conflit géopolitique.

La mobilisation féminine en Sierra Leone est assez similaire à celle des femmes du Liberia et a participé à l'avènement d'un nouveau rôle et d'une nouvelle représentation des Libériennes. Une représentation opposée à l'image traditionnelle de la femme libérienne, fruit d'influences extérieures au territoire libérien, à travers une diaspora et une communauté d'expatriés importantes.

2.3.2 La diaspora libérienne et les communautés expatriées

Les flux migratoires provoqués par la guerre civile ont renforcé la diaspora libérienne, en particulier vers les pays voisins comme la Sierra Leone, le Ghana, la Guinée ou encore la Côte d'Ivoire. Entre 1994 et 1996, on comptait environ 800 000 Libériens en exil³⁴. En 2008, ils étaient encore 72 000. La plupart vivait alors dans des camps ou dans des villes. De nombreux Libériens sont retournés dans leur pays après la guerre civile, mais certains sont restés dans leur pays de refuge et ont demandé l'obtention de la nationalité pour y rester. Selon les chiffres de l'*European Union Global Diaspora Facility* (EUDIF), en 2016, on comptait 92 322 Libériens aux États-Unis, 34 234 au Ghana, 27 962 en Côte d'Ivoire, 21 522 au Nigeria et 9 393 en Sierra Leone³⁵. Ces chiffres montrent

³³ Högberg, S. (2019). *Women and Peacebuilding in Rwanda and Sierra Leone : A comparative study of the impacts of United Nations Resolution 1325*. <http://www.diva-portal.org/smash/get/diva2:1320861/FULLTEXT01.pdf>

³⁴ Simon-Lorière, H. (2010). Catégories et reconfigurations migratoires en Afrique de l'Ouest. *Espace populations sociétés*, 2010/2-3, 193-207. <https://doi.org/10.4000/eps.4091>

³⁵ European Union Global Diaspora Facility, *Diaspora engagement mapping Liberia*. https://diasporaforddevelopment.eu/wp-content/uploads/2020/11/CF_Liberia-v.2.pdf

une diaspora libérienne majoritairement présente en Afrique de l'Ouest, mais également en Amérique du Nord en raison de son passé, et en Europe. Une diaspora est bénéfique pour les États car elle permet la création d'un réseau d'entreprises, d'associations et d'institutions permettant d'étendre l'influence d'un pays au-delà de son territoire. Mais en ce qui concerne le Liberia, c'est seulement à partir du gouvernement d'Ellen Johnson-Sirleaf que la diaspora est réellement prise en compte, promue et défendue. En 2010, cette dernière organise notamment une visite présidentielle aux États-Unis et y rend hommage à la diaspora libérienne de New York, une grande première. Son gouvernement sera également à l'initiative du programme *Liberia Will Rise Again Diaspora* qui vise à renforcer la diaspora, à renforcer son lien avec le pays et à mieux répondre aux attentes de cette population par la mise en place d'une politique spéciale. Cette politique permet par exemple aux membres de la diaspora de bénéficier d'un fonds privé, le *Private Sector Finance Fund (PSFF)* pour établir leur propre entreprise dans leur pays de résidence. C'est une manière pour l'économie libérienne de s'étendre à l'international et de montrer son soutien envers les citoyens présents à l'étranger. Cette politique vise également à mettre en place des centres de délivrance de passeports libériens dans les principaux pays de résidence des membres de la diaspora, pour encourager l'obtention de doubles nationalités dans le futur et faire perdurer cette communauté. Cette dernière doit faire face à une image négative de la population libérienne, liée à la guerre civile, à la violence envers les femmes et à la représentation traditionnelle de ces dernières.

La diaspora libérienne reste minoritaire dans le monde si nous la comparons avec d'autres pays comme les États-Unis, la France ou le Canada dont les diasporas sont particulièrement influentes et soutenues par leurs gouvernements respectifs. La diaspora libérienne a cependant joué un rôle au sortir de la guerre civile, en prenant part à la *Liberia's Truth and Reconciliation Commission (TRC)*, qui visait à mettre en lumière les événements de la guerre à travers des témoignages de civils. Des femmes et des hommes ont été interrogés, permettant de libérer la parole féminine et de montrer une nouvelle représentation de la femme libérienne, une femme victime certes, mais également parfois actrice de la fin du conflit. Selon les chiffres de l'*European Union Global Diaspora*, entre 2005 et 2009, plus de 1 600 membres de la diaspora ont été interrogés lors de cette Commission visant à la reconstruction du pays. Elle a également permis de montrer l'importance des diasporas africaines dans les processus de reconstruction post-conflit qui, de par leur position extérieure au conflit, peuvent faire entendre la voix d'un peuple et utiliser pour leur mobilisation les structures de leur pays de résidence. Après la guerre civile, le Liberia fait face à des problèmes de possession des terres. Les flux de migration forcée ont en effet causé l'abandon de

nombreuses terres qui ont ensuite été reprises par d'autres, mais lorsque la guerre prit fin, certains anciens propriétaires ont voulu les récupérer. Cela a entraîné des tensions au sein de la population et des revendications de la part de la diaspora. Des membres de cette dernière se sont alors tournés vers la Communauté économique de États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO, une union économique et politique régionale composée de 15 pays d'Afrique pour trouver une solution à ce problème de terres. La CEDEAO a participé à la mise en place d'un régime de possession terrestre, qui existait déjà dans certains pays voisins du Liberia comme la Sierra Leone ou la Guinée.

Celles et ceux qui avaient fui la guerre ont également dû se reconstruire dans leur nouveau pays de résidence, en partie par le biais d'initiatives non-étatiques. Des membres de la diaspora se sont organisés pour mettre en place des fonds d'investissements et des réseaux professionnels comme le *Liberian Professional Network Diaspora Policy Committee* permettant à cette communauté de trouver du travail, de fonder leur entreprise ou d'apprendre un métier. La diaspora libérienne bénéficie également d'une place au sein de l'*African Union Citizen and Diaspora Directorate*, un acteur régional qui soutient les diasporas africaines et leur donne la possibilité de faire entendre leurs revendications lors de réunions générales. Mais comme évoqué précédemment, la diaspora libérienne s'étend aussi en Europe où des associations ont été mises en place pour garantir sa bonne intégration. En France par exemple, la diaspora libérienne peut se tourner vers l'Association d'entraide pour le Liberia (AEL), créée en 1996 pour mettre en place un réseau d'échange d'informations et d'aides pour les Libériens vivant sur le territoire. Ces initiatives permettent de renforcer le réseau diasporique libérien et de faciliter son ancrage dans les pays où il est présent. De plus, les membres de la diaspora ont pu s'inspirer du modèle associatif occidental ou africain venant d'autres pays du continent et le mettre ensuite en œuvre sur le territoire libérien pour ceux qui y sont retournés après la guerre.

La diaspora libérienne est confrontée à d'autres représentations de la femme, notamment en Occident et tout particulièrement aux États-Unis où elle est la plus présente. Cela influence la vision de la femme et son rôle au sein de la société et cela a également pu jouer un rôle dans la mobilisation féminine en faveur de la paix au Liberia à la fin de la guerre civile. Voyant la manière dont les femmes d'autres pays pouvaient être investies dans la société et les représentations féminines qui y circulaient, les Libériennes venues trouver refuge pendant la guerre ont pu s'interroger sur leur propre représentation dans leur pays. Nous pouvons également penser que, sous cette influence occidentale, certaines femmes ont pu prendre conscience de l'importance des

valeurs démocratiques et des élections, particulièrement visibles aux États-Unis et en Europe. Il est possible que des femmes libériennes aient ainsi été davantage encouragées à se présenter aux élections du Liberia ou à prendre part à leur organisation et leur maintien dans le respect de la démocratie. Évidemment, cela n'a en aucun cas concerné toutes les femmes libériennes réfugiées et n'a en aucun cas été synonyme de changement immédiat, mais cette différence de représentation des femmes peut avoir influencé certaines Libériennes et les avoir poussées à œuvrer en faveur de la paix et à prendre part à la reconstruction de leur pays.

Les expatriés et la diaspora du Liberia, qui sont notamment influencés par l'Occident, ont encouragé une représentation moins traditionnelle de la femme libérienne et ont participé à la prise de conscience de l'importance d'une mobilisation féminine en faveur de la paix. Cette communauté libérienne permet également de renforcer les liens bilatéraux avec des pays voisins du Liberia ou qui lui sont historiquement liés. Nous remarquons à cet égard que les États-Unis sont la première communauté de Libériens dans le monde, en dehors du territoire national. Un lien avec les États-Unis qui s'explique par le passé commun des deux pays comme nous allons le voir.

2.3.3 Étude de cas : l'influence libérienne des États-Unis au Liberia

Le lien qui unit le Liberia aux États-Unis s'est particulièrement confirmé lors de la guerre civile car les Libériens les plus aisés s'y sont réfugiés, certains ayant de la famille sur place. Selon le *Department of Homeland Security*, entre 1989 et 2003, près de 70 000 Libériens sont entrés aux États-Unis pour fuir la guerre³⁶. Parmi ces réfugiés, certains ont pu obtenir la nationalité américaine, une initiative notamment portée par plusieurs membres du Congrès américain. Cette émigration n'est pas surprenante étant donné l'histoire des deux pays. Les États-Unis ont en effet envoyé des esclaves noirs affranchis s'installer au Liberia à partir de 1822 pour y démarrer une nouvelle vie. C'est la société américaine *American Colonization Society* qui fonde donc historiquement le Liberia. Entre 1822 et 1892, plus de 17 000³⁷ esclaves affranchis se seraient installés au Liberia. Cela permettait aux États-Unis de calmer les revendications en faveur de l'abolition de l'esclavage et de conserver une certaine influence en Afrique de l'Ouest. La Grande-Bretagne avait d'ailleurs déjà mis en place une initiative similaire en mettant en place un foyer d'accueil d'esclaves noirs affranchis en Sierra Léone en 1787³⁸. L'héritage américain est particulièrement visible dans la construction du

³⁶ *Department of Homeland Security* états-unien (<http://www.dhs.gov/files/statistics/immigration.shtm>)

³⁷ Encyclopédie Universalis, Le Liberia, <https://www.universalis.fr/encyclopedie/liberia/3-histoire/>

³⁸ *Ibid.*

pays : le drapeau du Liberia est très similaire à celui des États-Unis, la monnaie nationale est le dollar libérien et le nom de la capitale Monrovia fut donné en honneur du président américain de l'époque, James Monroe qui était à l'initiative du projet (Afolabi, 2017). À l'époque, les anciens esclaves noirs se sont beaucoup inspirés du modèle de société de leurs anciens maîtres américains en reproduisant leur style de vie et en faisant preuve de violence à l'égard de la population autochtone présente sur le territoire à leur arrivée.

Les États-Unis ont cependant joué un rôle indéniable dans la construction du Liberia et dans son processus de reconstruction après la guerre civile. Ils ont notamment organisé plusieurs auditions publiques sur la stratégie à adopter pour reconstruire le pays et permettre à la population de retrouver un cadre de vie approprié. Les Libériens ont pu bénéficier d'une aide humanitaire américaine pendant le conflit et d'une aide de terrain pour aider les soldats de la paix de l'ONU. Les États-Unis ont signé l'accord de paix du Liberia en 2003 et ont fourni une aide financière à hauteur de 2,4 milliards de dollars³⁹ au pays après la guerre civile pour lui permettre de se reconstruire. Une aide considérable en partie rendue possible par un engagement des deux derniers présidents du Liberia, Ellen Johnson Sirleaf et George Weah qui ont participé au renforcement des relations entre les deux pays. Sous la première, le renforcement des relations bilatérales a permis la levée de certaines sanctions américaines imposées au Liberia pendant et après la guerre civile, comme un embargo sur l'importation d'armes ou l'exportation de diamants, deux facteurs d'enlèvement de la guerre civile libérienne. Sous George Weah, l'administration Obama a levé les sanctions américaines à l'encontre de l'ancien président libérien Charles Taylor et de ses associés. En 2009, ces derniers avaient été jugés coupables d'actes de torture et de migration forcée, notamment sur le sol états-unien, pendant la guerre civile libérienne par une cour de justice américaine. En 2019, l'administration Donald Trump a organisé la tenue du quatrième *Partnership Dialogue* entre les États-Unis et le Liberia, un événement qui permet de renforcer leurs relations bilatérales et le soutien américain à l'égard de ce pays avec lequel il partage un passé commun. La reconstruction du Liberia après la guerre civile a donc été influencée et en partie permise par le soutien et l'aide des États-Unis.

Cette aide américaine s'est manifestée au-delà de la reconstruction du pays, par la mise en place de mesures de développement économique et social sur le long terme. Les États-Unis ont participé au renforcement du système de santé libérien, en travaillant en collaboration avec le

³⁹ "Liberia : Background and U.S Relations", (February 2020), <https://sgp.fas.org/crs/row/R46226.pdf>

ministère de la Santé du Liberia et en lui apportant un soutien financier. L'État américain a également œuvré à la professionnalisation des forces armées libériennes pour prévenir d'éventuels futurs soulèvements de groupes rebelles qui pourraient mener à une autre guerre civile. L'*Armed Forces of Liberia* (AFL) a ainsi bénéficié de formations et de programmes d'entraînement financés par l'État américain. Ces aides et mesures américaines soulignent l'importance que Washington accorde au Liberia et à son développement pour éviter de futurs conflits civils et ainsi conserver une influence en Afrique de l'Ouest. Ce lien entre les deux pays est symbolisé par l'ambassade américaine au Liberia, située au sein de la capitale, à Monrovia. Des traités et des accords y sont discutés, voire signés, pour maintenir ce lien. L'ambassade travaille directement avec le gouvernement libérien pour défendre les intérêts de la population libérienne et veiller au bon développement du pays. L'ambassade américaine assure également la communication avec l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) qui participe au développement économique de certains pays et fournit une aide humanitaire aux pays ou zones du monde qui en ont besoin. L'USAID dépend du gouvernement américain qui l'a fondée en 1961. Cette agence permet aux États-Unis de défendre les valeurs de la démocratie dans le monde entier et de promouvoir une image positive du gouvernement américain. L'agence a récemment collaboré avec les gouvernements libérien, sierraléonais et guinéen pour faciliter la mise en place d'une aide américaine de 2,4 milliards de dollars à destination de l'Afrique de l'Ouest pour faire face à l'épidémie d'Ébola. Ces moyens permettent à Washington de conserver une image globalement positive auprès des Libériens et donc une certaine influence sur le territoire. Par cette aide, les États-Unis influencent la population qui est sensibilisée aux valeurs américaines, notamment celles de la démocratie et du respect des droits de l'homme. Mais cette influence n'est pas seulement étatique. De nombreuses organisations non-gouvernementales ou *think tanks* américains s'intéressent au pays parce qu'il partage un passé commun avec les États-Unis.

L'influence américaine au Liberia est également visible par la présence de *think tanks* américains ou la collaboration de *think tank* américains et libériens. Ces structures permettent de véhiculer le modèle de recherche scientifique américain. Nous pouvons citer la collaboration entre le *Center for Policy Studies* (CERPS) et le *Lauder Institute* de l'université de Pennsylvanie de laquelle est né le *think tank Global Go Think Tank* implanté au Liberia. Ce dernier mène des travaux de recherche sur le développement des pays d'Afrique de l'Ouest et des politiques qui pourraient être mises en place à cet égard. Certains de ces *think tanks* sont directement soutenus par l'ambassade américaine à Monrovia à travers des universités partenaires comme la *Duke University* qui sollicite

des groupes ou institutions non gouvernementales américaines ou libériennes qui pourraient renforcer les relations culturelles des deux pays. L'ambassade cherche aussi à mettre en avant la culture et le modèle de société américains pour les faire rayonner en Afrique de l'Ouest.

Le Liberia et les États-Unis entretiennent donc une relation spéciale renforcée par des ONG, des institutions gouvernementales ou encore des *think tanks*. Ces structures participent au développement du Liberia, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'économie. Une influence américaine qui touche directement les femmes du pays et les encourage à jouer elles aussi un rôle au sein de la société.

Conclusion

Ce mémoire étudie dans quelle mesure la reconstruction après la guerre civile libérienne a permis l'autonomisation des femmes. Pour ce faire, il a utilisé la méthode géopolitique. Celle-ci consiste à expliquer des événements conflictuels en adoptant une approche multiscalaire et pluridisciplinaire (Loyer, 2019). La question de l'autonomisation des femmes peut être analysée avec cette méthode car elle donne lieu à des rivalités, à des conflits entre différents acteurs. Certains acteurs sont locaux, comme les chefs traditionnels, d'autres sont nationaux, notamment le gouvernement libérien, d'autres sont régionaux, comme MARWOPNET, et enfin, d'autres sont internationaux, à l'image de la diaspora libérienne aux États-Unis ou des organisations internationales agissant dans le pays. En géopolitique, le conflit analysé peut ne pas être directement lié au contrôle concret de territoires, il peut être sur des conflits autour de représentations liées à ces territoires (Lasserre, Gonon et Mottet, 2016). Ce sont bien des conflits autour de représentations liées aux différents territoires du pays qui sont au cœur de notre réflexion sur l'autonomisation des femmes libériennes et les obstacles auxquels elle fait face.

De 1989 à 2003, le Liberia a connu une guerre civile au cours de laquelle la place des femmes dans la société a changé, notamment parce que les hommes normalement en charge des familles étaient partis combattre ou sont morts pendant le conflit (Gbowee, 2011). Traditionnellement, les femmes libériennes sont responsables de subvenir aux besoins de leur famille. Ce rôle est symbolique et très respecté au sein des communautés. Les femmes sont également responsables des tâches ménagères et de l'éducation des enfants (Tarpeh, 2022), ce qui entraîne une charge de travail importante et inégale par rapport aux hommes. Par ailleurs, bien que les rôles traditionnels des femmes en tant que mère, fille, épouse, soient garants d'un plus grand respect que dans nos sociétés occidentales, la structure de la société traditionnelle libérienne reste inégalitaire pour les femmes. Elles sont soumises à l'autorité des hommes et, si elles vivent dans les zones rurales, elles seront soumises au droit coutumier. Ce dernier autorise des pratiques qui sont aujourd'hui considérées comme des atteintes aux droits des femmes, comme par exemple les MGF, le mariage forcé ou le mariage d'enfants, et il accentue les inégalités entre hommes et femmes en plaçant ceux-ci systématiquement au-dessus des femmes. Par ailleurs, à la charge de travail importante dévolue aux femmes doit s'ajouter le poids des normes religieuses et traditionnelles (Tarpeh, 2022), normes qui conditionnent les comportements des femmes et leur place dans leur communauté.

Si la plupart des mouvements féministes africains sont nés en même temps que les mouvements anticoloniaux (Mama, 2019), les mouvements féministes au Liberia sont eux nés de la guerre civile (Williams, 2019). En effet, outre le fait que le conflit a forcé les femmes à assumer des rôles autrefois dévolus aux hommes, leur mobilisation en faveur de la paix et le succès de cette mobilisation furent le point de départ de mouvements de femmes militant pour l'égalité des droits et la fin de pratiques traditionnelles dangereuses pour la santé des femmes. Grâce à cette mobilisation, les femmes libériennes ont acquis de l'expérience dans la résolution de conflit, mais également dans la gestion d'un mouvement. Le conflit a également permis un regain d'attention de la part de la communauté internationale quant à la situation des femmes dans le pays et les inégalités structurelles de la société. Cette attention continue d'être actuelle puisque les politiques menées par le gouvernement dans le domaine des droits des femmes font régulièrement l'objet de rapport par le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, le plus récent ayant été publié en 2020, ou par d'autres organes de l'ONU.

Ainsi, la fin de la guerre civile marque la politisation d'un grand nombre de mouvements de femmes qui militaient pour la paix et la naissance d'associations dédiées à l'amélioration des droits et de la condition des femmes. C'est ainsi, par exemple, que le WIPNET s'est tourné vers la sensibilisation à l'importance des élections, notamment vers les femmes, que l'ONG *Women-Concern Liberia* a été fondée pour défendre les droits des femmes et des filles ou que l'*Association of female lawyers* a poursuivi ses activités après la guerre pour assurer la défense de femmes lors de procès. Il existe également un grand nombre d'acteurs internationaux présents au Liberia pour améliorer la condition des femmes ainsi que leurs droits. Parmi ceux-ci on peut citer USAID, l'AFD ou même le *Swedish International Cooperation Agency*. Si les associations libériennes bénéficient parfois de la présence des ONG ou des organisations internationales lorsque ces dernières coopèrent avec les structures locales, comme OXFAM France par exemple ou Action contre la faim, elles sont bien souvent reléguées au second plan, ce qui mène à certaines tensions entre les femmes des mouvements locaux et les membres des structures internationales. En revanche, ces acteurs extérieurs permettent une démarche plus individuelle de la part des femmes libériennes, puisqu'en travaillant pour les bureaux nationaux des grandes ONG ou des structures comme l'AFD, ou encore en travaillant dans les ambassades des pays étrangers comme Dwede Tarpeh, les femmes libériennes peuvent accéder à des emplois qui ne s'offrent pas à elles ailleurs dans la société, ou pour lesquels elles seraient discriminées.

Cependant ces engagements ne seront vecteurs de changement que s'ils sont soutenus et favorisés par le gouvernement en place. Sensibiliser aux droits des femmes nécessite de pouvoir s'appuyer sur des lois statutaires condamnant un certain nombre de pratiques. Or, le gouvernement du Liberia continue d'être en retard sur un certain nombre de ces questions, comme en témoignent les nombreux reproches adressés par le rapport du Haut-Commissariat des Nations unies pour les droits de l'homme rédigé en 2020. Il n'existe toujours aucune loi interdisant formellement les MGF et le droit coutumier reste utilisé dans les zones rurales, sans opposition des forces de police. Si le gouvernement Sirleaf s'était fixé pour objectif d'atteindre 20 % de femmes dans la police libérienne avant 2014, celui-ci n'a pas été atteint, et les femmes n'ont toujours pas suffisamment confiance en la police libérienne pour aller déposer plainte lorsqu'elles sont victimes d'agressions. L'une des mesures phares de la présidence d'Ellen Johnson Sirleaf a été la création d'une unité dédiée aux violences faites aux femmes et aux enfants, la WPCS, mais cette unité manque de moyens financiers et humains, ce qui l'empêche de fonctionner efficacement dans un grand nombre de départements du pays, notamment les plus ruraux (Tarpeh, 2022), justement ceux qui auraient le plus besoin de cette unité.

Un exemple concret de l'effet bénéfique qu'a eu l'attention internationale sur l'engagement des femmes libériennes en politique peut être observé au sein de l'organisation de société civile MARWOPNET. Elle a été créée sous l'égide de l'ONG internationale Femmes Africa Solidarités et du Comité des Femmes africaines pour la paix et le développement et rassemble des femmes du Liberia, de la Sierra Leone et de la Guinée. En effet, ces trois pays ont été touchés par les guerres civiles au Liberia et en Sierra Leone et l'action commune des femmes de ces pays a pour but de prévenir l'apparition de futurs conflits dans la région. MARWOPNET a lancé en 2012 un projet d'éducation des filles et des femmes à la paix dans la région du fleuve Mano, projet qui en plus de favoriser la cohésion sociale, cherche à transmettre des compétences aux jeunes filles qu'elles pourront réutiliser dans une perspective professionnelle. Cependant, les actions de MARWOPNET montrent également que si la participation des femmes aux processus de paix est globalement acceptée, celle-ci cesse d'être soutenue dès que les femmes abordent des sujets qui remettent en question la supériorité des hommes. En effet, la participation de ces dernières aux processus de paix est vue comme une extension de leur place dans la société. La femme est associée à la paix en opposition aux hommes qui eux sont plutôt associés à la violence (Amadiume, 1987). Le fait d'être mère vient également appuyer les revendications des femmes pour la paix. Mais lorsque les revendications deviennent plus politiques, les femmes sortent des normes qui leurs sont apposées

et contribuent à remettre en question l'autorité des hommes, ce qui reste un problème dans un grand nombre de pays.

Toutefois, l'action des ONG et des organisations internationales au Liberia reste insuffisante et contribue même parfois à creuser les inégalités au sein du pays. Par exemple, lorsque les organisations internationales débloquent des fonds pour aider les pays, ce sont à elles de répartir l'argent dans le pays, et les régions les plus peuplées et les plus développées sont souvent favorisées, au détriment des régions plus rurales qui auraient davantage besoin des aides (ONU, 2022). Le programme JP RWEE est l'exemple concret d'un programme implémenté dans des pays par un consortium d'organisations internationales, mais qui n'aura quasiment aucun effet sur le terrain. En effet, ce programme a été actif de 2014 à 2020 et a été lancé par la FAO, l'IFAD, le WFP et ONU Femmes pour assurer les droits des femmes des milieux ruraux dans un contexte de développement durable. Un rapport de l'IFAD publié en 2021 met en évidence un certain nombre de points qui ont contribué à l'inefficacité du projet, actif simultanément dans sept pays, dont le Liberia. Premièrement, aucun travail de terrain n'a été mené au Liberia, les moyens humains ayant été concentrés sur seulement trois pays. Ensuite, les populations touchées par le programme représentent une petite minorité des populations des pays participants. Cette observation peut également être reportée sur l'efficacité concrète de la résolution 1325 de l'ONU qui a pour but d'accroître la participation des femmes à la prévention et à la résolution des conflits. Cependant, si la résolution enjoint les pays à créer des plans d'actions nationaux pour une meilleure intégration des femmes dans les structures du pays, son efficacité est remise en question à chaque rapport publié par une organisation internationale qui met en lumière les nombreux manques encore présents dans les pays qui ont mis en place des plans d'actions nationaux sans pour autant changer la situation des femmes. C'est le cas au Liberia où des plans nationaux pour les droits des femmes ont été mis en place, mais n'ont pas su aborder des questions essentielles comme la scolarisation des femmes ou la violence quotidienne dont les femmes restent victimes.

De plus, la pluralité des représentations de la femme au sein de la société libérienne entraîne l'apparition de certaines tensions. Les organisations et les ONG occidentales s'implantent au Liberia, amenant avec elles une certaine vision de la femme et de sa place dans la société, vision qui diffère de celle véhiculée par les mouvements féministes présents dans le pays. Aux États-Unis ou en Europe, l'un des combats principaux mené par les mouvements féministes est la déconstruction des identités de genre qui placent systématiquement la femme en situation d'infériorité par rapport aux

hommes. Or, ces mêmes rôles ne sont pas vecteurs d'infériorité dans les sociétés africaines. Les femmes libériennes peuvent et doivent travailler pour subvenir aux besoins de leur famille, là où le droit de travailler fut un combat à mener par les féministes occidentales. Les mouvements féministes au Liberia ne se battent pas contre les représentations de la femme, ils ont tendance à les utiliser pour légitimer leur combat. Le combat mené par ces mouvements est tourné vers les structures de la société qui mettent les femmes en position d'infériorité, qui les rendent plus vulnérables. Ce sont notamment les lois pour l'accès à la propriété ou les pratiques traditionnelles.

Par ailleurs, le féminisme véhiculé par les organisations internationales pâtit de la mauvaise réputation d'un certain nombre de leurs politiques, qui ont eu des effets néfastes sur les femmes dans le pays. Par exemple, les PAS du FMI et de la Banque mondiale ont contribué à marginaliser les femmes des zones rurales qui travaillent dans les secteurs informels, accentuant leur vulnérabilité face à la minorité de femmes vivant dans les villes et pouvant effectivement bénéficier desdits programmes. De plus, ces programmes entrent dans le cadre plus général de la politique onusienne qui consiste à joindre émancipation des femmes et développement économique de leur pays. Ainsi, ces politiques visent à instaurer la parité dans les programmes de développement qui font rentrer les pays les moins développés dans le commerce international mondial (Arora, 2021), mais ne remettent pas en question les fondements inégalitaires de la société en question, où la majorité des femmes n'a pas accès aux postes concernés par le programme.

En outre, l'autonomisation des femmes reste complexe en raison de l'opposition des hommes dont la place dans la société serait menacée si toutes les revendications des femmes venaient à être entendues. En effet, ce sont actuellement les hommes qui occupent les postes les plus importants dans le pays, que ce soit au sein du gouvernement ou dans le secteur privé. Cet état de fait vient conforter leur place centrale dans les sphères publique et privée. Les milieux traditionnels reposent eux aussi sur l'autorité d'hommes, les deux religions principales dans le pays étant le christianisme et l'islam, toutes deux mettant en avant des figures d'autorité masculines (Afolabi, 2017). À l'heure actuelle, les hommes bénéficient donc de la structure de la société et également du système juridique, car même si le droit statutaire tend à s'approcher des normes internationales, le droit coutumier reste celui utilisé dans les zones rurales, et il est favorable aux hommes.

Enfin, les représentations de la femme au sein de la société libérienne sont influencées par des acteurs extérieurs, notamment par la diaspora établie au États-Unis. Les membres de cette

diaspora furent actifs dans la résolution de la guerre civile (Afolabi, 2017) et le restent aujourd'hui encore, notamment pour les questions des droits des femmes. Les Libériens et les Libériennes installés aux États-Unis sont influencés par les mouvements féministes américains et contribuent ainsi à influencer les mouvements de femmes implantés au Liberia, notamment en soutenant ceux qui remettent en question les pratiques traditionnelles dangereuses pour les femmes ou la nécessité d'intégrer davantage les femmes au processus politique. Les États-Unis sont également présents au Liberia à travers les programmes d'USAID pour le développement.

Bibliographie

Ouvrages

Afolabi, B. (2017). *The Politics of Peacemaking in Africa: Non State Actor's Role in the Liberian Civil War*. Boydell and Brewer.

Amadiume, I. (1987). *Male daughters, female husbands*. Zed books.

Bannon, I., Bouta, T., & Frerks, G. (2004). *Gender, Conflict, and Development*. World Bank Publications.

Duncanson, C. (2016). *Gender and Peacebuilding*. Amsterdam University Press.

Gbowee, L. (2011). *Mighty be our powers*. Perseus books.

Lacoste, Y. (2014). *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*. La Découverte.

Lasserre, F., Gonon, E., Mottet, É. (2020). *Manuel de géopolitique: Enjeux de pouvoir sur des territoires*. Armand Colin.

Loyer, B. (2019). *Géopolitique: Méthodes et concepts*. Armand Colin.

Rillon, O. (2018). *Regard croisé sur deux générations de militantes maliennes (1954-1991) entre engagements féministes et partisans*. Dans : M. Gomez-Perez, (dir.) *Femmes d'Afrique et émancipation. Entre normes sociales contraignantes et nouveaux possibles*. Karthala.

Theobald, A. (2012). *The Role of Women in Making and Building Peace in Liberia: Gender Sensitivity Versus Masculinity*. ibidem Press.

Articles

Andro, A. & Lesclingand, M. (2017). Les mutilations génitales féminines dans le monde. *Population & Sociétés*, 543, 1-4. <https://doi.org/10.3917/popsoc.543.0001>

Antwi-Boatend, O. *The Promise and Perils of Diaspora Partnership for Peace: the Case of the U.S-based Liberian Diaspora*. <http://africamigration.com/issue/dec2012/case-of-the-US-Based-Liberian-Diaspora-Osman-Antwi-Boateng.pdf>

Arora, P. (2019). Gender Inclusive Trade and the Limits of Liberal Feminism. *Völkerrechtsblog*. <https://doi.org/10.17176/20190311-152528-0>

Bekoe, D. & Parajon, C. (Mai 2017). *Women's Role in Liberia's reconstruction*. United States Institute of Peace. <https://www.usip.org/publications/2007/05/womens-role-liberias-reconstruction>

- Ellis, S. (2000). *Armes mystiques. Quelques éléments de réflexion à partir de la guerre du Liberia*. <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2000-3-page-66.htm#no30>
- First Lady Michelle Obama to Travel to the Republic of Liberia, the. (2016, June 16). Whitehouse.Gov. Retrieved April 26, 2022, from <https://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/2016/06/15/first-lady-michelle-obama-travel-republic-liberia-kingdom-morocco-and>
- Jarry, C. (2022, 21 septembre). *Féminisme : mouvements féministes et combats dans l'Histoire*. Oxfam France. <https://www.oxfamfrance.org/inegalites-femmes-hommes/le-feminisme-a-travers-ses-mouvements-et-combats-dans-lhistoire/>
- Lachaud, J-P. (2006). *Urbanisation, pauvreté et capacités : nouveaux défis des stratégies de développement ?* Dans *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*. <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2006-3-page-455.htm>
- Larzillière, P. Micheletti, P. Hours B., Jacquet F., & Kabanda M. (2010). Faut-il « désoccidentaliser » l'humanitaire ? *Revue Humanitaire*, 10-27.
- Mama, A. (2019). African Feminist Thought. *Oxford Research Encyclopedia of African History*. <https://doi.org/10.1093/acrefore/9780190277734.013.504>
- Marchal, R., Ero, C., Ferme, M., (2002). *Liberia, Sierra Leone et Guinée : une guerre sans frontières?* *Politique Africaine*. N°88. Pages 5 à 12. <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2002-4-page-5.htm>
- Moran, M. (2019). Women in Liberia. *Oxford Research Encyclopedia of African History*. <https://doi.org/10.1093/acrefore/9780190277734.013.534>
- Moran, M (2012). Our Mothers Have Spoken: Synthesizing Old and New Forms of Women's Political Authority in Liberia. *Journal of International Women's Studies*, 13(4), 51-66. <http://vc.bridgew.edu/jiws/vol13/iss4/4>
- Muriel Gomez-Perez, M. G.-P., & Marie Brossier, M. B. (2016). *Négocié et habiter les normes sociales en Afrique au sud du Sahara*. *Recherches féministes*. <https://www.erudit.org/en/journals/rf/2016-v29-n2-rf02910/>
- ONU Femmes. (2021). Working with traditional leaders to end violence against women in West Africa. <https://www.unwomen.org/en/news-stories/feature-story/2021/11/working-with-traditional-leaders-to-end-violence-against-women-in-west-africa>
- Pavard, B., Rochefort, F. & Zancarini-Fournel, M. (2020). Prologue. Pour une histoire renouvelée des féminismes en France. Dans : B. Pavard, F. Rochefort & M. Zancarini-Fournel (Dir), *Ne nous libérez pas, on s'en charge: Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours* (pp. 5-9). Paris: La Découverte.
- REFMAP. *Lobbying auprès des Chefs d'État de la Mano River Union (Guinée, Liberia et Sierra Leone) pour la paix*. *Gouvernance en Afrique*. http://www.afrique-gouvernance.net/bdf_experience-1315_en.html

Shepler, S., (2002). *Les filles-soldats : trajectoires d'après-guerre en Sierra Leone*. Politique africaine. N° 88. Pages 49 à 62. <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2002-4-page-49.htm>

Williams, K. (2019). Navigating checkpoints: The Journey of the Liberia Feminist Forum. *Feminist Africa*. <https://feministafrica.net/2019/04/16/navigating-checkpoints-the-journey-of-the-liberia-feminist-forum/>

Xuan Ouellet, J., *Women and Religion in Liberia's Peace and Reconciliation*. <https://jps.library.utoronto.ca/index.php/cie/article/view/17063>

Rapports

Accord Insight Issue. An international review of peace initiatives. (Mars 2013), *Women building peace*. <https://www.c-r.org/accord/women-and-peacebuilding-insight/case-study-sierra-leone>

ACN International. Liberté religieuse dans le monde. (Rapport 2021), <https://2018.religious-freedom-report.org/fr/reports/lr/>

Almeras Serot, I., Arnaud, D., Cledat, E., (Octobre 2013) Ambassade de France aux États-Unis. Fondations et agences gouvernementales américaines actives en Afrique. https://franceintheus.org/IMG/pdf/rapport_donateurs_USA_en_Afrique_nov_2013.pdf

Amling, A., O'Reilly, M. (2016) *D'une promesse mondiale à une action nationale. À l'œuvre pour les femmes, la paix et la sécurité en République démocratique du Congo, aux Philippines, en Serbie et en Sierra Leone*. (page 58) https://www.inclusivesecurity.org/wp-content/uploads/2017/05/Promesse_mondiale_action_nationale.pdf

Huntchinson, C. (2018, November 9). *La résolution 1325, un texte toujours d'actualité*. NATO. Retrieved December 16, 2021, from <https://www.nato.int/docu/review/fr/articles/2018/11/09/la-resolution-1325-un-texte-toujours-dactualite/index.html>

Commission de la condition de la femme: l'action climatique doit se faire avec les femmes ou ne se fera pas, soulignent ONG et société civile | Couverture des réunions & communiqués de presse. (2022, March 22). Nations Unies. <https://www.un.org/press/fr/2022/fem2218.doc.htm>

Commission Vérité et réconciliation de la République du Liberia. (2009). volume 3. *Women and the conflict*

Disparités entre milieu urbain et milieu rural en matière de santé et de développement. https://www.prb.org/wp-content/uploads/2015/09/urban-rural-datasheet_fr.pdf

FAO, IFAD, WFP, & ONU Femmes. (2021, May). *Global End-term Evaluation of the Joint Program on Accelerating Progress towards the Economic Empowerment of Rural Women in Ethiopia, Guatemala, Kyrgyzstan, Liberia, Nepal, Niger and Rwanda from 2014 to 2020*.

https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000130753/download/?_ga=2.254172172.523211180.1654203360-504867313.1654203360

Food and Agriculture Organization of the United Nations. *National gender profile of agriculture and rural livelihoods*. (2018)

Government of Liberia. (2019). *Liberia's second Phase national action Plan on Women, Peace and Security 2019–2023*. https://africa.unwomen.org/sites/default/files/Field%20Office%20Africa/Images/Publications/2020/LNAP%20WPS_web.pdf

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. (2020). *Groupe de travail sur l'Examen périodique universel*. <https://www.ohchr.org/fr/hr-bodies/upr/lr-index>

L'express, (novembre 2009); « Liberia : des viols dus à une culture de l' « hyper-masculinité » héritée de la guerre »; https://www.lexpress.fr/actualites/1/styles/liberia-des-viols-dus-a-une-culture-de-l-hyper-masculinite-heritee-de-la-guerre_1549771.html

International Alert. (2010, September). *Mise en œuvre de la résolution 1325 en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone : Elaborer des solutions d'avenir* <https://www.international-alert.org/wp-content/uploads/2021/09/Guinea-Liberia-SierraLeone-Resolution1325-FR-2010.pdf>

International Security Sector Advisory Team (ISSAT). (2012). *Réseau des Femmes du Fleuve Mano pour la Paix*. Retrieved April 20, 2022, from <https://issat.dcaf.ch/fre/Partager/Les-personnes-et-les-organisations/Les-organisations/Reseau-des-Femmes-du-Fleuve-Mano-pour-la-Paix2>

MINUL et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (2015). *An assessment of human rights issues emanating from traditional practices in Liberia*. <https://www.ohchr.org/en/documents/country-reports/assessment-human-rights-issues-emanating-traditional-practices-liberia>

Notre intervention au Liberia. (2022, February 24). Action contre la Faim. Retrieved February 12, 2022, from <https://www.actioncontrelafaim.org/missions/liberia/>

Organisation Internationale du Travail. *Filles-soldats: La difficile réinsertion des combattantes libériennes*. (2005). https://www.ilo.org/global/publications/world-of-work-magazine/articles/WCMS_081531/lang-fr/index.htm

ONU. (2008). *Résolution 1820* (2008). https://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/SCResolutionWomen_SRES1820%282008%29%28fr%29.pdf

ONU Femmes. (2012). *Rapport annuel ONU Femmes*. https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2012/85054_UNWOMEN_French_Web-opt%20pdf.pdf

ONU Femmes & OIF. (2016).

Promouvoir la participation des femmes dans les processus de paix en Afrique francophone. <https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2017/Promouvoir-la-participation-des-femmes-dans-les-processus-de-paix-en-Afrique-francophone.pdf>

OXFAM. (2019). *Inégalités de genre et insécurité alimentaire.* https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2019/07/French_Women_Food_Insecurity_Report_WEB.pdf

ONU Femmes, (2022). *Travailler avec les chef.fe.s traditionnel.le.s pour mettre fin aux mutilations sexuelles féminines.* <https://www.onufemmes.fr/nos-actualites/2022/2/8/travailler-avec-les-cheffes-traditionnelles-pour-mettre-fin-aux-mutilations-sexuelles-feminines>

Solomon, C., Ginifer, J. (2008). *Disarmament, Demobilisation and Reintegration in Sierra Leone.* Center for International Cooperation and Security. https://au.int/sites/default/files/documents/39119-doc-85_disarmament_demobilisation_and_reintegration_in_sierra_leone.pdf

Stratégie régionale golfe de Guinée 2020–2024. (2021, September). AFD - Agence Française de Développement. Retrieved May 14, 2022, from <https://www.afd.fr/fr/ressources/strategie-regionale-golfe-de-guinee-2020-2024>

S. Niang, (2021, May). *Conflit armé et reconfiguration des rapports de genre en Casamance (Sénégal) : la féminisation du « ni guerre ni paix » et ses limites.* <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-03228260/document>

Truth and Reconciliation Commission Liberia, Women and the conflict. (2009).

UNESCO. *Afrique : sources et ressources pour une culture de la paix.* (2015). https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000225535_fre/PDF/225535fre.pdf.multi

UN WOMEN. (2021). *LIBERIA. Country Gender Equality Profile.* <https://datapopalliance.org/wp-content/uploads/2021/09/Report-UNW-liberia.pdf>

USAID. (2020). *Gender equality and social inclusion.* https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/Gender_and_Social_Inclusion_Fact_Sheet.pdf

Annexe

Entretien mené le 11/01/2022 par Agathe Kervella et Juliette Malandain avec Dwele Tarpeh, Program Officer pour les questions liées au genre pour l'ambassade suédoise au Liberia

1) Could you tell us a bit about yourself and your work? What does your job consist of?

I work as a program officer in Gender for the Swedish embassy in Monrovia. I manage the gender portfolio, which is a portfolio of programs specifically focused on gender. I provide advice and technical assistance for programs with gender components or for programs that need to be seen with a gender lens. I am going into the fourth year. Mostly it is about program management more than technical expertise, but there is a component for technical expertise.

2) As you work in the Swedish Embassy in Liberia, what would you say the place of Sweden is in this country? Are there other countries that are very active in Liberia? What about the aid of the United States ?

It has a pretty strong place in the country and in gender-related questions. Sweden and Liberia have a historical relationship. Sweden was a very prolific investor in the country back in the 60s and 70s, they had a mine. The relationship was suspended because of the war but then, after 2003, the cooperation grew again and the embassy opened in 2010. Sweden is sort of known as an influential and flexible donor. It is also known for being strong on gender questions.

The foreign affairs in Sweden focus on democracy, human rights, gender, private sector development, the environment and peace, conflict transformation. These areas are involved in Liberia and they cover a surprisingly broad number of sub sectors ... Lowkey, but very well known.

USAID is maybe the bigger bilateral donor. The Irish are also present and are strong here. The United-Kingdom also has a presence. I also think China is active, but it's never clear what the Chinese fund. The EU is the second biggest donor after the Americans, and Sweden is in third position.

3) Do you live in Monrovia? How is the rest of the country in comparison with the capital?

It's very different. Development in Liberia has been very centralized. Monrovia is much more developed than the rural areas, even the most donors direct their aid towards the capital. Liberia

has 15 counties. The most accessible counties are the most funded, and the least accessible, like the south-east, are the less funded. It also is a question of population.

There are very different environments and different priorities. Monrovia is not Liberia, you have to leave Monrovia to really understand what Liberia is.

4) Are there still differences in the living conditions of women in rural villages and urban towns?

It's a good question. In general, the indicators for women are not good in the country. In general women are less educated, work in the agricultural sector, house rates are high, there are high rates of domestic violence. Women are not present in leadership positions, whether private or public. In general, things are not great. There are some very strong cultural norms in the country that underlie these indicators, like the power and divine right of men. In wealthier urban areas, the situation is better for women. Things change when it comes to social class, but in general, when the Embassy did a multidimensional poverty analysis, we did not focus solely on the economic aspect of poverty. It was also about the rights, the agency, the voice, the security, a number of different areas in order for us to get a fuller picture of how poor the country is. Rural women came out the poorest. That's a lot to do with access, the fact that there is a lack of access to resources, to agency, to services. Women are those who bear the brunt of the lack of access.

5) How would you describe the condition of women in Liberia?

It's complicated. Liberia is not necessarily different from any other country. By that I mean that here, everything is a bit more extreme because we are in a poor country. The cultural and social norms dictate where women stand in relation to men, and these norms cut across different areas. Religion, tradition and culture share some of these norms. In France, you deal with patriarchal norms also. It's pretty much the same here, but anchored in religion and culture. Not every woman is oppressed and living in fear, but there are a particular set of very difficult circumstances that require behavior change. Liberia had a very first female president, it was one of the first countries to do so. It could indicate that women are respected but it's not the case. In parliament, only 7 or 9% are women and maybe 15% of the president's cabinets are women. It is more extreme, because close to 50% of the population is living in poverty. Gender discrimination exists across all the country and is exacerbated by poverty. There are high rates of normalized violence, gender based violence, domestic violence. The numbers are high but very rarely reported because the police will not deal with them. Most women are in the informal sector (market women, farmers, traders...). It is hard to get into the formal sector, there is little access to resources for everyone but women are particularly left out of

that. It's difficult, not insurmountable, not extremely different from any other sector, it's just a little bit more amplified.

6) A special task force was created in the national police to report sexual violence. Would you say that it isn't very effective?

On the contrary, it's been an enormous help. You're talking about the Women and Children protective services, it's a special unit within the police force that's tasked with responding to issues about women but also children. It was created in order to prioritize women. Before, the police always prioritized the murder cases over the cases that had to do with violence against women.

The unit was created because these cases are sensitive. The staff receives particular training. When WAPS is resourced, it's very effective. Because they have name recognition, people know that when you have a particular case, you go to WAPS. People know that this unit exists. But it is very rare to find resourced units, unless a donor is funding. The counties do not get as many resources as Monrovia does in terms of the central government budget. Counties are under resources, and that includes WAPS. There are not enough WAPS officers and not enough resources (paper, pen, ink), it can be a huge challenge. It's not that they're not effective, people know that the unit is there, it's just that they're hampered.

The problem is that WAPS was a donor initiative, so I think there's a perception that this unit is a donor-funded thing, and there are particular connotations about that. So WAPS has had trouble attracting officers, and having resources. It could be effective if it was prioritized.

7) Living in Liberia, what would you say about the place of women in the society?

There are very specific roles for women and men. Women are the caregivers, they're expected to work. There's no taboo against women having a job or earning money, but they are also expected to maintain the home clean and tidy, ready for their husband.

The embassy did a study on masculinity in Liberia, the idea was to look at what norms existed for women, and how those norms contributed to larger social norms, what impact/consequences they have. Women are expected to cook, clean, make their husbands' life easier, and perform their wife duties. Women are expected to be married - which is also expected for men, but it is more punitive for women who are expected to have children as well. Women are expected to be polite and respectable at all times. A good woman respects her husband, herself, and does not create a commotion. Those expectations are underpinned by religious beliefs.

The country is christian but also muslim. Women are expected to behave according to the word of Christ of Allah. That kind of underpins everything.

8) Has this place changed a lot since before the war? In other words, has the war had a big impact on Liberian women's place in society?

I was a child, so I don't think I'm qualified, but in my opinion, it's probably a bit worse for women since the war, particularly because they are still dealing with the legacy of women being heavily abused and exploited during the war. As a society, we haven't really processed what that means. It has something to do with the high level of violence that happened, and it still exists with women who want to go into politics, they face high rates of aggression, physical violence (one candidate, someone set fire to her car, she was not in it but in a house nearby). Male candidates don't face this kind of aggression, or the same kind of scrutiny. In terms of violence against women, women are probably somewhat worse off than before the war.

Before the war, I remember quite a few more prominent women in politics, Ellen herself is an example of that. I would hesitate to say that things are different, maybe economically for women prior to the war. It's because the women had a huge impact on peace, on the end of the conflict during the war, but they were acting within their designated roles as women, wives, sisters... It was the power of their roles as these very specific feminine things that helped to bring people to the table, and helped to highlight the issue. Women were not sitting at the decision table when the war ended, they were outside. Maybe the war had a negative impact in that aspect.

9) Are there women who are now particularly famous in the country due to their position in the government, or in a big company, or because of their engagement in women's rights?

There are, we'll start with the most famous: Ellen, maybe the most famous Liberian woman. Leymah Gbowee also. There are quite a few: in business, there are a few, I would think about 15, maybe. It seems like a small number but Monrovia is a very small town, and the number of middle class or upper social economic people in this area is even smaller. I would say that there aren't that many but I can definitely think of a few. There are not many high profile businesses in Liberia, but the CEO of Liberia's first oil company is a woman. Those are the most famous ones I can think of. Currently in the government, there are 3 female ministers in the cabinet: the ministers of health, of gender and of commerce. They are the 3 highest ranking non legislators in the country now.

10) The fact that Liberia was led by a woman for twelve years is very impressive, and at the time of her election, she was seen as a good omen for the future of women in Liberia, so

to say. What would you say have been her major achievements for the country? Has she been a disappointment to some Liberians, and if yes, why?

Ellen Johnson Sirleaf came to a country where everything was messy. She had to restore law and order, as peace and security was a huge issue. Economy was problematic too, everything, all the infrastructure were bombed. A lot of it still is, all of the roads were bad. She had to step into a politically divided country, with people still strongly aligning to whatever rebel group. She had to get the country together after two decades of extremely violent civil war, so she did the immediate thing quite well. She had a lot of support from the international community. A lot of money was flowing into the country after the war. She rebuilt some key infrastructure and did all that very well. She also tried to replace some of the human capital that we lost during the war. For two decades, people lived in conflict and never went to school. She recruited from the diaspora, but that was not successful and was even messy in the end. Those were the things she was successful at, restoring stability in the country. People that had to do with the presence of UNMIL, under her two administrations. She had to do something with it, it couldn't have happened without her.

I can't answer for everybody about disappointment. But she was for the women, because in her first administration she did start with a strong woman, but she did not necessarily address the deeper issues of gender equality in the country. Maybe it was not her priority because of the rest, but she tried. When she started there was perhaps 16% of women in the legislature ... by the time she left it was 11%. Objectively, you could say, she never promised anything I think, but given the permanence of the Women's movements after the war, and that strong women energy, I would say there were expectations that she could have done more to benefit the women of Liberia than she did.

11) We have seen that many development agencies, especially those linked to the UN like the UNDP (United Nations Development Program) or UN Women have worked on the ground to help the population to have better living conditions. Have you noticed this aid? Do you think it has a real impact?

Sweden funds quite a few UN agencies. We support 5 UN Agencies at the moment, they are important partners. It depends on the agency, some have been more effective than others. UN women, I'm not sure if they have had impact on a grass root level, but they did have political influence.

They supported policies about women's rights and gender equality. UN Women is the one with quite the political capital. They definitely had an impact on the development in the country. I would not know if I could evaluate this on this individual level, their impact is strongest at the macro level.

12) Could you give us a definition of African feminism? What would you say makes it different from “Western feminism”?

I can't give you a definition for Africa or Liberia. Africa is a big place. There is an African notion of feminism. African feminism is very respectful of culture, maybe a bit more collectivist, but to be honest, in practice you wouldn't find the notion of feminism that different.

13) In the course of our research we have read that the politics supported by women in Monrovia or the government are sometimes not supported by women from different backgrounds, like for example those living in rural areas. Is this opposition something that truly exists? If yes, do you know why?

It is not black and white, rural and urban women sometimes have different priorities. There are some traditional practices that some women are still in favor of, but I don't know if that's necessarily a social economic division. Poverty plays a big role in how women are oppressed. Maybe issues around Female Genital Mutilation, which is their only issue I would say, that could divide women, but not amongst women's movements. Women's organisations have other priorities: access to education for girls, to health and sexual health resources, to transportation, to opportunities. Those are maybe more their priorities than something like eradicating Female Genital Mutilation. I don't think that their priorities are that diametrically opposed, I think they are just a bit different.

14) Do you know where the fight against dangerous and harmful practices such as Female Genital Mutilations or forced marriage is at? Are they legally forbidden, but in fact still happen, or have there been improvements in the fight against them?

There are not as many improvements as there should be. FGM in Liberia is very much tied to some cultural and spiritual practices. It's not just a traditional practice, it's a spiritual practice. You could not talk about that practice if you're not a member of a certain group. It's a ritual you go through to become what these people think is a human being - both boys and girls go through the circumcision process. You cannot speak on that practice if you have not been through it. There have been huge taboos, particularly right after the war, which existed until quite recently.

You could not bring it up when you went into the field, people would walk out of the meetings. It changed with the former president and the council that regulates this practice, as they are working to end the practice for their own practitioners.

It has become kind of a heavily politicized issue. Sierra Leone has banned it, we have not been able to do that.